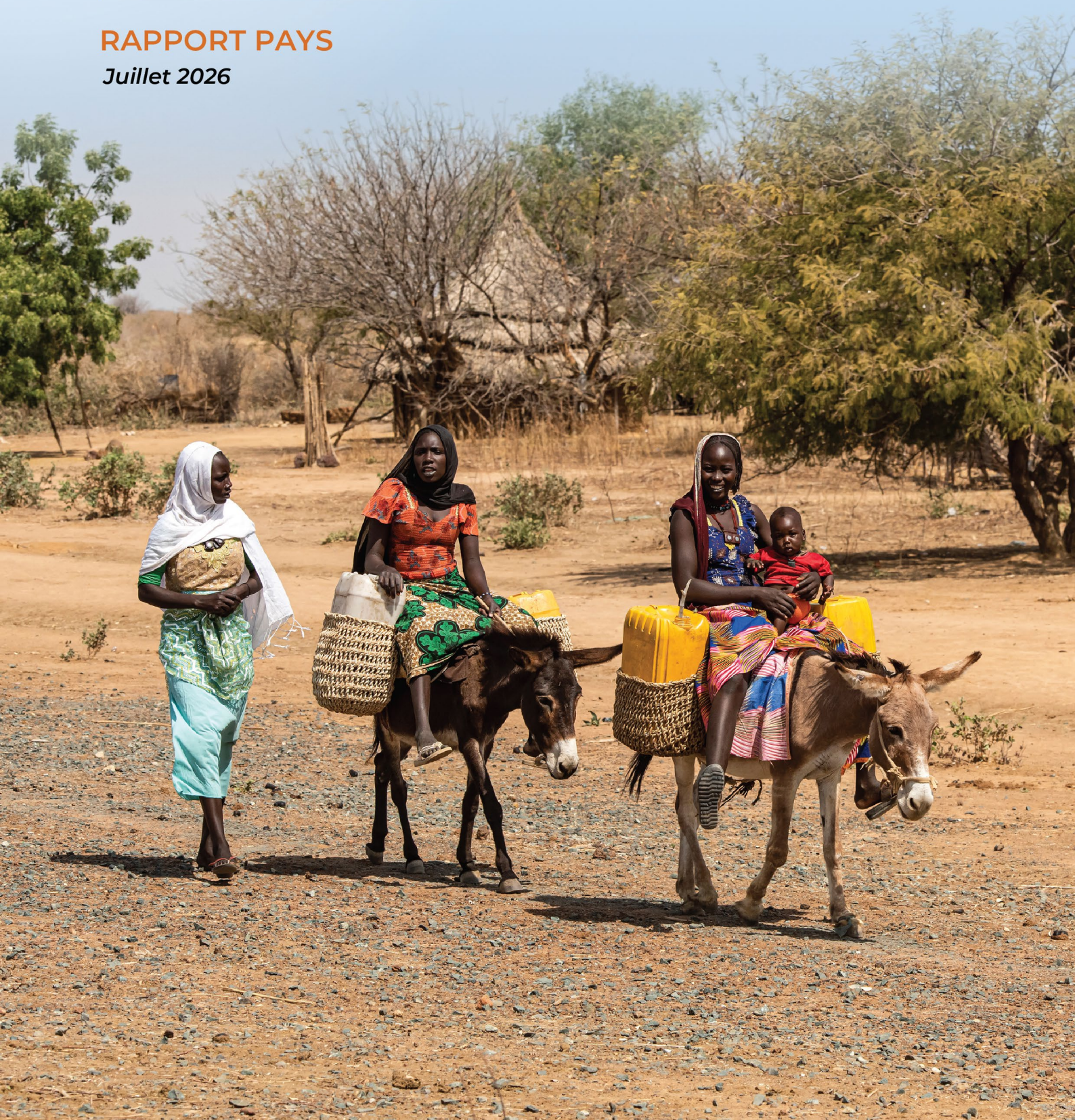


Doing Research au **TCHAD**

RAPPORT PAYS

Juillet 2026



Doing Research au TCHAD

RAPPORT PAYS

Juillet 2026

AVERTISSEMENT :

Ce rapport est le résultat d'une extension multi-pays de l'initiative mondiale Doing Research en Afrique francophone, généreusement financée par le ministère des Finances de la France, à travers l'Agence Française de Développement, dans le cadre du Pôle Clermontois de Développement International. Doing Research est une initiative phare du Global Development Network (GDN), mise en œuvre et conduite de manière indépendante.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD ou du GDN.

Le Global Development Network est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité et axée sur les politiques dans les pays à faible et moyen revenu afin de promouvoir une vie meilleure.

Le Centre de Recherche et des Études Socio-économiques et Politiques (CRESPO) est un laboratoire privé de recherche en sciences sociales. Fort d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs et d'experts aux compétences variées, le CRESPO a pour principales missions de mener des études et des recherches scientifiques, de proposer des formations, une expertise et des services de conseil dans ses domaines de compétence, ainsi que de promouvoir l'engagement scientifique.

Titre : Doing Research au Tchad - Rapport Pays

Authors : Alfred Ramadji, Madjindaye Yambaidje, Christian Nadjarabeye Béassoum, Douzounet Mallaye, Mahamat Fouda Djourab, Zakaria Beine, Kelma Manatouma, Nasra Djimasngar, Zakinet Dangbet, Dieudonné Djokina

Publié par : Global Development Network

Design : Suresh Kumar

Édition : 1

Copyright: GDN et CRESPO

Citation suggérée : GDN et CRESPO, Doing Research au Tchad - Rapport Pays. Global Development Network, 2026.

Coverpage Photo : iStock/guenterguni

LE PROGRAMME DOING RESEARCH

Comblant le fossé en matière de recherche et améliorer les politiques de développement

Aujourd'hui, les gouvernements, tout comme les bailleurs de fonds, disposent de peu d'informations systématiques sur l'état de la recherche en sciences sociales, à l'exception de quelques pays développés. Cependant, la mise en œuvre de l'agenda mondial pour le développement durable exige des capacités de recherche locales, afin de garantir que la communauté scientifique soit en mesure d'analyser de manière critique les défis liés au développement et aux politiques, et d'accompagner les actions et réformes grâce à une connaissance contextualisée de l'environnement local.

Une analyse approfondie des systèmes de recherche est essentielle pour comprendre comment réduire cet écart et valoriser la recherche produite dans les pays en développement.

L'analyse des systèmes de recherche peut aider les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les universitaires à répondre à la question suivante : que peut-on faire pour mieux produire et intégrer la recherche locale, afin qu'elle constitue une contribution majeure au débat public et aux politiques de développement humain durable ?

Évaluation et benchmarking des systèmes de recherche en sciences sociales

Doing Research - ou Faire de la recherche, (lancé en 2014) est une initiative du Réseau mondial pour le développement (Global Development Network, GDN) qui vise à évaluer de manière systématique la façon dont les caractéristiques d'un système national de recherche¹ influencent la capacité à produire, à diffuser et à utiliser une recherche en sciences sociales de qualité, au service du développement social et économique.

Une phase pilote (2014-2017), menée dans treize pays, a été soutenue par l'Agence française de développement, la Fondation Bill & Melinda Gates, le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, ainsi que par l'Agence suisse pour le développement et

la coopération. En 2017, le GDN a réalisé une synthèse des études pilotes² et a élaboré une méthodologie standard d'analyse des systèmes de recherche en sciences sociales dans les pays en développement, appelée Doing Research Assessment (Évaluation Doing Research).

Depuis 2018, le GDN met en œuvre les Doing Research Assessments (Évaluation Doing Research) en partenariat avec des institutions nationales de recherche, sélectionnées sur une base concurrentielle, afin de produire des données probantes sur les systèmes de recherche.

Le programme vise également à soutenir l'émergence d'un réseau d'institutions de recherche du Sud global, dédié à l'orientation des politiques nationales de recherche, en s'appuyant sur de nouvelles données comparatives issues de ces travaux.

Points Focaux Nationaux « Doing Research – faire de la recherche » : un réseau d'expertise locale dans le Sud dédié à la « recherche sur la recherche »

Grâce à la collaboration entre le GDN et ces institutions locales, le programme vise à orienter les politiques de recherche, à cartographier les forces de recherche, à soutenir les efforts de renforcement des capacités et à améliorer la qualité des travaux susceptibles d'être utilisés dans la prise de décision politique et le débat démocratique local dans les pays en développement³.

La recherche en sciences sociales fournit une analyse critique des sociétés et des comportements humains et contribue à une meilleure compréhension des enjeux liés au développement, ce qui constitue un fondement essentiel pour la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et internationaux.

Les rapports nationaux, les rapports comparatifs mondiaux ainsi que les données produites permettront d'informer les acteurs des communautés de la recherche, du développement et des politiques sur leur environnement de recherche orienté vers les politiques, ainsi que sur les moyens d'en améliorer l'efficacité.

¹ Dans ce document, les termes « système de recherche » et « système de recherche en sciences sociales » sont utilisés de manière interchangeable.

² Voir <https://www.gdn.int/sites/default/files/GDN-2017-DR-pilot-synthesis.pdf>

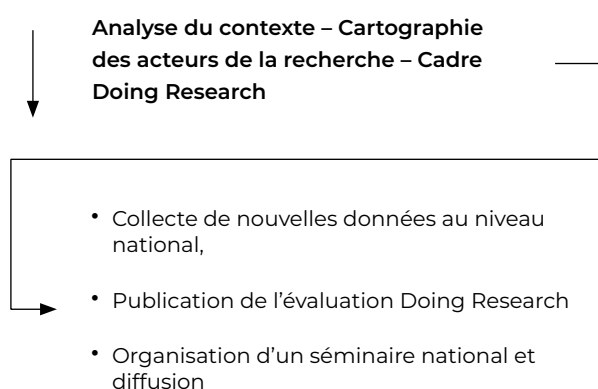
³ Voir <https://www.gdn.int/sites/default/files/u116/DRAIndicators.pdf>

« Évaluation Doing Research » : comprendre, cartographier et évaluer les systèmes de recherche »⁴

L'une des spécificités majeures de la méthodologie « Doing Research Assessment » réside dans l'importance égale qu'elle accorde aux facteurs et aux acteurs de la production, de la diffusion et de l'appropriation, afin d'analyser à la fois les obstacles systémiques et les opportunités de développement des sciences sociales.

Elle comporte trois étapes permettant d'examiner les facteurs qui influencent le système de recherche en sciences sociales dans un pays ou une région donnée, conduisant à la production de connaissances diversifiées et à des actions de sensibilisation.

Étapes et activités pour mettre en œuvre une « évaluation Doing Research »



Cadre “Doing Research” : le cœur de l'évaluation

Le cadre Doing Research constitue un module de recherche à méthodes mixtes permettant une enquête comparative contextualisée sur un système national de recherche, en examinant les principaux facteurs qui déterminent la production, la diffusion et l'appropriation des sciences sociales.

Il agit généralement comme une véritable loupe pour identifier les aspects nécessitant l'attention des régulateurs ou pour fournir une référence de base en vue de planifier les investissements dans le renforcement des capacités liées à la production, à la diffusion ou à l'utilisation de la recherche.

Le cadre sert également de base pour comparer et établir des références entre les systèmes de recherche de différents pays et comprend 54 indicateurs. Ces indicateurs sont renseignés en fonction du contexte national défini par les Points Focaux Nationaux (PFN), qui suivent les lignes directrices du projet tout en les adaptant à leur environnement local.

Ainsi, chaque pays applique le même cadre et les mêmes lignes directrices générales, ce qui permet de comparer les différents rapports des indicateurs constituant les évaluations Doing Research (DRA). Il en va de même pour les rapports nationaux, qui suivent une structure similaire.

	1. Production	2. Diffusion	3. Appropriation par les politiques publiques
Inputs / Intrants	1.1 Intrants de la recherche	2.1 Acteurs et réseaux	3.1 Recherche adaptée aux politiques
Activités	1.2 Culture de la recherche et services de soutien	2.2 Pratiques de communication de la recherche	3.2 Élaboration de politiques fondée sur la recherche
Outputs/ livrables	1.3 Résultats de la recherche et formation	2.3 Produits de communication de la recherche	3.3 Outils politiques fondés sur la recherche
Outcomes/ Résultats	1.4 Opportunités et durabilité	2.4 Vulgarisation scientifique	3.4 la recherche pour de meilleures politiques

⁴ www.gdn.int/doing-research-assessment.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
REMERCIEMENTS	9
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	12
CHAPITRE 1 : ANALYSE DU CONTEXTE	14
Présentation du Tchad	15
1.1. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE DU TCHAD	16 
1.1.1. Politiques publiques de soutien à la production et à l'utilisation de la recherche	16
1.1.2. Ressources de l'État et appui des partenaires	17
1.1.3. Espace politique relativement libre	17
1.1.4. Modes de gouvernance ne permettant pas l'utilisation transparente de tous les types de recherche, sans favoritisme ni clientélisme	18
1.1.5. Explications historiques des aspects politiques, économiques et organisationnels du contexte de la recherche	19
1.1.6. Contexte d'instabilité politique récurrente défavorable à la production scientifique	19
1.1.7. Impact des spécificités culturelles sur l'organisation du système de recherche	20
1.1.8. Faible utilisation des résultats de la recherche au Tchad	20
1.1.9. Contexte de transition politique sans réelle influence sur le système de la recherche	20
1.2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE	21
1.2.1. Faible développement humain pour booster la recherche en sciences sociales	21
1.2.2. Fracture numérique et difficultés de recherche en science sociale	23
1.2.3. Insuffisance d'infrastructures physiques pour mener la recherche de qualité	23
1.2.4. Déconnexion entre le monde de la recherche en science sociale et le secteur privé	24
1.3. CONTEXTE INTERNATIONAL	24
1.3.1. Politique nationale volontariste de coopération internationale de recherche et d'enseignement	24
1.3.1.1. Coopération de recherche et d'enseignement avec les pays du Nord, du Moyen Orient et de l'Orient	24
1.3.1.2. Coopération de recherche et d'enseignement avec les pays francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb	26
L'espace CEMAC	26
L'espace Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)	27
L'espace Conseil Supérieur des Universités d'Égypte (CSUE)	28
La Commission Régionale d'Experts (CRE)	28
1.3.1.2.1. Cadre institutionnel de production et de diffusion de la recherche en Sciences Sociales dans une approche d'ouverture à l'internationale	28
1.3.2. Promotion des partenariats pour un accès aux marchés du travail international	28
1.3.3. Promotion d'un Leadership éclairé pour une production scientifique de qualité	29
CHAPITRE 2 : CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES	30
Introduction	31
2.1. LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU TCHAD	31
2.1.1. Établissements d'enseignement supérieur	31
2.1.2. Gouvernement et organismes publics de financement	32
2.1.3. Industrie de recherche	34
2.1.4. Société civile	34
2.2. CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE/ÉCHANTILLONNAGE	34
2.2.1. Échantillonnage des chercheurs	34
2.2.2. Échantillonnage des administrateurs de recherche	36

2.2.3.	Échantillonnage des décideurs politiques	36
CHAPITRE 3 : CADRE DRA TCHAD		37
Introduction		38
3.1.	PROFIL DES RÉPONDANTS	39
3.2.	PRODUCTION DE LA RECHERCHE	39
3.2.1.	Inputs de la recherche	39
	Personnes	39
	Financement	40
	Infrastructure et données	40
	Temps consacré à la recherche	41
3.2.2.	Culture de la recherche et services de soutien	41
	Institutions et politique	42
	Culture d'évaluation par les pairs	42
	Renforcement des capacités de recherche	43
	Soutien à la recherche et administration	44
3.2.3.	Résultats de la recherche et formation	44
	Production universitaire	44
	Formation à la recherche	45
3.2.4.	Opportunités et durabilité	45
	Marché de l'emploi des chercheurs	45
	Évaluation de la recherche	82
3.3.	DIFFUSION DE LA RECHERCHE	45
3.3.1.	Acteurs et réseaux	46
	Géographie nationale de la recherche	46
	Diversité des acteurs et collaboration	46
	Compétences en communication de la recherche	47
3.3.2.	Pratiques de communication de la recherche	47
	Revue locales	47
	Exposition internationale	48
3.3.3.	Méthodes de diffusion de la recherche	48
	Conférences et débats	48
	Visibilité en ligne de la recherche	48
	Médias et promotion	49
3.3.4.	Vulgarisation de la science	49
	Appréciation sociale et couverture médiatique de la recherche	49
3.4.	APPLICATION POLITIQUE DE LA RECHERCHE	49
3.4.1.	Recherche favorable aux politiques	49
	Valeur politique de la recherche	49
	Recherche pertinente pour les politiques	50
	Lien entre la recherche et la politique	50
3.4.2.	Élaboration de politiques fondées sur la recherche	50
	Collaboration formelle : participation des chercheurs	50
	Collaboration informelle : consultation des chercheurs	50
3.4.3.	Outils politiques fondés sur la recherche	51
	Utilisation instrumentale	51
3.4.4.	La recherche pour de meilleures politiques	51
CONCLUSION GÉNÉRALE		52
BIBLIOGRAPHIE		54
ANNEXES		58

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque mondiale
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CCESRS	Comité Consultatif pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
CDSNRST	Comité Directeur du Système National de la Recherche Scientifique et Technique)
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNAR	Centre National d'Appui à la Recherche
CNCMO-LMD	Comité National Consultatif pour la Mise en Œuvre du LMD
CNESP	Commission Nationale pour l'Enseignement Supérieur Privé
CNRD	Centre National de Recherche pour le développement
CNRST	Comité National de la Recherche Scientifique et Technique
CONFOFOR	Commission Nationale d'Attribution des Bourses sur le Fonds Formation des Formateurs
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CRE	Commission Régionale d'Experts
CRESPO	Centre de Recherche et des Études Socioéconomiques et Politiques
CRUROR/AC	Conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherche d'Afrique Centrale
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DRA	Doing Research Assessment
DSEP	Diplôme Supérieur d'Étude Professionnel
ECOSIT	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé-Enquête par grappes à indicateurs multiples
EFE	Éducation et Formation en liaison avec l'Emploi
ENTP	École Nationale des Travaux Publics
EPES	Établissement Privé d'Enseignement Supérieur
FADSE	Faculté de Droit et Sciences Économiques
FADSS	Faculté de Droit et Sciences Sociales
FALASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FASAPA	Faculté des Sciences Agropastorales et Agroalimentaires
FASEA	Faculté des Sciences Exactes et Appliquées
FASED	Faculté des Sciences de l'Éducation
FASS	Faculté des Sciences de la Santé
FAST	Faculté des Sciences et techniques
FASTE	Faculté des Sciences et Techniques d'Entreprise
FASVAT	Faculté des Sciences de la vie, de la Terre et de l'Aménagement du Territoire ()
FESA	Faculté des Sciences Exactes et Appliquées
FLLAC	Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
FOAD	Formations ouvertes à distance
FONAREST	Fond National d'Appui à la Recherche Scientifique et Technique
FSEG	Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
FSHS	Faculté des Sciences Humaines et Sociales
FSJP	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
FSPI	Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants
FSSH	Faculté des Sciences et de la Santé Humaine
GDN	Global Development Network
GESST	Groupe d'Entraide pour l'Enseignement Supérieur et pour la Santé au Tchad
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés
HND	Higher National Diploma
HPD	Higher Professional Diploma
IDH	Indice du Développement Humain
INSAM	Institut National Supérieur des Arts et Métiers de Biltine

INSATAL	Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et de Technologie Agro-alimentaire de Laï
INSEED	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
INSEM	Institut National Supérieur de l'Élevage de Moussoro
INSPM	Institut National Supérieur de Pétrole de Mao
INSSSI	Institut National Supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba
INSTA	Institut National Supérieur des Sciences et Techniques d'Abéché ()
IREC	Institut de Recherche en Élevage pour le Développement
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
LMD	Licence-Master-Doctorat
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
OBSEFE	Observatoire de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi
ODD	Objectif du Développement Durable
OFID	Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PARSET	Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad
PHOLAS	Laboratoire Parole, Homme, Langue, et Société
PIB	Produit Intérieur Brut
PIB/hbt	Produit Intérieur Brut par habitant
PIET	Plan Intérimaire pour l'Éducation au Tchad
PND	Plan national de Développement
PNEFP	Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCA	République Centrafricaine
RESEN	Rapport d'État du Système Éducatif National
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNB	Revenu National Brut
SCVCP	Le Service de Conservation et de Valorisation des Collections Paléontologiques
SIC	Système d'Information et de la Communication
SSHN	Séjour Scientifique de Haut Niveau
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
U-Ndjam	Université de N'Djamena
UDM	Université de Moundou
UNABA	Université Adam Barka d'Abéché
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USTA	Université des Sciences et de Technologie d'Ati

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude n'aurait pas été possible sans l'appui et le soutien de toutes les nombreuses personnes et institutions à l'endroit desquelles, l'équipe de recherche du CRESPO voudrait témoigner ici de sa gratitude.

Que toute l'équipe du Global Development Network trouve ici l'expression renouvelée de notre reconnaissance. Outre l'appui financier que le GDN nous a apporté, nous avons bénéficié de l'accompagnement, des conseils et des commentaires de la part de toute l'équipe de Doing Research durant tout le processus de l'étude. Kadidiatou Marou Sama, Michaël Goujon et Francesco Obino ont tous été constamment disponibles et nous ont accompagnés à chaque étape de l'étude. Merci infiniment à chacun d'eux.

Malgré le fait d'avoir rejoint l'équipe du CRESPO en cours de chemin, notre Mentor, Pr Selly Camara, a apporté une contribution déterminante dans la finalisation de cette étude. Ses pertinentes observations et ses sages conseils nous ont été d'une très grande utilité. Le CRESPO lui est infiniment reconnaissant.

À l'endroit de nos agents de collecte, et à toutes les personnes ressources qui ont accepté de collaborer dans cette étude, nous témoignons notre reconnaissance pour leur engagement et leur sacrifice.

Nous tenons aussi à remercier vivement les responsables du Ministère de l'enseignement supérieur, notamment le Secrétaire général, Pr Reounodji Frédéric, le Directeur général, Dr Dionko Maoundoé et le Directeur de la recherche, Dr Zakinet Dangbet, pour avoir répondu promptement à toutes nos sollicitations.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous les responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche à travers le pays, et à chacun de nos collègues enseignants-chercheurs qui ont bien voulu consacrer du temps pour répondre à nos sollicitations.

Que tous reçoivent ici le témoignage de notre profonde gratitude.

L'équipe de recherche du CRESPO.

Dr Alfred RAMADJI, DG du CRESPO, aramadji@gmail.com

Pr Madjindaye YAMBAIDJE, madji_genial@yahoo.fr

Nadjjarabeye BÉASSOUM Christian, nbeassoum@gmail.com

Dr Douzounet MALLAYE douzounetmallaye@yahoo.fr

Pr Mahamat Fouda DJOURAB, mahamatfouda1@gmail.com

Pr Zakaria BEINE, beine_zakaria@yahoo.fr

Dr MANATOUMA Kelma, ma.kelma12@gmail.com

Dr Nasra DJIMASNGAR, nasradji@gmail.com

Dr Zakinet DANGBET, dangbet_zak@yahoo.fr

DJOKINA Dieudonné, djokinadieudonne3@gmail.com

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En février 2022, le Centre de Recherche et des Études Socioéconomiques et Politiques (CRESPO) a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Global development Network. Cet appel visait à recruter des équipes de recherche multidisciplinaires basées dans les instituts de recherche de pays en développement, pour agir en tant que correspondants nationaux du programme Doing Research et partenaires nationaux de la mise en œuvre des évaluations Doing Research dans leur pays d'opération.

Sélectionné avec quatre autres équipes nationales africaines (Bénin, Burkina Faso, Cameroun et Mali), leur mission commune était d'« Évaluer les systèmes de recherche en sciences sociales en Afrique ». Chaque équipe devait donc poser ce diagnostic dans son propre pays, tout en ayant un regard comparatif dans d'autres pays sur certains aspects. Pour le cas du Tchad, le CRESPO devait réaliser cette étude diagnostique au plan national sur tout l'écosystème de la recherche en sciences sociales dans trois dimensions : le contexte, les acteurs et les caractéristiques systémiques.

Le procédé méthodologique suivi pour la réalisation de cette étude était basé sur une approche participative impliquant toutes les principales parties prenantes du système de recherche au Tchad. Suivant le cadrage Doing Research, trois outils d'analyse ont été mobilisés, à savoir : 1) les entretiens de cadrage avec un éventail conséquent d'interlocuteurs clés, 2) la collecte des données sur le terrain auprès des différents acteurs du système de recherche et 3) la revue et l'analyse documentaire.

Relativement au contexte sociopolitique de la recherche au Tchad, les analyses documentaires faites et les données collectées sur le terrain, permettent à l'équipe de recherche de conclure que les décennies de turbulence et d'instabilité politiques vécues dès les premières années de son indépendance, ont considérablement retardé le développement du Tchad, notamment le développement de son système éducatif. Néanmoins, la relative stabilité politique retrouvée à partir de 1990 a permis au Tchad de reconstruire les bases de son système éducatif, mais la priorité des politiques mises en place n'a laissé que très peu de place au développement du secteur de l'enseignement supérieur. Les progrès accomplis ces dernières années sur le plan institutionnel et politique ont symboliquement donné de la valeur à la formation universitaire et la recherche, désormais érigées comme des leviers du développement durable. L'équipe de recherche n'a pas manqué de relever que le Tchad est en transition, mais celle-ci n'affecte pas le système de recherche. Pendant cette transition, des efforts ont été

fournis par le gouvernement afin de redynamiser le système de recherche au Tchad.

L'évaluation du contexte socioéconomique dépeint un pays aux potentialités économiques et naturelles énormes, mais qui lutte sur le front social sans réelles solutions pour son développement. En effet, la situation du développement humain décrite dans cette étude, met en exergue les insuffisances économiques pouvant entraver la participation active des chercheurs et de la recherche à la société. Les gens vivent peu longtemps pour se consacrer à la recherche, qui nécessite parfois à y consacrer des années de labeur avant d'espérer en voir les résultats. Par ailleurs, l'accès des populations tchadiennes à l'éducation demeure marginal et, par conséquent, atteindre le niveau de l'enseignement supérieur pour pouvoir s'engager dans la recherche demeure hors de portée pour une grande partie de la population. De même, le financement public de la recherche et de l'enseignement supérieur reste le maillon faible des priorités du Gouvernement.

Par ailleurs, dans le domaine de la coopération internationale en matière de recherche, le Tchad est totalement ouvert, mais il ne capitalise pas sur toutes ces ouvertures afin de rendre plus dynamique son secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur. Outre l'appui budgétaire, la contribution des partenaires au développement est souvent observée dans le renforcement des capacités (bourses de formation), dans la construction des infrastructures et dans les équipements techniques. Bon nombre d'édifices publics d'enseignement supérieur au Tchad ont été construits sur les fonds de coopération, que ce soit l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement (BID) ou encore la coopération chinoise.

En ce qui concerne les parties prenantes, l'étude a relevé quatre catégories d'acteurs de l'écosystème de la recherche scientifiques au Tchad, notamment : i) les établissements d'enseignement supérieur, ii) le gouvernement et les organismes de financement, iii) les organisations du secteur privé (industries) et iv) les organisations de la société civile. Le Tchad compte dix (10) universités publiques, six (6) instituts nationaux universitaires à caractère professionnel, six (6) grandes écoles nationales supérieures (dont 4 écoles normales supérieures et deux écoles sous tutelle académique) et 53 établissements privés d'enseignement supérieur. Il existe aussi plusieurs groupes de réflexion et des cabinets de conseil à but lucratif existent au Tchad, mais il est difficile d'en établir une liste satisfaisante. Ce

sont ces institutions qui produisent généralement de la recherche sur demande des institutions publiques ou privées. La difficulté qu'on éprouve à lister les industries de recherche au Tchad s'explique par le fait qu'il n'existe pratiquement pas de passerelles entre les différentes parties prenantes de la recherche au Tchad. L'interaction fréquente s'observe uniquement entre les structures étatiques et les organismes de financement ou les partenaires au développement.

Enfin, en matière de production de la recherche, l'équipe de recherche est parvenue à la conclusion qu'en dépit du fait qu'ils n'atteignent pas 50% du niveau standard, les apports pour la recherche ainsi que la culture de la recherche et les services de soutien à la recherche sont meilleurs par rapport aux deux autres sous-dimensions qui tirent la production de la recherche vers le bas. En

particulier, la sous-dimension des résultats de recherche et de la formation n'est qu'à 16% du niveau standard.

Pour ce qui de la diffusion de la recherche, l'étude révèle que toutes les dimensions de la diffusion de la recherche sont à moins du tiers de leur niveau standard. Cette situation est aggravée par le cas des produits de communication de la recherche dont le niveau est quasi nul (4%).

Somme toute, en ce qui concerne l'application politique des résultats de la recherche, le rapport d'étude conclut qu'au Tchad les décideurs politiques recherchent très peu d'avis d'experts et de conseils d'universitaires sur des questions d'intérêt social lors de l'élaboration des politiques.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pays vaste d'une superficie d'un million deux cent quatre-vingt-quatre mille kilomètres carrés (1.284.000 Km²), le Tchad est divisé en 23 Provinces, 120 Départements et 454 Communes d'après le dernier découpage administratif¹. Le français et l'arabe sont les langues officielles, tandis que les principales langues de communication sont l'arabe tchadien, le sara et le français. On compte plus de 135 langues et dialectes parlés au Tchad et la majorité des tchadiens parle au moins deux langues. Les principales religions sont l'islam (54%), le christianisme (35%) et l'animisme (11%). Le taux d'analphabétisme relevé par le Rapport sur le Développement Humain en 2010 est de 67,3% dont 78% chez les femmes.

Rappelons qu'à l'instar de plusieurs autres pays africains, le Tchad a accédé à la souveraineté internationale en 1960. Mais la particularité du Tchad est qu'il a connu dès les premières années de son indépendance des cycles de violence politiques, de rébellions et de guerres fratricides. Ces décennies de turbulence et d'instabilité politiques ont considérablement retardé son développement sur tous les plans, notamment le développement de son système éducatif. En conséquence, les structures et les infrastructures du système éducatif encore embryonnaires hérités du colonisateur, étaient plongées dans une profonde léthargie. La relative stabilité politique retrouvée en 1990 a permis au Tchad de reconstruire les bases de son système éducatif, mais la priorité des politiques mises en place n'a laissé que très peu de place au développement du secteur de l'enseignement supérieur.

Dans le contexte actuel de transition politique où toutes les énergies sont mobilisées dans un vaste chantier pour la refondation de l'État, il y a une urgence de penser qui appelle à l'analyse toute la communauté des chercheurs, en particulier les chercheurs en sciences sociales. Ceux-ci ont un vrai rôle à jouer dans la réflexion du nouveau modèle de société à bâtir. Pour ce faire, l'univers de la recherche au Tchad (les facultés, les centres et laboratoires de recherche, etc.) doit demeurer et assumer son rôle de socle où se nourrissent des réflexions prospectives sur la société. Cette *urgence de pensée*² sur la société tchadienne a parfaitement rencontré la vision du Global Development Network (GDN) selon laquelle, une recherche de meilleure qualité conduit à des politiques mieux informées et à un développement plus efficace et plus inclusif. Cette vision permet de poser le postulat que l'une des clés du développement du Tchad, doit être nécessairement le développement

de la recherche et, en particulier, la recherche en sciences sociales.

C'est en cela que pour l'équipe de recherche du CRESPO Tchad, le programme Doing Research Assessment (DRA) du GDN constitue une réelle opportunité à saisir, afin de poser le diagnostic du secteur de la recherche en sciences sociales au Tchad. Car, c'est par la recherche que nous parviendrons à relever le défi des réponses adaptées à donner aux mutations sociales, économiques et politiques dans notre pays. En cela, le diagnostic du programme Doing Research Assessment permettra de proposer de solutions devant rendre plus dynamiques les structures de recherche au sein des institutions d'enseignement supérieur (publiques comme privées) au Tchad.

En effet, le Global Development Network (GDN) est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité, orientée vers les politiques, dans les pays en développement et en transition, afin de promouvoir une vie meilleure. Le GDN part du principe qu'une meilleure recherche conduit à des politiques mieux informées et à un développement meilleur et plus inclusif. Fondé en 1999, le GDN opère à l'échelle mondiale depuis ses sièges à New Delhi, en Inde, et à Clermont Ferrand, en France. Grâce à sa plateforme mondiale, le GDN met en relation les chercheurs en sciences sociales avec les décideurs politiques et les acteurs du développement à travers le monde. Grâce à sa mission de renforcer la recherche pour de meilleurs résultats en matière de développement, le GDN soutient les chercheurs des pays en développement et en transition en leur fournissant des ressources financières, un réseau mondial, ainsi qu'un accès à l'information, à la formation, à l'évaluation par les pairs et au mentorat.

Le programme "Doing Research Assessment" du GDN est un module de recherche à méthode mixte qui permet une enquête comparative contextualisée dans un système de recherche national, en examinant les facteurs clés qui déterminent la production, la diffusion et l'utilisation de la recherche en sciences sociales dans un pays. La méthode suit trois étapes analytiques : une analyse du contexte, une cartographie des parties prenantes et un cadre d'évaluation standardisé. Le cadre fournit une approche structurée pour analyser les fonctions et les processus d'un système de recherche. Il est alimenté par des indicateurs quantitatifs, et mis en œuvre par la collecte de données primaires

1 Ordonnance n° 001/PR/2024, du 4 juillet 2024, portant restructuration des Unités Administratives.

2 Par ce mot, nous entendons l'urgence de la recherche.

et secondaires. Les DRA sont mis en œuvre par une institution de recherche locale, avec le soutien technique et les conseils de l'équipe mondiale Doing Research du GDN. Le but est de définir une stratégie pour stimuler la production locale de recherche universitaire de qualité et sa contribution au débat public et aux politiques de développement durable.

Ainsi, en février 2022, le Centre de Recherche et des Études Socioéconomiques et Politiques (CRESPO) a soumissionné à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le GDN, pour le recrutement des équipes de recherche multidisciplinaires basées dans des instituts de recherche de pays en développement. Ceux-ci devraient agir en tant que correspondants nationaux du programme Doing Research et partenaires nationaux de la mise en œuvre des évaluations Doing Research dans leur pays d'opération. Sélectionné avec quatre autres équipes nationales africaines (Bénin, Burkina Faso, Cameroun et Mali), le CRESPO avait pour mission de réaliser une étude diagnostique de l'environnement de la recherche en sciences sociales au Tchad dans trois dimensions : le contexte, les acteurs et les caractéristiques systémiques.

Sur le plan méthodologique, cette étude a été réalisée suivant une approche participative impliquant les principales parties prenantes du système de recherche au Tchad, à savoir les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), le gouvernement et les organismes de financement, l'industrie et la société civile. Dans un premier temps, un entretien de cadrage a été organisé auprès des personnes ressources du système de l'enseignement supérieur au Tchad.

Deuxièmement, deux collectes d'informations ont été réalisées dans les principales villes du Tchad (N'djaména, Moundou, Abéché et Sarh) auprès des administrateurs de la recherche, des décideurs politiques, des chercheurs et enseignants - chercheurs. Un choix raisonné a permis

de dégager un échantillon représentatif d'environ 300 chercheurs en sciences sociales, qui ont collaboré à cette étude.

Enfin, une analyse documentaire des textes officiels (décrets, lois), des rapports d'études, des ouvrages généraux et des articles, etc., a complété la collecte des données pour servir de matériaux d'analyse.

Ainsi, trois articulations principales constituent la structuration de cette étude. Primo (Chapitre I), **l'Analyse du contexte** suivant trois axes : 1) le contexte sociopolitique qui présente le Tchad comme un pays de contraste, où il règne une instabilité politique permanente défavorable à son système éducatif, et qui peine à édifier son État solide et à bâtir en même temps un système soutenable de recherche et d'enseignement supérieur. 2) le contexte socioéconomique dépeint un pays aux potentialités économiques et naturelles énormes, mais qui lutte sur le front social sans réelles solutions pour son développement. Enfin, 3) la dernière section présente un pays totalement ouvert à la coopération internationale en matière de recherche, mais qui, paradoxalement, ne capitalise pas sur toutes ces ouvertures afin de rendre plus dynamique son secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Secundo, le chapitre deuxième (**la Cartographie des parties prenantes**) identifie les différents acteurs qui composent le système de recherche au Tchad, qu'il s'agisse des producteurs ou des utilisateurs de la recherche. De fait, ce chapitre dresse un panorama global qui identifie et définit l'importance, le rôle et les liens qu'entretiennent entre eux les principaux groupes d'acteurs de la recherche au Tchad.

Enfin, le dernier chapitre (**Le Cadre DRA**) a fait l'analyse des données collectées suivant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs harmonisés relativement aux douze déterminants définis dans le cadre DRA.

CHAPITRE 1

ANALYSE DU CONTEXTE

Messages clés

- Situé au cœur de l'Afrique, le Tchad est un carrefour de cultures et de civilisations mais, malgré cette diversité, il est sous-étudié, notamment dans le domaine des sciences sociales.
- Les décennies de turbulence et d'instabilité politiques vécues dès les premières années de son indépendance, ont considérablement retardé le développement du Tchad, notamment le développement de son système éducatif.
- Néanmoins, la relative stabilité politique retrouvée à partir de 1990 a permis au Tchad de reconstruire les bases de son système éducatif, mais la priorité des politiques mises en place n'a laissé que très peu de place au développement du secteur de l'enseignement supérieur.
- Les progrès accomplis ces dernières années sur le plan institutionnel et politique ont symboliquement donné de la valeur à la formation universitaire et la recherche, désormais érigées comme des leviers du développement durable. La Loi d'orientation du système éducatif de 2006 place l'enseignement supérieur au sommet de la pyramide éducative. L'État définit les orientations politiques de la recherche.
- Un pays aux potentialités économiques et naturelles énormes, mais qui lutte sur le front social sans réelles solutions pour son développement humain qui est resté faible.
- Le financement public de la recherche et de l'enseignement supérieur reste le maillon faible des priorités du Gouvernement. L'appui de l'État est le plus souvent limité aux dépenses du personnel et aux charges de fonctionnement.
- Le Tchad est totalement ouvert à la coopération internationale en matière de recherche, mais il ne capitalise pas sur toutes ces ouvertures afin de rendre plus dynamique son secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- Les partenaires au développement apportent un appui budgétaire et contribuent au renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles.

PRESENTATION DU TCHAD

De par sa situation géographique au cœur de l'Afrique, le Tchad constitue un carrefour des cultures et des civilisations africaines, orientales et occidentales. Pour autant, cette diversité ne sert pas de matériaux d'étude pour les laboratoires de recherche en sciences sociales. Ce constat est fait par Robert Buijtenhuijs qui affirme que « Le Tchad est sous étudié, notamment dans le domaine des études politiques³. » Un tel constat incite à interroger les facteurs explicatifs d'une telle carence de productions scientifiques sur le terrain tchadien. À quoi est dû ce peu d'intérêt scientifique ?

En effet, au Tchad, comme partout ailleurs, la formation universitaire et la recherche sont considérées comme des leviers du développement durable. Ainsi, l'une des missions essentielles de l'enseignement supérieur et de la recherche est explicitement définie dans la Loi 16 portant orientation du système éducatif tchadien. Il s'agit de former des cadres supérieurs capables de jouer un rôle moteur dans la création et le développement de biens

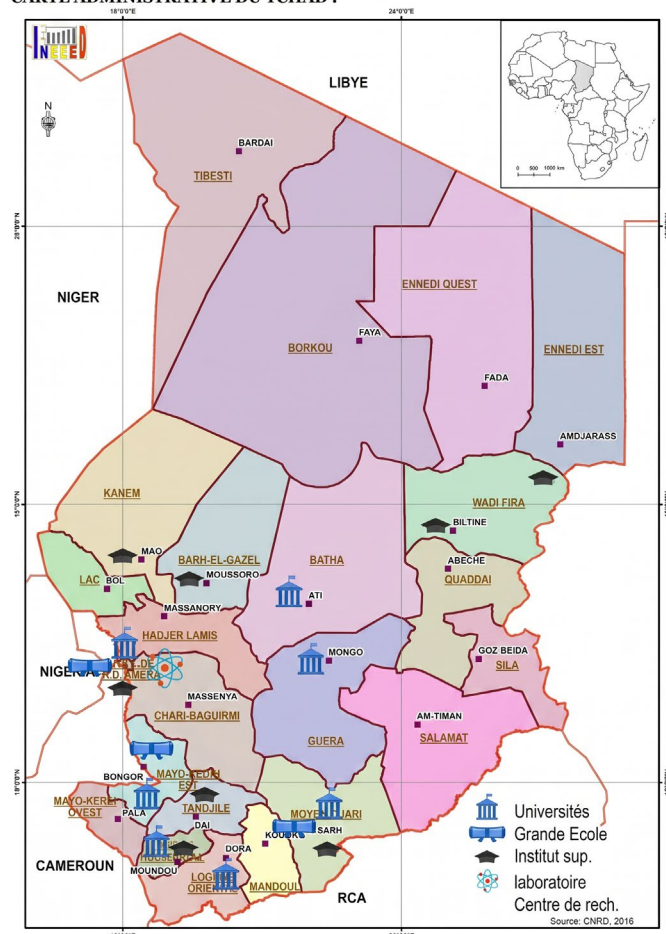
matériels, de fournir à l'État et aux secteurs de l'économie des cadres qualifiés pour la conduite de l'encadrement des populations et la création des richesses nationales, et enfin de promouvoir la recherche scientifique et technique.

En principe, l'équation paramétrique, recherche de meilleure qualité égale développement socioéconomique, semble être bien comprise par les gouvernants Tchadiens. Cependant, le constat fait par Buijtenhuijs montre qu'il y a un hiatus entre l'objectif et la réalité. Celle-ci nous révèle clairement un État dont les réalités socioéconomiques et politiques n'attirent pas de curiosité scientifique outre mesure.

Il y a donc lieu d'explorer le terrain tchadien pour analyser les contextes sociopolitique, économique et international influençant le secteur de la recherche. Ce diagnostic permettra d'identifier les déterminants de cette carence de productions scientifiques.

Graphique 1.1 : Carte universitaire du TCHAD

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD :



3 Buijtenhuijs, R., Transition et élections au Tchad 1993-1997. Restauration autoritaire et recomposition politique, Paris, Karthala, 1998, p.10.

1.1. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE DU TCHAD

1.1.1. POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DE LA RECHERCHE

Depuis la création de l'université du Tchad en 1971 (devenue université de N'Djaména en 1994), c'est au milieu des années 2000 que sera enclenchée une série de réformes du système éducatif dont bénéficiera le secteur de l'enseignement supérieur. Mais, dès l'année 1994, les réflexions prospectives de cette réforme ont été posées par les états généraux qui ont fait un diagnostic établissant la déliquescence du système éducatif tchadien. Les recommandations issues de ces assises ont constitué la base de toutes les réformes ultérieures du secteur de l'éducation, mais aussi de toutes les stratégies et politiques nationales pour le développement du système éducatif tchadien. Au rang des diagnostics, on peut noter le Rapport de l'Enquête parlementaire menée par l'Assemblée Nationale Tchadienne en juin 2018.

Pour autant, c'est la Loi d'orientation du système éducatif tchadien de 2006 qui a donné la ligne directrice, en tant qu'instrument juridique, de définition de politiques publiques en matière d'éducation, en général. À travers cette Loi, l'enseignement supérieur sera placé au sommet de la pyramide des structures formelles du système éducatif tchadien. D'après cette Loi, le secteur de l'éducation est organisé selon quatre (4) types d'établissements publics et privés ci-après :

- les universités ;
- les grandes écoles ;
- les instituts et
- les centres spécialisés.

Dans le vocabulaire officiel tchadien, la recherche scientifique et technique comprend l'ensemble des programmes et autres activités basés sur l'approche scientifique, disciplinaire, pluridisciplinaire et transdisciplinaire, la recherche appliquée, la recherche développement et la recherche-action, répondant à des critères internationalement reconnus⁴.

Aussi, c'est à l'État qu'il appartient de définir les orientations politiques de la recherche scientifique et technique et c'est lui qui est chargé de la coordination de l'ensemble des activités de recherche menées dans le

pays (Art.47 de la Loi d'orientation du système éducatif). D'après cette Loi, ces orientations politiques en matière de recherche scientifique et technique doivent répondre aux objectifs de développement socioéconomique et aux besoins prioritaires de la nation exprimés à travers les instances politiques, les partenaires socioéconomiques, les collectivités territoriales et la communauté des chercheurs.

L'État joue donc un rôle majeur dans la mise en œuvre et le suivi de la politique en matière de recherche scientifique et technique, à travers des départements spécialisés, des organes de programmation, de coordination et d'évaluation créés par voie réglementaire et soutenus par des dotations budgétaires conséquentes, complétées par des financements obtenus dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale⁵. Cette consécration, bien que formelle pour le moment, sera appréciée à sa juste valeur dans le Document de Stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2025. On peut y lire qu'à travers cet axe stratégique, l'enseignement supérieur a désormais une place de choix dans les politiques publiques au Tchad⁶.

En effet, l'Axe 4 du PND 2017-2021 intitulé « Amélioration de la qualité de vie des Tchadiens », met un accent sur l'amélioration de la qualité du système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique comme l'un des résultats importants à atteindre. Toute la stratégie nationale de l'enseignement supérieur au Tchad est désormais conçue autour de ce plan stratégique dont la matrice définit les actions suivantes⁷ :

- améliorer l'équité et l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique ;
- améliorer la qualité de l'offre de formation et les conditions de vie et d'études pour tous les étudiants ;
- rendre adéquats les programmes de recherche avec les priorités nationales de développement ;
- rendre performant le système de gouvernance ; et
- valoriser les langues étrangères dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, toute activité de recherche scientifique ou technique menée par des institutions publiques ou privées à l'intérieur du territoire national, relève du domaine public. Leurs résultats sont des biens publics, accessibles à tous dans la limite des législations nationales et internationales en vigueur, notamment celles de la propriété intellectuelle⁸.

⁴ Article 45 de la Loi 16 portant orientation du système éducatif tchadien.

⁵ Article 47 de la Loi 16.

⁶ Document de Stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2025, p.6.

⁷ République du Tchad/Ministère de l'économie et de la planification du développement, *Plan national de développement (PND 2017 – 2021)*, 2017, p.49.

⁸ Article 50 de la Loi 16 portant Orientation du système éducatif tchadien.

D'après cette considération, toute activité de recherche scientifique ou technique menée en République du Tchad est placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. Les résultats de ces recherches sont considérés comme des biens publics, accessibles à tous dans la limite des législations nationales et internationales en vigueur, notamment celles de la propriété intellectuelle.

L'État tchadien affirme donc clairement sa volonté de faire de la recherche un levier essentiel du développement socioéconomique. Toutefois, cette volonté est restée au stade de principe sans véritablement une mise en œuvre concrète, qui réponde aux objectifs de développement socioéconomique et aux besoins prioritaires de la nation.

1.1.2. RESSOURCES DE L'ÉTAT ET APPUI DES PARTENAIRES

Le système de l'enseignement supérieur tchadien est tributaire d'une allocation budgétaire publique annuelle à laquelle s'ajoute l'appui des partenaires au développement. En général, les ressources publiques allouées au Ministère de l'enseignement supérieur servent à couvrir les charges incompressibles, notamment les salaires, primes et indemnités. Comme c'est le cas dans d'autres pays africains, l'appui de l'État tchadien est le plus souvent limité aux dépenses du personnel et aux charges de fonctionnement. Les salaires, primes et indemnités représentent d'ailleurs la grande part des dépenses, ce qui laisse très peu de marge de manœuvre pour assurer les autres dépenses liées aux fournitures de laboratoires, aux fonds documentaires, aux matériels informatiques, etc.

Outre l'appui budgétaire, la contribution des partenaires au développement est souvent observée dans le renforcement des capacités (bourses de formation), dans la construction des infrastructures et dans les équipements techniques. Bon nombre d'édifices publics d'enseignement supérieur au Tchad ont été construits sur les fonds de coopération, que ce soit l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement (BID) ou encore la coopération chinoise.

Mais, même si l'initiative n'a pas perduré, en 2013, le Tchad a mis en place un plan triennal dédié à la formation des formateurs et à l'équipement des laboratoires d'un montant de plus de quatre milliards de FCFA (4.000.000.000 Fcfa). La CONFOFOR visait comme objectif d'offrir aux enseignants-chercheurs les possibilités d'accéder aux diplômes et titres de l'enseignement supérieur afin de répondre plus

efficacement aux besoins et attentes des établissements publics de l'enseignement supérieur. Ce programme inédit permettait aux titulaires de maîtrise et de DEA (Master) d'accéder respectivement aux diplômes de DEA (Master) et de doctorat. Quant aux titulaires de doctorat, il était question de produire des publications scientifiques en vue de leur inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions du CAMES.

Créée par Ordonnance N°26/PR/71 du 27 décembre 1971 sous l'appellation « Université du Tchad », l'institution sera rebaptisée « Université de N'Djaména » par Loi N°006/PR/94 du 17 janvier 1994, en raison de la volonté politique des plus hautes autorités de la république de procéder à la création d'autres Universités publiques.

La carte universitaire du Tchad présente désormais dix (10) Universités publiques, six (6) Instituts supérieurs publics, six (6) Grandes Écoles dont deux (2) sous double tutelle (Ministère des postes et de l'Économie Numérique, Ministère des infrastructures et du Désenclavement, etc.)

Mais, malgré l'existence des textes et des ressources, il n'y a pas d'équilibre entre la recherche destinée aux priorités nationales et un programme de recherche indépendant. Alors que l'État joue un rôle majeur dans la définition des politiques et stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche, il y a lieu de s'interroger : comment ces politiques répondent-elles concrètement aux objectifs de développement socioéconomique et aux besoins prioritaires de la nation exprimés à travers les instances politiques, les partenaires socioéconomiques, les collectivités territoriales et la communauté des chercheurs ?

1.1.3. ESPACE POLITIQUE RELATIVEMENT LIBRE

En dépit des soubresauts qui ont rythmé la vie politique du Tchad, tous les différents régimes, qui se sont succédé depuis l'indépendance, ont proclamé leur attachement au respect des droits humains et des libertés publiques. La formule consacrée est systématiquement répétée dans les préambules des différentes Constitutions : « ... *la volonté affirmée du peuple tchadien de bâtir un État de droit et une nation fondée sur les libertés publiques et les droits fondamentaux de l'Homme, la dignité de la personne humaine et le pluralisme politique.* » L'autre mention récurrente est celle qui réaffirme « ... *l'attachement du peuple tchadien aux principes des droits de l'Homme tels qu'affirmés par la Charte des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples ; le devoir de résistance et de désobéissance à l'exercice du pouvoir par la force ainsi que l'opposition à tout régime arbitraire y sont clairement affirmés.* »

Ainsi, de nombreuses dispositions de textes juridiques garantissent les droits civils et politiques, notamment *l'inviolabilité de la personne humaine, la garantie juridictionnelle, la liberté de circulation, l'inviolabilité du domicile et les libertés d'information, d'opinion, d'expression, de conscience et de culte, d'association, de réunion, de presse, syndicale*. Même en période de transition politique, la Charte du 22 avril 2021 s'inscrit dans cette logique : *les droits et libertés fondamentales sont reconnus et leur exercice garanti dans les conditions et formes prévues par la loi*. Les articles 6 à 34 de cette Charte ont repris l'ensemble des différents droits catégoriels tels que reconnus par le Droit international des droits de l'Homme. Il ne fait donc aucun doute que sur le plan principal, le Tchad a souscrit à la quasi-totalité des instruments internationaux en matière de droits de l'Homme et aux libertés fondamentales les plus importants.

En dépit « *des rapports rugueux marqués souvent d'hostilité et de conflits entre les pouvoirs publics et certaines organisations de la société civile (associations de défense des droits de l'Homme, syndicats et presse privée)*⁹ », la liberté d'expression et la liberté d'opinion ne souffrent d'aucune ambiguïté. Comparativement aux années de dictature qu'ils ont connu sous Hissein Habré, les Tchadiens ont pu jouir de leurs droits civiques et politiques de manière relativement libre à l'ère de la démocratie à partir de 1990.

Néanmoins, les tensions entre les gouvernants et les OSC et/ou les médias viennent du fait que ceux-là

n'acceptent pas de critiques sur leur mode de gestion peu transparent. Du coup, « toutes les dénonciations de détournement des deniers publics, de gabegie, de népotisme, de corruption et de violations des droits de l'Homme sont considérées comme des attaques partisans, tendant à mettre en péril l'unité et la cohésion nationales¹⁰. »

1.1.4. MODES DE GOUVERNANCE NE PERMETTANT PAS L'UTILISATION TRANSPARENTE DE TOUS LES TYPES DE RECHERCHE, SANS FAVORITISME NI CLIENTELISME

En dépit de quelques progrès réalisés en matière d'indicateurs de gouvernance, le Tchad ne fait pas partie de meilleurs pays du continent africain en matière de bonne gouvernance. Que ce soit pour la gestion de l'économie, le contrôle de la corruption, la stabilité politique et l'absence de guerre, la sécurité et la force de la loi, la participation citoyenne et la redevabilité, le Tchad doit encore fournir de nombreux efforts pour se rapprocher des pays africains ayant les meilleures pratiques de gouvernance (Cf. Tableau 1). Les indicateurs peu reluisants de la gouvernance au Tchad favorisent ainsi le développement du népotisme et du favoritisme sous toutes leurs formes sont des types de corruption qui peuvent saper le bon fonctionnement de l'État et compromettre la capacité des pouvoirs publics à servir l'intérêt général.

Tableau 1.1 : Performances du Tchad au regard de certains indicateurs de gouvernance entre 2017 et 2020

N°	Noms et omposantes de l'indice	2017		2018		2019		2020		2022	
		Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang
1	CPIA (Banque Mondiale)	2,7	32	2,7	32	2,8	31	2,8	31	2,7	32
2	Gestion économique	2,67	32	2,83	29	3	26	3	26	3,2	31
3	Politique structurelles	2,67	35	2,67	36	2,7	36	2,5	36	2,3	36
4	Politiques d'inclusion sociale et équité	2,6	35	2,8	34	3	33	3	33	2,9	34
5	Gestion et Institutions publiques	2,7	31	2,6	31	2,5	32	2,6	31	2,5	31
6	Ibrahim Index of African Governance (IIAG)	33,1	47	33,4	47	33,9	47	33,9	47		
7	Sécurité et force de la loi	37	44	37,5	43	37,5	43	37,5	43		
8	Participation, droits et inclusion	28,3	46	28,8	47	29,4	47	29,4	47		
9	Fondations pour les opportunités économiques	32,6	47	33,2	47	33,5	47	33,5	47		
10	Développement humain	34,4	21	34,2	51	35,1	51	35,1	51		

Source : Mo Ibrahim Fondation : 54 pays ; CPIA : pays IDA.

⁹ Rapport du Sous-comité thématique 3 du CODNI, p.13.
¹⁰ Ibidem.

Les contre-performances de la gouvernance générale n'épargnent pas le secteur de l'enseignement supérieur. Selon le Rapport d'enquête parlementaire sur le secteur de l'éducation « la gouvernance universitaire est gangrénée par une politisation à outrance dont les effets immédiats sont : la non-application du décret 900 et des nominations subjectives des cadres aux postes de responsabilité ; une instabilité chronique des affectations et une faiblesse généralisée dans les capacités de planification et de gestion des ressources humaines et matérielles¹¹. »

Au regard de l'analyse qui précède, on peut noter que les modes de gouvernance, en général, et celle universitaire, en particulier, ne favorisent pas une bonne régulation, organisation et gestion du travail scientifique, notamment en termes de recherche fondamentale, de recherche clinique et de recherche en sciences humaines et sociales. De même, la qualité de la gouvernance ne permet pas de définir comment et avec la participation de qui sont prises les décisions relatives à la recherche, quant aux priorités et sujets de recherche, à la sélection et conception des méthodes, à la coopération et aux synergies entre différentes parties du système de recherche et au contrôle de qualité des résultats. Somme toute, il va sans dire que dans le contexte actuel de gouvernance, les recherches cliniques et agricoles constituent les priorités de l'État et de ses partenaires.

1.1.5. EXPLICATIONS HISTORIQUES DES ASPECTS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET ORGANISATIONNELS DU CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Ancienne colonie de la France, le Tchad accède à l'indépendance le 11 août 1960. Fruit de la colonisation, il ne s'est pas adapté aux réalités historiques de sa fondation. C'est ainsi que dès 1962, il entame une rupture du processus démocratique hérité de la colonisation. À partir de cette date, le cycle de violences est inauguré.

En 1966, une rébellion armée voit le jour. En 1975, intervient un coup d'État ayant conduit au renversement du régime du Président François Tombalbaye et à son assassinat. Le changement de régime politique n'a pas suffi à extirper le mal. Le pays replonge dans une totale rébellion dont le summum était la guerre civile de 1979.

Les différents régimes, qui se sont succédé, n'ont pu extirper le mal. Ainsi, les tensions et positions politiques se sont radicalisées avec l'accession au pouvoir en 1982 de Hissein Habré qui, croyant pouvoir gérer facilement le Tchad, a instauré la terreur comme mode de gouvernance. Ce régime, qui est l'un des plus

sanguinaires au monde, a poussé beaucoup de Tchadiens à l'exil. Des mécontentements généralisés ont finalement favorisé la conquête du pouvoir par le MPS, avec à sa tête Idriss Deby qui, à son tour, a usé d'un pouvoir autoritaire pour se maintenir au pouvoir pendant plus de trois décennies.

Aux violences politiques instaurées comme mode de gouvernance, se sont greffées les sécheresses des décennies 1970-1980 et 1990 avec leurs corollaires de famines qui ont littéralement détruit les moyens de production. Les conséquences des sécheresses récurrentes sont l'apparition des conflits intercommunautaires sanglants autour des espaces vitaux que sont les points d'eau et les champs.

Ainsi, l'instabilité politique, les famines et les conflits communautaires ont eu pour point essentiel d'avoir instauré des politiques hostiles impliquant la réorientation des fonds publics pour assurer la sécurité et la paix, dit-on, au détriment des secteurs de développement dont la recherche en sciences humaines et sociales.

1.1.6. CONTEXTE D'INSTABILITE POLITIQUE RECURRENT DEFAVORABLE A LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

De 1960 à 1990, le Tchad n'a connu que des années d'instabilité. C'est véritablement à partir de 1990, avec l'avènement de la démocratie, que l'activité de la recherche devrait être entamée. Cependant, d'autres conflits politiques sont récurrents allant jusqu'aux rébellions armées répétitives. Les différentes manifestations politiques ont également eu un impact négatif sur la recherche.

À côté de ces conflits internes au Tchad, l'instabilité dans les pays voisins influence directement ou indirectement les activités de recherche. Nous notons aujourd'hui une affluence des réfugiés venant de la Centrafrique, de la Libye et du Soudan. Il y a autour de dix milles (10 000) réfugiés sur le sol tchadien actuellement. Ce qui détourne les regards des décideurs politiques de tout ce qui est recherche qui n'est plus considéré comme prioritaire. La priorité pour les autorités est de sauver des vies humaines en leur apportant de l'aide et en assurant leur sécurité.

De manière générale, ces différents conflits constituent un facteur de distraction pour les chercheurs qui pensent plus à leur survie qu'à la recherche. Les premiers pas à la recherche suivis de publications scientifiques ont débuté lorsque les chercheurs ont commencé à s'intéresser récemment au CAMES. Ces premiers pas

11 Rapport d'enquête parlementaire, p.64.

sont souvent interrompus par de nouveaux conflits tels que des attaques des rebelles contre le pays ou encore des manifestations d'octobre 2022 ayant entraîné des morts d'hommes. Beaucoup de Tchadiens, parmi lesquels les chercheurs, ont fui le Tchad pour se réfugier dans d'autres pays. Ce qui constitue un frein à la production. Les anciens travaux de recherche l'ont été souvent sous la conduite des chercheurs étrangers dans des domaines spécifiques qui les intéressent ou encore des recherches commandées.

Une étude menée par Rigas Arvanitis, Aurélie Pancera et All dans cinq pays du sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) et le Sénégal, dans l'intervalle allant de 1980 à 2017, a montré que le Tchad était dernier en termes de publication scientifique. Pendant que le Sénégal et le Burkina sont à 7621 et 4722 publications, le Tchad n'a fait que 377 publications en cette période¹². Ce qui témoigne que lorsqu'il y a des conflits, les fonds publics destinés à la recherche sont réorientés vers d'autres priorités. Les chercheurs, de leur côté, manquent de moyens et de concentration pour la production scientifique.

1.1.7. IMPACT DES SPECIFICITES CULTURELLES SUR L'ORGANISATION DU SYSTEME DE RECHERCHE

Le Tchad est un pays contrasté et riche d'une grande diversité culturelle. Ce contraste culturel se traduit par une diversité linguistique dont l'État, pour ses activités administratives et diplomatiques, utilisent deux langues officielles qui sont le français et l'arabe. En 1995, le Décret 95-071/PR/MEN, portant l'institution de l'enseignement bilingue dans le système éducatif tchadien est pris par le président de la République. La Loi N°16, portant l'orientation du système éducatif tchadien, stipule dans son article 5 que « l'enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le français et l'arabe¹³ ». L'introduction de la langue arabe aux côtés du français est le produit des débats politiques et conflictuels liés à l'histoire de l'État tchadien. Le bilinguisme, mis en place dans un cadre juridique depuis une dizaine d'années, est biaisé dans son exécution. Ce bilinguisme ressemble à une revendication politique et non une action publique valorisant l'apprentissage des deux langues officielles introduites au Tchad. L'organisation du système de recherche soumise à ce bilinguisme est impactée par des revendications individuelles au nom des quotas pour l'attribution des budgets ou des nominations à des postes de responsabilité. L'accès à la production des connaissances scientifiques dans ces deux langues reste, pour la

plupart des cas, cloîtrées au sein des espaces culturels francophones et arabophones. L'échange scientifique, en termes de vulgarisation des résultats de recherche, entre les chercheurs arabophones et francophones est inexistant faute de communication. Ces spécificités linguistiques, qui devraient en principe être une richesse, impactent négativement l'organisation du système de la recherche au Tchad.

1.1.8. FAIBLE UTILISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE AU TCHAD

La production de la connaissance scientifique au Tchad reste encore méconnue par le public. Les acteurs politiques et médiatiques s'intéressent très peu aux activités scientifiques des chercheurs. Dans tous les domaines de la science, les chercheurs tchadiens produisent des données scientifiques qui devraient éclairer les décideurs politiques dans l'exercice de leurs activités, mais hélas, nous constatons une faible utilisation des résultats de ces recherches. Le problème se situe dans la vulgarisation de ces résultats. Le Tchad ne dispose pas d'une banque de données issues de la production scientifique de chercheurs. Ce qui pose un problème de coordination des activités de recherche. Les chercheurs sont parfois impliqués à titre individuel aux débats politiques, en fonction des contacts qu'ils disposent au sein de la sphère politique, sans qu'on prenne en compte réellement les résultats de leurs recherches.

1.1.9. CONTEXTE DE TRANSITION POLITIQUE SANS REELLE INFLUENCE SUR LE SYSTEME DE LA RECHERCHE

Le pays est en transition politique, mais elle n'affecte pas le système de recherche. Pendant cette transition, des efforts ont été fournis par le gouvernement afin de redynamiser le système de recherche au Tchad. Un séminaire sur les conditions d'enseignement supérieur et de recherche, regroupant les enseignants-chercheurs, les responsables des établissements universitaires et des administrations publiques, a été organisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche afin de faire l'état des lieux de ce secteur. Cette journée de réflexion a permis aux participants de retenir plusieurs points :

- réorganiser la cartographie universitaire autour de 4 à 5 pôles universitaires ;
- supprimer le Centre national des œuvres universitaires (CNOU) et ramener les œuvres universitaires aux institutions universitaires ;
- sanctionner les enseignants qui ne respectent pas l'éthique professionnelle ;

¹² État de la recherche dans les pays du Sahel au travers de la bibliométrie, p.7.

¹³ Tchad : le bilinguisme est-il effectif dans le système éducatif ? <https://tchadinfos.com/tchad-le-bilinguisme-est-il-effectif-dans-le-systeme-educatif/>, consulté le 28 novembre 2023.



- restaurer la bourse comme recommandé par le Dialogue National Inclusif, mais la réglementer en fonction de critères, repousser l'âge de la retraite des Professeurs Titulaires et Maître de Conférences à 70 ans ;
- Oeuvrer pour le rattachement de l'ENA au ministère de l'enseignement supérieur.
- Placer les Écoles Normales Supérieures sous la tutelle des Universités ;
- créer une Direction des équivalences et des authentications des diplômes étrangers et privés laissant à l'Office national des examens et concours du supérieur (ONECS) les examens et concours, tandis que les diplômes nationaux seront authentifiés par les Institutions qui les ont délivrés¹⁴.

1.2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Selon la méthodologie DRA, le contexte économique présente (i) l'état du développement humain pour stimuler la recherche en sciences sociales ; (ii) les TIC et le développement de la recherche en sciences sociales ; (iii) le diagnostic des infrastructures physiques pour favoriser une recherche de qualité et (iv) la connexion

entre le milieu de la recherche en sciences sociales et le secteur privé.

1.2.1. FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN POUR BOOSTER LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Selon les dernières estimations des Nations Unies¹⁵, la population du Tchad en milieu d'année 2021 était d'environ 17,2 millions d'habitants, correspondant respectivement à 0,2% de la population mondiale et à 1,5% de la population d'Afrique sub-saharienne. Par rapport à son étendue, de 1 284 000 kilomètres carrés, la densité de la population tchadienne est de 13,2 habitants au kilomètre carré ; ainsi, le Tchad est 3,8 fois moins densément peuplé que l'Afrique subsaharienne (qui a en moyenne 52,0 habitants au kilomètre carré) et 4,4 fois moins que le monde dans sa globalité (qui a 60,7 habitants au kilomètre carré).

Une des caractéristiques de la population tchadienne est qu'elle est fortement jeune, la moitié étant âgée de moins de 15 ans depuis l'an 2000. En 2021, l'âge médian était de 15,0 ans au Tchad contre 17,6 ans pour l'Afrique subsaharienne et 30,0 ans pour le monde.

Tableau 1.2 : Évolution de la population tchadienne de 1960 à 2021

N°	Année	Population totale, au 1er juillet de l'année	Densité de la population, au 1er juillet de l'année (habitants au kilomètre carré)	Age médian, au 1er juillet de l'année (années)
1	1960	3 028 688	2,4	19,1
2	1970	3 667 394	2,9	17,5
3	1980	4 408 230	3,5	15,6
4	1990	5 827 069	4,6	15,2
5	2000	8 259 137	6,6	14,6
6	2005	10 005 012	7,9	14,7
7	2006	10 365 614	8,2	14,7
8	2010	11 894 727	9,4	14,6
9	2015	14 140 274	11,2	14,7
10	2020	16 644 701	13,2	14,9
11	2021	17 179 740	13,6	15,0

Source: UNDESA (2022)

Jusqu'en 2018, la population féminine a été majoritaire au Tchad et représentait 51,8% (ECOSIT IV). Cependant, selon UNDESA (2022), le rapport de masculinité de la population au Tchad en 2021 serait de 100,8 hommes pour 100 femmes contre 99,3 en moyenne pour l'Afrique

subsaharienne et 101,1 pour le monde.

Le niveau de développement humain du Tchad est faible. Le pays est 190e sur 191 suivant le classement en fonction de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD de

¹⁴ Page officielle et publique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

¹⁵ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2022). World Population Prospects 2022: Methodology of the United Nations population estimates and projections (UN DESA/POP/2022/TR/NO. 4).

2022¹⁶. Le niveau d'IDH du Tchad a connu une croissance continue au taux annuel de 2,1% sur la période de l'an 2000 à 2010, puis à un rythme moins fort, au taux annuel de 0,7% sur la période de 2010 et 2021. Il faut relever qu'après avoir atteint un niveau de 0,403 en 2019, l'IDH du Tchad a décliné les années subséquentes atteignant 0,397 en 2020 puis 0,394 en 2021¹⁷.

La tendance à la baisse de l'IDH après 2019 est corrélée à l'évolution de sa première composante, l'espérance de vie à la naissance qui a décliné de son niveau le plus élevé de 53,3 ans en 2019 à 52,3 ans en 2020 puis 52,5 ans en 2021. Suivant la composante de l'IDH sur l'éducation, à la scolarisation d'un enfant au Tchad à partir de 2019, celui-ci

espère rester 8,0 années dans le système scolaire (donc il terminera la classe de 5e s'il ne redouble aucune classe) alors que le temps moyen de scolarisation est de 2,6 ans. Par rapport à la troisième composante de l'IDH, les embellies consécutives à l'entrée du Tchad dans la classe des pays producteurs de pétrole ont permis d'atteindre en 2015 un revenu national brut (RNB) par habitant de 1 804 dollars américains constants en parité de pouvoirs d'achat (PPA) de 2017. Le pays n'a pu se redresser suffisamment depuis le choc pétrolier de 2015, son RNB par habitant ayant une tendance à la baisse depuis ce choc, atteignant en 2021 un niveau de 1 364 dollars américains constants en PPA de 2017.

Tableau 1.3 : Évolution de l'indice de développement humain du Tchad et ses composantes de 2000 à 2021

N°	Année	Espérance de vie à la naissance	Nombre d'années de scolarisation attendues	Nombre moyen d'années de scolarisation	Revenu national brut par habitant (dollars constants, en parité de pouvoirs d'achat de 2017)	Valeur de l'indice de développement humain
1	2000	47,4	4,8	1,3	882	0,291
2	2010	49,6	6,6	1,8	1 669	0,362
3	2015	51,6	7,3	2,2	1 804	0,389
4	2018	52,8	7,9	2,5	1 553	0,398
5	2019	53,3	8,0	2,6	1 555	0,403
6	2020	52,8	8,0	2,6	1 421	0,397
7	2021	52,5	8,0	2,6	1 364	0,394

Source : UNDP (2022)

La situation du développement humain au Tchad, telle que décrite, met en exergue les insuffisances économiques pouvant entraver la participation active des chercheurs et de la recherche à la société. Les gens vivent peu longtemps pour se consacrer à la recherche, qui peut parfois demander à y consacrer des années de labeur avant d'espérer en voir les résultats. Par ailleurs, l'accès des populations tchadiennes à l'éducation demeure marginal et, par conséquent, atteindre le niveau de l'enseignement supérieur pour pouvoir s'engager dans la recherche demeure hors de portée pour une grande partie de la population.

Pourtant, le Tchad a fait du développement social une priorité en allouant des ressources substantielles au financement des secteurs sociaux. En particulier, bénéficiant des ressources pétrolières, le pays a investi dans les secteurs sociaux prioritaires que sont la santé, l'éducation et l'eau. Mais les dépenses sociales sont en deçà des engagements du pays dans le cadre des

conventions internationales (Maputo, Abuja, Bamako, Partenariat Mondial pour l'Éducation, ...). Pour preuve, les dépenses de santé représentent en moyenne sur les deux dernières décennies 4,5 % du PIB tandis que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu s'établissait à 5,1 % et 5,7 % (Banque mondiale, 2022). Pour ce qui est du secteur de l'éducation, les dépenses totales représentent en moyenne 2,8% du PIB, contre 3,9 % pour les pays comparables. Ainsi, l'investissement public dans les secteurs sociaux dépend fortement d'appuis extérieurs, 25 % seulement étant financé par des fonds nationaux au cours des cinq dernières années. Toutefois, on observe un contraste entre les ressources investies et le niveau de développement social interroge sur l'efficacité des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. En revanche, les dépenses de sécurité se sont accrues de manière exponentielle atteignant 40% du niveau global des dépenses publiques. On peut conclure que les dépenses de sécurité ont évincé les dépenses sociales dans le contexte du Tchad.

¹⁶ UNDP (United Nations Development Programme). 2022. Human Development Report 2021-22: Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World. New York.

¹⁷ Idem.

Fort de cette situation générale, le financement public de la recherche et de l'enseignement supérieur reste le maillon faible des priorités du Gouvernement. En effet, la part du budget consacré à la recherche par rapport au PIB était autour de 0,3% en 2016. Sur la période 2004 à 2014 caractérisée par l'embellie économique due à l'entrée massive des recettes pétrolières, la part du budget public alloué à l'enseignement supérieure par rapport au budget global représente en moyenne 18% et retrouve son niveau d'avant pétrole. Dans une dynamique comparative, on note que le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur reste faible par rapport aux autres pays africains dont le Cameroun, le Sénégal et le Mali qui consacrent en moyenne respectivement 10,37%, 27% et 20% de leur budget total à l'enseignement supérieur et 0,6% (Sénégal) et 3% (Mali) à la recherche¹⁸.

1.2.2. FRACTURE NUMERIQUE ET DIFFICULTES DE RECHERCHE EN SCIENCE SOCIALE

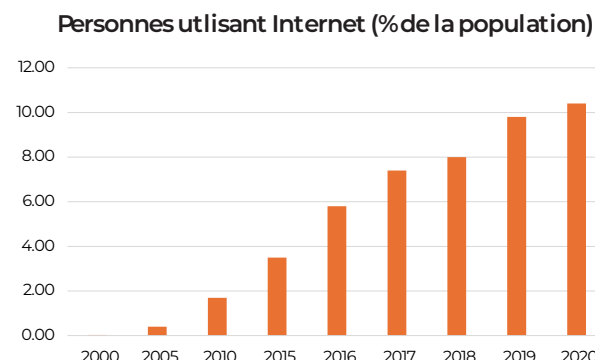
Les technologies modernes concernent des domaines très évolutifs et des techniques diverses, pouvant rendre plus accessible les rapports entre les humains et les machines. Elles incluent l'ordinateur, l'Internet, les smartphones, etc. La recherche en sciences sociales peut être facilitée par l'accès aux technologies modernes, par exemple, à travers l'accès aux moteurs de recherche académiques qui permettent aux chercheurs et étudiants de trouver des articles scientifiques pertinents plus rapidement. Grâce à ces technologies, il est possible aux chercheurs de renforcer leurs capacités sans avoir nécessairement besoin de se déplacer comme à une autre époque, pour apprendre de nouvelles techniques ou échanger avec des partenaires travaillant sur des thématiques connexes.

L'outil clé dans l'appropriation des technologies est l'Internet. Cependant, l'accès à l'internet constitue une grosse difficulté. Parmi ces difficultés figure en bonne place le coût qui est parmi les plus élevés en Afrique et partant dans le monde. En réponse, le gouvernement du Tchad, a initié la baisse du prix de la data. À travers l'Agence de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), il est demandé aux différents opérateurs de téléphonie mobile de se conformer à la loi de finances 2020, adoptée le 30 décembre 2019, dans laquelle est supprimé le droit d'accise sur l'Internet de 18 %. Ainsi, des réductions de 30% allant jusqu'à 60% pour certains forfaits proposés par des compagnies de téléphonie mobile.

En ce qui concerne le taux d'accès de la population à l'Internet, il évolue très lentement : de 0,04% en l'an 2000,

ce taux n'a dépassé la barre des 5,0% qu'après 2015 et a franchi les 10,0% à partir de 2020.

Graphique 1.2 : Évolution du taux d'accès à l'Internet au Tchad de l'an 2000 à 2020



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

1.2.3. INSUFFISANCE D'INFRASTRUCTURES PHYSIQUES POUR MENER LA RECHERCHE DE QUALITE

Au cours de deux dernières décennies, le Tchad s'est inscrit dans la dynamique de développement du secteur de l'enseignement supérieur. Ainsi, la seule université du Tchad créée dans les années 1970 s'est vue incapable d'accueillir le nombre des étudiants de plus en plus croissant. Pour décongestionner l'Université du Tchad, neuf (09) autres ont été créées dans les provinces du pays. Mais, dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'analyse diagnostique du secteur a montré que ces nouvelles institutions d'enseignement supérieur créées éprouvent des difficultés en termes d'infrastructures physiques (bâtiments, bureaux, laboratoires, etc.). Celles-ci ont été alors jugées insuffisantes pour améliorer la production scientifique.

En ce qui concerne l'enseignement, il a été noté que malgré l'élargissement de l'offre public et privé d'enseignement, la faiblesse des infrastructures occasionne une faiblesse des capacités d'accueil pour tous les cycles. En 2015, le secteur public ne pouvait qu'accueillir 16 820 étudiants dans les premières années alors que le nombre de nouveaux bacheliers était d'environ 32 000.

En outre, il a été relevé que les conditions d'apprentissage restent inadéquates à cause de la vétusté des infrastructures ainsi que l'insuffisance de laboratoires, de bibliothèques et de salles de cours. Une autre faiblesse du

système était l'absence d'une politique de modernisation des équipements et des infrastructures universitaires.

1.2.4. DECONNEXION ENTRE LE MONDE DE LA RECHERCHE EN SCIENCE SOCIALE ET LE SECTEUR PRIVE

Le secteur privé tchadien demeure embryonnaire et largement dominé par les petites entreprises qui exercent dans le secteur des services. Ce secteur reste peu connecté au monde de la recherche.

De ce fait, il n'existe pas de réelles opportunités pour les chercheurs en sciences sociales dans le secteur privé. Pourtant, celui-ci devrait financer la recherche tout en valorisant les résultats par leur utilisation pour le développement des entreprises. Les seules collaborations généralement observées tournent autour des appels d'offres pour des conseils sur les questions identifiées au préalable par les commanditaires.

1.3. CONTEXTE INTERNATIONAL

La position géostratégique du Tchad et l'usage de deux langues officielles (français et arabe) lui offrent des opportunités de collaborations et de partenariats internationaux en matière de recherche, d'enseignement et de services économiques, plus particulièrement avec le monde francophone et le monde arabe. Ces collaborations et partenariats s'inscrivent dans le cadre des échanges Sud-Sud et Nord-Sud.

Les échanges internationaux ont pour cadre de référence la vision 2030 du pays « le Tchad que nous voulons » arrimée aux agendas internationaux, notamment ceux de 2063 de l'Union Africaine et de 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

Ce projet de société visant à traduire les engagements des autorités tchadiennes pour une transformation structurelle de la société a été décliné dans un premier Plan National de Développement (PND) 2017-2021 bâti autour de quatre (4) axes que sont : i) le renforcement de l'unité nationale, ii) le renforcement de la bonne gouvernance et d'un État de droit, iii) le développement d'une économie forte et compétitive et iv) l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne. En vue d'obtenir des résultats probants, le Gouvernement entend renforcer le développement du capital humain, pierre angulaire des réformes sociétales souhaitées. Le Gouvernement entend aussi maintenir sa politique de diversification économique et de développement harmonieux des zones urbaines, accélérer le rythme des réformes déjà entreprises, soutenir et encourager le secteur privé, les organisations de la société civile

et les Associations des Droits de l'Homme pour leur participation active au processus de l'émergence du pays. Le Gouvernement compte, enfin, saisir les opportunités qu'offre la coopération internationale pour l'amélioration du cadre de la recherche-action en lien avec la société tchadienne.

Les collaborations et partenariats permettent aux chercheurs tchadiens d'améliorer (i) la qualité et la réputation de la recherche, (ii) l'accès aux marchés du travail international et (iii) la compétitivité de l'économie nationale.

1.3.1. POLITIQUE NATIONALE VOLONTARISTE DE COOPERATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

La politique nationale volontariste de coopération internationale de recherche et d'enseignement s'inscrit dans une démarche dynamique avec les pays du Nord, du Moyen-Orient et de l'Orient, d'une part et d'autre part, avec les pays francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

1.3.1.1. Coopération de recherche et d'enseignement avec les pays du Nord, du Moyen Orient et de l'Orient

Le Tchad a un lien historique de coopération de recherche et d'enseignement avec bon nombre de pays du Nord (France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Canada, Russie, l'Allemagne, Italie, etc.), du Moyen Orient (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Iran, Irak, Syrie, Turquie, etc.) et de l'Orient (Chine, Japon, etc.). Toutefois, il faut relever les liens singuliers et coloniaux qui lient le Tchad et la France.

En effet, la France, ancienne puissance coloniale, a toujours appuyé la recherche au Tchad à travers des générations de coopérants qui dirigeaient, puis conseillaient les institutions nationales d'enseignement et de recherche. Les résultats de la recherche sont cependant insuffisants. Le pays a été pendant longtemps le terrain de nombreuses recherches, sans disposer ni former véritablement des chercheurs. Les conflits incessants et l'instabilité politique, qui ont perduré pendant des décennies, ont rendu difficile, pour les autorités tchadiennes, la construction des infrastructures de recherche. Dans ces conditions, la recherche tchadienne, en général, et celle en sciences sociales, en particulier, sont aujourd'hui en retard par rapport à celles des pays environnants. Il en est de même des institutions tchadiennes de recherche.

Dans la redéfinition des relations de coopération avec les partenaires historiques de la recherche au Tchad, français

dans la plupart des cas, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a entrepris de réorganiser son système de bourses universitaires, pour l'arrimer davantage à des critères scientifiques, voire aux priorités qui seraient d'ores et déjà définies.

Le renforcement de l'offre publique en matière d'enseignement supérieur constitue, en effet, depuis 1990, la préoccupation des plus hautes autorités tchadiennes. De deux (2) institutions sous tutelle, en 1990, à savoir l'Université du Tchad et l'École Normale Supérieure, le Tchad compte aujourd'hui dix (10) universités, six (6) instituts nationaux, quatre (4) Écoles Normales Supérieures et deux (2) grandes Écoles sous double tutelle. Cependant, quantitativement et qualitativement, il manque sérieusement de ressources humaines qualifiées. C'est justement pour combler ce manquement qu'un plan triennal de formation des formateurs a été mis en place pour l'exercice 2012-2014. Pour un budget global de 4 043 000 000, ce plan avait pour objectif de disposer, à la fin du projet, de 127 Titulaires de Master, de

221 Docteurs, de 194 Maîtres-assistants et de 35 Maîtres de Conférences et Professeurs Titulaires. Le plan triennal avait été soumis à l'approbation de Monsieur le Président de la République en 2010, approuvé en 2011 et financé en 2012. Une commission nationale chargée d'attribuer des bourses d'études, d'équipements des laboratoires de recherche et des missions de terrain sur le fonds de formation des formateurs en abrégé CONFOFOR a été créée en 2013 par Arrêté N°71/PR/PM/MERFPS/SG/2013 du 11 mars 2013. Les membres de ladite Commission ont été nommés par Arrêté N°74/PR/PM/MERFPS/SG/2013 du 05 avril 2013. Un Comité de suivi et de contrôle a été également mis en place par Arrêté N°110/PR/PM/MESRFPS/SG/2013 du 05 avril 2013 et les membres nommés par Arrêté N°115/PR/PM/MERFPS/SG/2013 du 17 avril 2013.

Les résultats à mi-parcours obtenus après deux (2) années d'exercice sont satisfaisants. Le tableau ci-après présente les types de bourses attribuées, le nombre de bénéficiaires ainsi que les montants alloués durant les deux premières années du projet.

Tableau 1.4 : Types de bourses et montants attribués

N°	Types de bourses	Nombre de bénéficiaires	Montants alloués
1	Master	129	495 500 000
2	Doctorat	590	1 550 500 000
3	Post-doc	64	210 500 000
4	Équipements et terrain	84	252 561 000
5	Frais de fonctionnement		47 629 500
Total		867	2 556 690 500

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur

En deux (2) années, 867 enseignants-chercheurs et chercheurs ont bénéficié de l'appui financier sur le fonds CONFOFOR pour poursuivre leurs études et recherches au Tchad, en Afrique ou en Europe : 129 pour le Master, 590 pour le Doctorat, 64 pour le post-doctorat et 84 pour les équipements de recherche et les missions de terrain. Le montant global alloué pour les deux (2) premières années est de 2 556 690 500 F CFA sur les 2 696 000 000 F CFA décaissés. Par rapport au projet initial, il reste donc 1 486 309 500 F CFA à décaisser.

En dehors de cela, il y a l'association GESST (Groupe d'Entraide pour l'Enseignement Supérieur et à la Santé au Tchad). Le GESST regroupe plus de deux cents universitaires et professionnels issus de la diaspora tchadienne de l'Europe (médecins, ingénieurs, cadres supérieurs, etc.) associés à des non Tchadiens aux parcours universitaires et professionnels équivalents.

En plus de l'effort du Gouvernement tchadien, le pays bénéficie d'un Programme de bourses de l'Ambassade de France intitulée Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants (FSPI). Ce fonds permet annuellement, depuis quelques années, de financer un certain nombre de projets des doctorants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Il en est de même du Programme de bourses du Gouvernement français intitulé Séjour Scientifique de Haut Niveau (SSHN). Destinée aux chercheurs séniors, cette bourse permet à notre de chercheurs tchadiens de réaliser des publications en vue de leur changement de grade. Au titre de l'année 2023, deux membres de CRESPO ont bénéficié de cette bourse. Les objectifs fixés pour ce dispositif sont les suivants : (i) participer au renforcement des capacités des établissements supérieurs et de recherche tchadiens en contribuant à l'inscription des enseignant(e)s-chercheur(e)s à un grade supérieur du CAMES, en particulier, des Maîtres-Assistants (es) vers

le grade de Maîtres de Conférences afin de stimuler la production locale de docteurs ; et (ii) stimuler l'augmentation des relations de coopération entre établissements français et tchadiens.

Outre le cadre institutionnel de recherche et d'enseignement avec la France, le Tchad coopère avec des institutions de financements de la recherche, notamment le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada, le Consortium pour la Recherche en Économie en Afrique basée au Kenya, le Programme de Troisième Cycle Inter Universitaire en Économie au Burkina Faso, le Programme LEINDEN au Pays Bas, etc.

Somme toute, la coopération universitaire entre le Tchad et les pays du Nord et/ou du Moyen Orient reste dominée par le lien séculaire qui le lie à la France. Toutefois, la collaboration et les partenariats avec les pays du Sud et du Maghreb restent privilégiés. Au nom de ces accords, certaines Facultés ont pu conclure des conventions et des avenants avec d'autres Facultés de l'extérieur. La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de N'Djaména, par exemple, a signé des conventions avec les Facultés des Sciences Juridiques et Politiques des Universités de Maroua, de Ngaoundéré, de Yaoundé, de Poitiers, du Sénégal, etc. Il en est de la Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication et la Faculté des Sciences et Sociales avec la Faculté des Arts, Lettres et Sciences de l'Université de Ngaoundéré et de l'Université de Yaoundé et de Maroua. Ce qui est valable pour l'extérieur l'est aussi pour l'intérieur. Les Institutions d'enseignement supérieur tchadiennes ont également signé des accords et des conventions entre elles.

I.3.1.2. Coopération de recherche et d'enseignement avec les pays francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb

La Coopération Sud-Sud (CSS) est le partage mutuel et l'échange de solutions de développement stratégiques – connaissances, expériences et bonnes pratiques, politiques, technologies, savoir-faire et ressources – entre pays du Sud. Cette coopération s'inscrit dans une logique triangulaire impliquant des partenariats entre deux ou plusieurs pays en développement et un pays tiers partenaire, le plus souvent un partenaire fournisseur de ressources et/ou une organisation multilatérale.

La présente sous-partie met en lumière l'intégration du système de recherche au Tchad dans des réseaux plus vastes (sous-régionaux, régionaux et internationaux), favorisant et enrichissant les échanges et la collaboration

universitaire à l'effet de faire accroître les possibilités et les opportunités pour les chercheurs.

Le Tchad est un terrain de choix pour observer son rapprochement avec l'Orient, car il est situé à la périphérie immédiate du Maghreb et constitue un espace transitoire entre Afrique noire et monde arabe. Cette position charnière se ressent au niveau culturel : la population tchadienne se partage presque à moitié entre religions musulmane (54 %) et chrétienne (46 %) [Coudray, 1998]. De même, le choix de l'État tchadien d'adopter en 1982 l'arabe comme seconde langue officielle, aux côtés du français, renvoie à la bipolarité du pays entre Orient et Occident.

Ainsi, les interventions les plus remarquées au Tchad émanent de la Libye et des États du Golfe, d'autres partenaires « anciens » (Soudan, Égypte, Algérie, Maroc, Tunisie) ou « nouveaux » (Iran) sont également actifs, quoique à des degrés divers. L'intensification des liens tchadiens avec le monde islamique est un phénomène qui peut être à portée durable et qui préfigure un recentrage géopolitique du Tchad vers le monde arabo-musulman en même temps.

L'espace CEMAC

Le Tchad fait partie des six (6) pays de l'Espace CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Cet espace comprend 28 universités publiques nationales réparties comme suit : le Cameroun (11), le Congo (02), le Gabon (03), la Guinée Équatoriale (01), la République Centrafricaine (01) et le Tchad (10)¹⁹. Il comprend également une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur nationaux et intergouvernementaux, notamment l'École d'Hôtellerie et de Tourisme (EHT) de Ngaoundéré, l'École Inter-États des Douanes (EIED) de Bangui, l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie 19 La spécificité du Tchad réside dans le fait que les institutions d'enseignement supérieur sont parfaitement autonomes. Alors qu'au Cameroun et au Congo, les instituts nationaux et les grandes écoles sont sous la coupe des universités, au Tchad, il n'en est pas le cas. Non seulement les Instituts nationaux et les grandes écoles sont autonomes, ils sont directement rattachés au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Appliquée (ISSEA) de Yaoundé, l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Évaluation de Projets (ISTA) de Libreville, l'Institut de l'Économie et des Finances (IEF) de Libreville et le Centre Inter-États Supérieur en Santé Publique de l'Afrique

¹⁹ La spécificité du Tchad réside dans le fait que les institutions d'enseignement supérieur sont parfaitement autonomes. Alors qu'au Cameroun et au Congo, les instituts nationaux et les grandes écoles sont sous la coupe des universités, au Tchad, il n'en est pas le cas. Non seulement les Instituts nationaux et les grandes écoles sont autonomes, ils sont directement rattachés au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Centrale (CIESPAC) de Brazzaville. Il compte, enfin, plus de 500 institutions privées d'enseignement supérieur.

Dans l'espace CEMAC, le Tchad fait également partie de la Conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherches d'Afrique Centrale (CRUROR-AC), organe consultatif de la CEMAC créé en 2003. Il est doté de quatre (4) structures dont la Cellule communautaire LMD, la Cellule communautaire d'Assurance Qualité, le Groupe de Recherche CEMAC et le Comité d'experts de Recherche chargé d'examiner et de délibérer sur les questions liées à l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique.

L'espace Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)

Membre fondateur du CAMES depuis sa création en 1968, le Tchad fait partie des dix-neuf (19) pays qui le composent. Les dix-neuf (19) pays sont répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, la Région des Grands Lacs et l'Océan Indien.

La plupart des enseignants-chercheurs et chercheurs tchadiens, notamment francophones, sont annuellement évalués au CAMES.

Tableau 1.5 : Effectifs globaux des enseignants-chercheurs et chercheurs du Tchad et effectifs promus au CAMES au 31 décembre 2022

N°	Grades	Ensemble			Promotion au CAMES		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS							
1	Professeurs Titulaires	10	0	10	10	0	10
2	Maîtres de Conférences	70	1	71	65	1	66
3	Maîtres-Assistants	203	12	215	203	12	215
4	Assistants d'Université	399	35	434			
5	Assistant	977	68	1045			
	Total	1659	116	1775	278	13	291
CHERCHEURS							
1	Directeurs de Recherche	1	0	1	1	0	1
2	Maîtres de Recherche	3	0	3	3	0	3
3	Chargés de Recherche	10	3	13	10	3	13
4	Attachés de Recherche	13	0	13			
	Total	27	3	30	14	3	17

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

Tableau 1.6 : Promotion en grade au CSUE au 31 décembre 2022

N°	Grades	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS				
1	Professeurs Titulaires	0	0	0
2	Maîtres de Conférences	5	0	5
3	Maîtres-Assistants			
	Total	5	0	5
CHERCHEURS				
1	Directeurs de Recherche	0	0	0
2	Maîtres de Recherche	0	0	0
3	Chargés de Recherche	0	0	0
	Total	0	0	0

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

L'espace Conseil Supérieur des Universités d'Égypte (CSUE)

Le Tchad a signé un Accord de Coopération et de partenariat avec le CSUE (Conseil Supérieur des Universités d'Égypte). Au nom de cet Accord, les enseignants-chercheurs et chercheurs tchadiens, notamment arabophones, sont évalués au CSUE.

La Commission Régionale d'Experts (CRE)

Le Tchad fait partie de la Commission Régionale d'Experts de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) d'Afrique centrale et des Grands lacs. Annuellement, la CRE se réunit pour sélectionner les projets enregistrés en réponse à l'appel d'offre régional et valider les rapports finaux des projets sélectionnés. Organe consultatif qui participe à la définition et à la cohérence des orientations stratégiques de la politique scientifique régionale dont l'élaboration et la mise en œuvre tant fonctionnelles qu'opérationnelles, relèvent de la Direction Régionale Afrique Centrale et Grands Lacs de l'AUF (DRACGL).

1.3.1.2.1. Cadre institutionnel de production et de diffusion de la recherche en Sciences Sociales dans une approche d'ouverture à l'internationale

Plusieurs institutions de recherches s'activent dans la production et la dissémination des travaux de recherche en sciences sociales dans une approche d'ouverture avec le monde extérieur. De manière générale, on peut citer :

- les dix universités du pays et les instituts qui leur sont rattachés. Les dix universités réunies ne disposent que de deux Écoles Doctorales (ED) rattachées à l'Université de N'Djamena : ED- Sciences Techniques et Environnement et ED-Lettres, Sciences Humaines et Sociales. L'animation de ces écoles doctorales se fait en coopération avec des universités et instituts européens et africains francophone ;
- le Centre national d'appui à la recherche (CNAR), créé en 1991 à partir des installations de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) est devenu par ordonnance n° 012/PR/2015 du 03 Septembre 2015 Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD). Rattaché au Ministère de l'Enseignement Supérieur, le CNRD collecte la documentation scientifique et technique sur le Tchad (fonction de « dépôt légal ») et a pour mission de soutenir matériellement des recherches, favoriser les réseaux de chercheurs (colloques, publications), aussi bien que de connecter ces réseaux avec les milieux économiques et politiques. En fait, son activité a longtemps consisté à soutenir la Mission paléanthropologique franco-tchadienne.

Dans ces conditions, les organismes de recherche nationaux précités regroupent, non seulement peu de chercheurs nationaux et internationaux, mais le niveau de production et de diffusion des travaux de recherche reste faible. Il n'existe pas non plus de répertoire de publications scientifiques.

Produire et disséminer les résultats via les canaux conventionnels demeurent difficile pour les chercheurs du Tchad. Les canaux de publication sont peu nombreux. On dénombre entre autres les Annales des Universités de N'Djaména, de Sarh, de Moundou, d'Abéché et la Revue Scientifique du Tchad du CNRD. Les objectifs de ces revues scientifiques sont entre autres de favoriser l'émergence d'une culture d'écriture et de publications scientifiques dans les universités aussi bien publiques que privées sur des problématiques d'intérêt pour la société africaine en général et le Tchad en particulier. De plus, la plupart de ces revues ne sont pas disponibles en ligne et en accès libre. Bien que ces revues ne soient indexées dans le ranking international, elles constituent des ouvertures pour les chercheurs de l'espace CAMES.

1.3.2. PROMOTION DES PARTENARIATS POUR UN ACCES AUX MARCHES DU TRAVAIL INTERNATIONAL

Au-delà de l'aspect collaboratif et des partenariats dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, le Tchad a adhéré à plusieurs institutions ou organisations internationales à savoir :

- la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) ;
- le Groupe G5 SAHEL ;
- la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) ;
- l'Organisation des Nations Unies (ONU) ;
- l'Union Africaine (UA), le Fonds Monétaire International (FMI) ;
- l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- le Groupe de la Banque Mondiale ;
- le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- l'Organisation de Coopération Islamique (OCI), etc.

En dépit de l'adhésion du Tchad à ces différentes organisations internationales, les cadres tchadiens restent sous représentés dans ces instances, l'exception faite avec la Présidence de la Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat Exécutif de l'OCI qui sont dirigés respectivement par leurs Excellences MOUSSA FAKI MAHAMAT et HISSEIN BRAHIM TAHA.

1.3.3. PROMOTION D'UN LEADERSHIP ECLAIRE POUR UNE PRODUCTION SCIENTIFIQUE DE QUALITE

En dépit de la mise en œuvre par le gouvernement de plusieurs Stratégies Nationales de Réduction de Pauvreté (SNRP1 et 2) et des plans nationaux de Développement (PND 2013-2015 et PND 2017-2021) en lien avec les agendas internationaux, le Tchad demeure l'un des pays le moins avancé, classé 190^{ième} sur 191 pays en 2021 (PNUD, 2022) en termes de développement humain. Le pays compte 16 millions d'habitants (2022 selon les projections de l'INSEED), soit trois fois plus qu'en 1990 et, selon les prévisions, trois fois moins que dans vingt ans. Autre prévision saisissante : 4 millions de jeunes arriveront sur le marché du travail d'ici à 2025, pour une population actuelle de 4,7 millions d'actifs. Aussi, on note une baisse de l'incidence de la pauvreté de 4 points de pourcentage entre 2011 et 2018. En effet, l'incidence de la pauvreté

est passée de 46,7% au niveau national en 2011 à 42,4% en 2018 (ECOSIT4). Cette baisse du taux de pauvreté au niveau national contraste avec la volatilité du taux de croissance économique qui compromet l'atteinte des objectifs de développement durable.

En somme, malgré les efforts consentis par l'État tchadien, il est évident que le pays ne produit pas autant de recherche compte tenu de sa fragilité sociopolitique et économique. La valeur de ses ressources n'est pas encore reflétée dans sa base de connaissances au niveau mondial.

Au regard de la présentation du contexte international, on peut formuler la recommandation qui se résumerait à la systématisation de la recherche pour le développement socioéconomique du Tchad, ce qui, entre autres, permettrait d'améliorer la production et l'utilisation de la recherche sociale pour le développement durable.

CHAPITRE 2 :

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Messages clés

- Quatre catégories d'acteurs constituent l'écosystème de la recherche scientifiques au Tchad, notamment : i) les établissements d'enseignement supérieur, ii) le gouvernement et les organismes de financement, iii) les organisations du secteur privé (industries) et iv) les organisations de la société civile.
- Le Tchad compte dix (10) universités publiques, six (6) instituts nationaux universitaires à caractère professionnel, six (6) grandes écoles nationales supérieures et 53 établissements privés d'enseignement supérieur. Mais le pays ne dispose que de deux écoles doctorales.
- Les organismes de recherche nationaux regroupent peu de chercheurs et le niveau de production et de diffusion des travaux de recherche reste faible.
- Il existe aussi plusieurs groupes de réflexion et des cabinets de conseil à but lucratif existent au Tchad, mais il est difficile d'en établir une liste satisfaisante.
- Mais, il n'existe pratiquement pas de passerelles entre les différentes parties prenantes de la recherche au Tchad. L'interaction fréquente s'observe uniquement entre les structures étatiques et les organismes de financement ou les partenaires au développement.

INTRODUCTION

Après avoir fait état du contexte général de la recherche scientifique au Tchad dans le chapitre premier, l'étude poursuit l'analyse dans le présent chapitre afin d'identifier les différents acteurs qui composent le système de recherche, qu'il s'agisse des producteurs ou des utilisateurs de la recherche. De fait, ce chapitre dresse un panorama global qui identifie et définit l'importance, le rôle et les liens qu'entretiennent entre eux les principaux groupes d'acteurs de la recherche au Tchad.

De manière spécifique, l'équipe de recherche a mis un focus sur la recherche en sciences sociales (RSS), dans l'optique de mettre en exergue tous les acteurs ayant un intérêt pour la recherche en sciences sociales (RSS) au Tchad. Il s'agit d'acteurs menant des activités liées à la production, à la diffusion et à l'utilisation/adoption de la RSS.

Ainsi, la section qui suit aborde les institutions tout comme les individus qui ont une influence majeure sur le système de RSS tchadien, à travers quatre catégories de principales parties prenantes de la recherche au Tchad. Puis, dans la section suivante, l'étude développe le procédé retenu pour l'échantillonnage des populations cibles.

Dans cet exercice, l'équipe de recherche a fait face à des défis énormes en termes de données. En effet, il n'y a pas de bases de données accessibles pour identifier les acteurs non-étatiques. Nous n'avons pas pu obtenir auprès des autorités compétentes les répertoires des organisations à but lucratif et de celles à but non lucratif. Ce qui a limité notre travail au seul domaine mieux connu de l'enseignement supérieur public.

De même, les informations sur l'enseignement supérieur public n'offrent pas le niveau de désagrégation des données souhaité. Les effectifs d'enseignants-chercheurs des établissements de l'enseignement supérieur ne sont pas précisés en fonction des disciplines de spécialité, ou même pas en fonction du département d'attache.

2.1. LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU TCHAD

De manière générale, les principaux acteurs de la recherche sont classés en quatre groupes comme suit :

- les établissements d'enseignement supérieur (EES), comprenant les universités publiques, les instituts nationaux universitaires à caractère professionnel,

les grandes écoles nationales supérieures, et les établissements privés d'enseignement supérieur ;

- le gouvernement et les organismes de financement, comprenant les ministères, les agences et instituts nationaux de recherche, ainsi que les donateurs étrangers publics et privés ;
- les organisations du secteur privé (industrie), comprenant les groupes réflexion et les cabinets de conseil à but lucratif, ainsi que les entreprises qui engagent des chercheurs ;
- les organisations de la société civile, comprenant les organisations non gouvernementales (ONG), les leaders d'opinion, les groupes de réflexion à but non lucratif et les médias.

2.1.1. Établissements d'enseignement supérieur

Il existe actuellement dix (10) universités publiques, six (6) instituts nationaux universitaires à caractère professionnel, six (6) grandes écoles nationales supérieures (dont 4 écoles normales supérieures et deux écoles sous tutelle académique) et 53 établissements privés d'enseignement supérieur. Toutes les institutions publiques appartiennent au gouvernement tandis que celles privées appartiennent généralement à des individus ou groupes d'individus, et de façon marginale à des organisations confessionnelles.

Malheureusement, très rares sont les IESR privées qui fonctionnent avec des enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Dans la plupart des cas, ce sont les enseignants-chercheurs et chercheurs des IESR publiques qui interviennent dans les IESR privées comme vacataires.

Les universités sont de tailles variables, en termes de domaines couverts. L'Université de N'Djaména (créée par Ordonnance n°26/PR/71 du 27 décembre 1971), la seule du pays pendant près de 30 ans, couvre tous les domaines disponibles au pays, avec ses six facultés d'enseignement et de recherche. Des six facultés, deux ne touchent aucune discipline des sciences sociales : la Faculté des sciences exactes et appliquées (FSEA) et la Faculté des sciences de la santé humaine (FSSH).

Deux universités ne touchent à aucune discipline des sciences sociales. Il s'agit de l'Université des sciences et de technologie d'Ati et de l'Université polytechnique de Mongo. L'Université Virtuelle du Tchad a pour mission d'assurer un enseignement virtuel et de proposer à travers ses plateformes technologiques des ressources scientifiques et pédagogiques. Ainsi, ses axes d'activités

comprennent : l'enseignement virtuel, les MOOC (Massive Open Line Course) / REL (Ressources Éducatives Libres) et une bibliothèque numérique.

L'Université Roi Fayçal présente la particularité d'utiliser exclusivement la langue arabe. Tandis que dans les autres universités, c'est le français qui est utilisé, avec certains départements fonctionnant en mode bilingue.

Aucun des instituts nationaux universitaires à caractère professionnel ne couvre le domaine des sciences sociales. Par ailleurs parmi les grandes écoles nationales supérieures, seules les trois écoles normales supérieures de N'Djaména, d'Abéché et de Bongor touchent partiellement aux sciences sociales.

Selon Guirayo et Madjindaye (2022), les établissements d'enseignement supérieur emploient 1 775 enseignants-chercheurs dont 116 femmes soit une proportion de 6,5% du total. En termes de type d'institution, il y a 1 224 enseignants-chercheurs dans les universités soit une proportion de 69,0%, 207 dans les instituts universitaires soit 11,7% et 344 dans les grandes écoles nationales supérieures soit 19,4%. L'Université de N'Djaména à elle seule utilise un peu plus du tiers de ces effectifs, précisément 597 enseignants-chercheurs, soit 33,6% du total.

2.1.2. Gouvernement et organismes publics de financement

La coordination, l'animation, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de la politique du gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation sont assurés par la Direction de la Recherche Scientifique, de la Coopération et de l'Innovation (DRSCI) du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI). La DRSCI est, selon les dispositions de l'organigramme du Ministère, chargée de :

- Concevoir, coordonner, animer et mettre en œuvre des politiques et des programmes de recherche scientifique et d'innovation ;
- Élaborer la stratégie nationale en matière de recherche scientifique et d'innovation ;
- Participer aux négociations communautaires et internationales dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- S'assurer de la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des politiques et programmes de recherche scientifique et d'innovation ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la recherche scientifique et de l'innovation et veiller à son évaluation ;
- Assurer le suivi scientifique des institutions et des établissements publics et privés d'enseignement

- supérieur et de recherche ;
- Promouvoir l'élaboration des plans nationaux de recherche scientifique et d'innovation dans les différents domaines ;
- Veiller à la promotion en grade des enseignants et chercheurs à travers les structures d'évaluation nationale et internationale ;
- Assurer le suivi des Écoles Doctorales ;
- Élaborer les politiques documentaires et d'information scientifique et technique ;
- Délivrer les autorisations de recherche scientifique et technologique ;
- Constituer un fichier sur l'expertise scientifique et technologique ;
- Appuyer le développement de la recherche et des études doctorales ;
- Assurer la gestion et la mise en œuvre des décisions du Conseil Scientifique et de ses commissions ad hoc, la coordination des Écoles Doctorales et le développement d'actions mutualisées ;
- Proposer des stratégies de coopération de recherche-développement, la réduction des inégalités et la consolidation des capacités scientifiques et techniques des secteurs défavorisés ;
- Développer un partenariat universitaire nord-sud, sud-sud débouchant sur la mise au point des procédés industriels pertinents dont le pays a besoin pour son développement ;
- Assurer le suivi des conventions de coopération et autres accords entre les universités, les instituts et les organismes de recherche internationaux ;
- Rechercher des opportunités de bourses de coopération ;
- Veiller à la vérification de la conformité des accords liant les institutions ;
- Développer un réseau d'échanges avec les institutions internationales délivrant des diplômes ».

Dès lors, il n'y a plus de doute. C'est la Direction de la Recherche scientifique, de la Coopération et de l'Innovation du MESRSI qui assure la coordination, l'animation et le suivi scientifique des institutions et des établissements publics et privés d'enseignement supérieur et de recherche.

Au Tchad, les organismes de recherche sont très peu nombreux et sont moins organisés et moins productifs. Toutefois, on en distingue de deux catégories : les organismes de recherche sous-tutelle du MESRSI et les organismes de recherche placés sous d'autres départements ministériels. Parmi les organismes de recherche sous-tutelle du MESRSI, il n'y a que le Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD) qui ait pour vocation la recherche et la conservation des données ainsi que la vulgarisation des résultats de différentes recherches. Elle coordonne la recherche sous

l'égide de la Direction de la Recherche Scientifique, de la Coopération et de l'Innovation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Créé en 1991 sur les cendres de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (ORSTOM), le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR) a changé de nom et est devenu le CNRD. Organisme sous-tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au même titre que l'Office National des Examens et Concours du Supérieur (ONECS), le CNRD a, non seulement pour mission de collecter la documentation scientifique et technique sur le Tchad (fonction de « dépôt légal »), mais également de soutenir matériellement des recherches. Il s'agit de favoriser les réseaux des chercheurs par l'organisation régulière des manifestations scientifiques, notamment des colloques et des journées scientifiques et partenariales. Le CNRD a, enfin, pour rôle essentiel de connecter les réseaux nationaux de recherche aux milieux économiques et politiques, aux partenaires techniques et financiers et au monde des entreprises. C'est l'exemple des Journées scientifiques régulièrement organisées par le CNRD. C'est aussi l'exemple de la mission paléontologique franco-tchadienne qui a longtemps bénéficié de ressources humaines, matérielles et financières du CNRD.

L'Institut de recherche en élevage pour le développement (IRED) et l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) sont les seuls organismes de recherche placés sous d'autres départements ministériels : le premier relève du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales et le second du Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation. Toutefois, les chercheurs travaillant dans ces instituts sont, soit contraints de croiser/comparer les résultats de leurs recherches avec ceux des chercheurs des IES, soit de s'associer/s'adosser aux IES pour l'acceptation de leurs candidatures CAMES ou CSUE (Conseil Supérieur des Universités Égyptiennes).

Les trois instituts de recherche sus-cités n'emploient eux-mêmes que peu de chercheurs. Le CNRD en a 10 dont 3 femmes, l'IRED et l'ITRAD en ont respectivement 9 et 11, tous hommes.

La plupart des organisations multilatérales intervenant au Tchad commanditent souvent des travaux de recherche auprès de consultants individuels ou de cabinets d'études pour appuyer leurs opérations. C'est couramment le cas du Groupe de la Banque mondiale et des agences du système des Nations Unies.

L'Ambassade de France, la Banque Mondiale (BM), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF),

l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont, entre autres, des organismes ou des partenaires techniques et financiers qui soutiennent financièrement la recherche scientifique au Tchad.

Le présent document permet de préciser leurs lignes d'intervention et de dire à quel point leurs appuis multiformes sont d'un atout incommensurable pour la recherche scientifique au Tchad.

L'Ambassade de France a toujours accompagné l'enseignement Supérieur au Tchad avec plusieurs programmes de bourses : le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants (FSPI), la bourse de mobilité dont 21 enseignants-chercheurs ont été bénéficiaires, la bourse de mobilité accordée à une centaine de doctorants pour la recherche de terrain au Tchad et une trentaine pour des recherches dans la sous-région, ainsi qu'une dizaine de bourses d'expertise pour les enseignants-chercheurs.

Mais, ce n'est pas tout. L'Ambassade de France a également financé plusieurs séminaires doctoraux et équipé trois (3) salles de lecture pour les doctorants dont une (1) au campus de Toukra, une (1) au campus de Farcha et une (1) au campus d'Ardep-Djournal.

Il en est de même du Programme de bourses du Gouvernement français intitulé Séjour Scientifique de Haut Niveau (SSHN). Destiné aux chercheurs tchadiens, ce programme vise à aider au renforcement des capacités des établissements supérieurs et de recherche en contribuant à l'inscription des enseignant(e)s-chercheur(e)s sur les listes d'aptitude aux fonctions du CAMES et du CSUE. Il vise ensuite à stimuler l'augmentation des relations de coopération entre établissements français et tchadiens.

Le Tchad bénéficie de bourses du Gouvernement turc à travers l'Université de Tokat et l'Université de Karabük dans le cadre des accords interuniversitaires intervenus le 5 mai 2017. Ces deux structures accordent annuellement des bourses de formation aux meilleurs bacheliers tchadiens. Outre ces bourses d'études, les grands axes de coopération concernent la recherche scientifique et la mobilité d'étudiants et d'enseignants.

Par le biais de la DRSCI et grâce à la perspicacité de son Directeur, la Banque Mondiale et l'Agence Universitaire de la Francophonie accordent régulièrement des financements aux IESR. À l'heure où nous écrivons, de gros financements sont en cours de mobilisation par la DRSCI pour accompagner les IESR.

Si le Programme Alimentaire Mondial soutient certains départements relevant de son domaine d'activités,

notamment la Géographie, l'Organisation Mondiale de la Santé, elle, aide la Faculté des Sciences de la Santé Humaine.

2.1.3. Industrie de recherche

Des groupes réflexion et des cabinets de conseil à but lucratif existent au Tchad mais il est difficile d'en établir une liste satisfaisante. Ce sont ces institutions qui produisent généralement de la recherche sur demande des institutions publiques comme privées. Les tentatives auprès de l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) sont restées infructueuses. Il est aussi vraisemblable qu'il existe des entreprises engageant des chercheurs dans une unité dédiée à la recherche mais l'information manque.

2.1.4. Société civile

Comme les organisations multilatérales, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales ont recours à la recherche pour orienter leurs interventions. Par ailleurs, les leaders d'opinion, les groupes de réflexion à but non lucratif et les médias utilisent les résultats de la recherche pour soutenir leurs choix politiques et les informations qu'ils divulguent. Quelques organisations non gouvernementales emploient parfois de chercheurs, mais qui s'occupent souvent du cadrage des études thématiques qu'elles commanditent. Aussi, suivant la nature du contrat signé, certains chercheurs exécutent leurs tâches dans un laps de temps précis.

2.2. CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE/ ÉCHANTILLONNAGE

Les populations ciblées pour l'étude sont de trois ordres : les chercheurs, les administrateurs de recherche et les décideurs politiques. La population de chercheurs étant la plus peuplée, nous optons de construire les échantillons d'administrateurs de recherche et de décideurs politiques autour de celui des chercheurs. Autrement dit, il s'agit de choisir les administrateurs de recherche dans les institutions retenues dans l'échantillonnage des chercheurs et de choisir les décideurs politiques dans les localités concernées.

2.2.1. Échantillonnage des chercheurs

Ne disposant pas de la liste de l'ensemble des chercheurs, il nous est impossible de faire un échantillonnage aléatoire simple. Cette approche pouvait d'ailleurs produire un échantillon très dispersé dans l'espace, difficile à enquêter, pour le cas particulier du Tchad dont le territoire est très vaste et les localités abritant

des institutions de recherche très éloignées les unes des autres.

Nous procédons donc par une stratification basée sur des sous-groupes constitués à partir de certaines caractéristiques. Une étape préliminaire a consisté à se focaliser sur les institutions susceptibles d'employer des chercheurs en sciences sociales. Ce qui nous a amené à délaisser catégories d'institutions suivantes :

- Les établissements privés d'enseignement du supérieur, parce qu'ils font généralement recours à du personnel vacataire venant des établissements publics impliquant ainsi un risque de double compte ;
- Les industries, parce qu'il nous a été impossible d'avoir une idée de leur démographie ;
- Les organisations de la société civile, pour les mêmes raisons de non-maitrise de la démographie.

Ainsi, l'échantillon des chercheurs est tiré dans les institutions publiques d'enseignement et de recherche. Un premier tri a été réalisé pour exclure les institutions qui ne couvrent pas les sciences sociales, notamment les universités d'Ati et de Mongo, tous les instituts universitaires, l'ENS de Sarh, l'ENSTP et l'ENASTIC. L'Université virtuelle du Tchad a également été exclue à cause de sa spécificité qui en fait plus un point de convergence de l'ensemble des institutions pour faciliter l'accès des chercheurs aux outils numériques. Ensuite, une segmentation a été opérée en se basant sur trois critères :

- Le type d'institution : université / grande école nationale supérieure / institut de recherche ;
- La localisation : N'Djaména / Abéché / Sud ;
- La taille, en termes d'effectifs d'enseignants-chercheurs de toutes disciplines : moins de 50, entre 50 et 200, et de 200 et plus.

Cette segmentation donne théoriquement $3 \times 3 \times 3 = 27$ sous-groupes possibles. Dans la réalité, certains sous-groupes n'ont aucun élément. On se retrouve donc avec 9 sous-groupes comme le donne le tableau suivant.

La taille d'échantillon retenue est de 300 chercheurs en sciences sociales. Les effectifs initialement disponibles ne permettant pas de distinguer les sous-effectifs des chercheurs en sciences sociales, nous avons fait une collecte d'informations secondaires sur les effectifs dans les universités de N'Djaména et de Sarh. Ce qui nous a permis de savoir qu'il y a exactement 359 enseignants-chercheurs spécialisés dans les sciences sociales à l'Université de N'Djaména sur les 597 (soit 60%), et 35 spécialistes des sciences sociales sur le total de 68 à l'Université de Sarh (soit 51%). C'est cette dernière proportion qui est utilisée pour estimer les effectifs de

chercheurs en sciences sociales dans tous les sous-groupes autres que celui de l'Université de N'Djaména.

Un aménagement pratique final est proposé comme suit :

- Faire représenter les ENS d'Abéché et de Bongor par celle de N'Djaména ;
- Retenir seul le CNRD pour représenter les instituts de recherche ;
- Combiner les sous-groupes du Sud et retenir les

deux grandes universités (Moundou et Sarh) pour les représenter.

Ce qui nous amène à la distribution finale de l'échantillon dans sept institutions. L'échantillon de chercheurs effectivement enquêtés dans chaque institution est présenté dans le même tableau. On peut tirer de ce tableau que le taux de réalisation de l'enquête auprès des chercheurs est de 87%.

Tableau 2.1 : Plan d'échantillonnage des chercheurs selon les sous-groupes d'institutions suivant la catégorie, leur localisation et leur taille

N°	S/Gpes	Nom de l'institution	Catégorie	Localisation	Taille	# E.Ch. total	# E.Ch. total en SS	Part des S/Gpes	Échantillon
1	SG 1	ENS Abéché	Gdes écol.	Abéché	Basse	32	16	21%	6
2	SG 5	ENS N'djam	Gdes écol.	N'djaména	Moyenne	153	78	10.1%	30
3	SG 8	ENS Bongor	Gdes écol.	Sud	Moyenne	61	31	4.0%	12
4	SG 13	CNRD, IRED, ITRAD	Instituts de recherche	N'djaména	Basse	30	15	1.9%	6
5	SG 20	Univ. Abéché	Université	Abéché	Moyenne	138	70	9.1%	27
6	SG 23	Univ. Roi Fayçal	Université	N'djaména	Moyenne	159	81	10.5%	32
7	SG 24	Univ. N'dj.	Université	N'djaména	Grande	597	359	46.6%	140
8	SG 25	Univ. Pala	Université	Sud	Basse	24	12	1.6%	5
9	SG 26	Univ. Doba Univ. Mdou Univ. Sarh	Université	Sud	Moyenne	212	108	14.0%	42
Total						1406	770	100%	300

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Tableau 2.2 : Plan d'échantillonnage des chercheurs selon les institutions

N°	INSTITUTION	ÉCHANTILLON DE CHERCHEURS	
		ATTENDU	RÉALISÉ
1	Centre national de recherche pour le développement	6	5
2	École normale supérieure de N'Djaména	48	24
3	Université d'Abéché	27	26
4	Université de Moundou	25	31
5	Université de N'Djaména	140	140
6	Université de Sarh	22	20
7	Université Roi Fayçal	32	15
TOTAL		300	261

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

2.2.2. Échantillonnage des administrateurs de recherche

Dans chacune des institutions retenues pour l'enquête des chercheurs, certains responsables identifiés comme ayant en charge l'administration de la recherche seront enquêtés comme suit :

- Au CNRD, ce sera le Directeur général ;
- À l'ENS de N'Djaména, ce sera le Directeur des études ;

- Au niveau des universités, ce seront les chefs de départements, les vice- doyens, les responsables de masters et ceux des écoles doctorales.

L'échantillon d'administrateurs de recherche effectivement enquêtés dans chaque institution est présenté dans le même tableau que l'échantillon prévu. On peut tirer de ce tableau que le taux de réalisation de l'enquête auprès des administrateurs de recherche est de 65%.

Tableau 2.3 : Échantillon des administrateurs de recherche selon les institutions

N°	INSTITUTION	ÉCHANTILLON D'ADMINISTRATEURS	
		ATTENDU	RÉALISÉ
1	Centre national de recherche pour le développement	1	0
2	École normale supérieure de N'Djaména	1	1
3	Université d'Abéché	9	7
4	Université de Moundou	14	11
5	Université de N'Djaména	28	28
6	Université de Sarh	4	3
7	Université Roi Fayçal	20	0
TOTAL		77	50

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

2.2.3. Échantillonnage des décideurs politiques

L'échantillon des décideurs politiques susceptibles d'être en interaction avec le milieu de la recherche a été

construit essentiellement à N'Djaména. Bien qu'une quinzaine de personnes ont initialement assuré l'équipe de recherche de leur disponibilité à participer à l'étude, seulement trois ont effectivement fourni des réponses.

CHAPITRE 3 :

CADRE DRA TCHAD

Message clés

- Sur le plan de la production de la recherche, les apports pour la recherche, la culture de la recherche et les services de soutien à la recherche sont prépondérants comparativement aux autres aspects tels que les résultats de recherche et la formation.
- Pour ce qui est de la diffusion de la recherche, le système de recherche en sciences sociales au Tchad est à moins du tiers de son potentiel.
- En ce qui concerne l'application politique des résultats de la recherche, les décideurs politiques sollicitent très peu d'avis d'experts et de conseils d'universitaires sur des questions d'intérêt social lors de l'élaboration des politiques.

INTRODUCTION

Conçu par le GDN pour assurer l'étalonnage des systèmes de recherche en sciences sociales dans les pays en développement, le programme DRA constitue un cadre d'évaluation standardisé basé sur 54 indicateurs. Les DRA permettent de comparer, sur la base des indicateurs, les expériences et les parcours des pays dans la région.

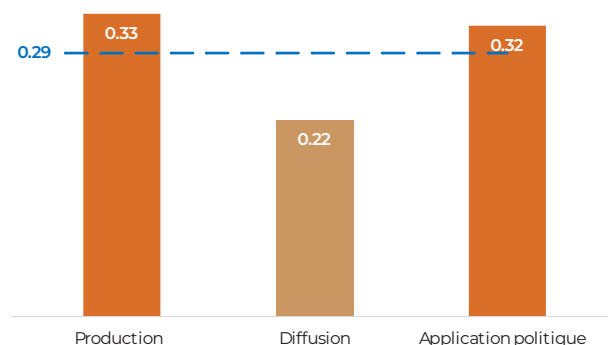
Chaque indicateur est normalisé par rapport à un niveau minimal et un niveau maximal commun pour tous les pays, de telle sorte qu'une valeur normalisée de

0 correspond à un mauvais indicateur et une valeur normalisée égale à 1 correspond à un meilleur indicateur.

Le cadre inclut les trois dimensions de la recherche, à savoir la production, la diffusion et l'application politique. Chaque dimension a des indicateurs basés sur quatre sous-dimensions : les entrées, les activités, les sorties et les résultats. Le score de chaque sous-dimension est obtenu comme moyenne des scores normalisés

des indicateurs qui la composent, puis un système de pondération permet d'obtenir les scores des dimensions et ensuite le score général du cadre.

Figure 3.1 : Scores composite (sur une échelle 0-1) des dimensions et du cadre d'ensemble de la recherche en sciences sociales au Tchad



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Tableau 3.1 : Profil des répondants

		Chercheurs en sciences sociales		Administrateurs de recherche en sciences sociales	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Ville universitaire	Abéché	26	10	7	14
	Moundou	31	12	11	22
	N'Djaména	184	70	29	58
	Sarh	20	8	3	6
Sexe	Féminin	17	7	3	6
	Masculin	244	93	47	94
Age	De 18 à 26 ans	1	0	1	2
	De 27 à 36 ans	67	26	2	4
	De 37 à 46 ans	87	33	14	28
	De 47 à 56 ans	85	33	32	64
	De 57 à 64 ans	18	7	1	2
	Plus de 64 ans	3	1	0	0
Niveau d'instruction	Master	55	21	3	6
	Doctorant	102	39	11	22
	Doctorat	81	31	25	50
	Post-doctorat	23	9	11	22
Total		261	100	50	100

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Le score du cadre d'ensemble de la recherche en sciences sociales est obtenu comme moyenne simple des scores des trois dimensions de la recherche (les trois comptent

chacune pour le tiers de l'ensemble). Ce score d'ensemble est de 0,29, indiquant que le système de recherche en sciences sociales au Tchad n'est qu'à 29% du niveau

standard de qualité. Aucune des trois dimensions de la recherche en sciences sociales ne dépasse le tiers du niveau standard de qualité, et surtout la diffusion n'en est qu'à 22%.

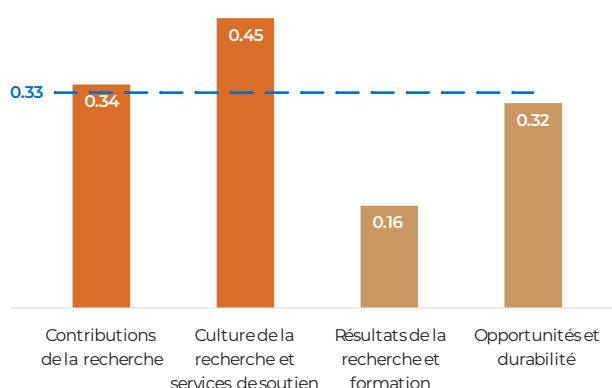
3.1. PROFIL DES RÉPONDANTS

Les caractéristiques des répondants font ressortir un certain nombre de faits à relever. En premier lieu, il y a la prédominance de la ville capitale N'Djaména, avec respectivement 70% des chercheurs en sciences sociales et 58% des administrateurs de recherche en sciences sociales rattachés aux institutions qui s'y trouvent. Deuxièmement, il y a une faible représentation des femmes qui représentent 7% de l'ensemble des chercheurs en sciences sociales et 6% des administrateurs de recherche en sciences sociales. Troisièmement, il y a la prédominance des personnes âgées de 47 à 56 ans qui représentent le tiers des chercheurs en sciences sociales et près de deux tiers des administrateurs de recherche en sciences sociales. Quatrièmement, la majorité des chercheurs en sciences sociales n'est pas titulaire d'un doctorat (60%) tandis que 72% des administrateurs de recherche en sciences sociales sont titulaires d'un doctorat.

3.2. PRODUCTION DE LA RECHERCHE

La production de la recherche est appréhendée suivant quatre sous-dimensions, à savoir :

Figure 3.2 : Scores composite (sur une échelle 0-1) des sous-dimensions de la production de la recherche en sciences sociales au Tchad



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

- En entrée, les apports pour la recherche ;
- Comme activités, la culture de la recherche et les services de soutien à la recherche ;

- En sorties, les résultats de la recherche et la formation ; et
- Comme résultats, les opportunités et la durabilité dans la recherche.

Bien qu'ils n'atteignent pas 50% du niveau standard, les apports pour la recherche ainsi que la culture de la recherche et les services de soutien à la recherche sont meilleurs par rapport aux deux autres sous-dimensions qui tirent la production de la recherche vers le bas. En particulier, la sous-dimension des résultats de recherche et de la formation n'est qu'à 16% du niveau standard.

3.2.1. Inputs de la recherche

Les apports pour la recherche incluent les personnes, le financement, les infrastructures et données et le temps consacré à la recherche.

Personnes

Le chercheur en sciences sociales est un professionnel engagé dans la production et la gestion de connaissances liées aux sciences sociales dans un cadre universitaire (public et privé), d'autres instituts publics, des centres de recherche rattachés à un ministère, des groupes de réflexion et des organisations à but non lucratif, y compris des agences internationales. Le nombre total de chercheurs en sciences sociales a été estimé à 780 personnes, soit environ 86,80 chercheurs en sciences sociales pour un million de personnes actives au Tchad contre un standard de 300²⁰. On note aussi que, seulement quatre chercheurs en sciences sociales sur dix sont titulaires d'un doctorat alors que l'idéal serait que tous le soient.

Par ailleurs, on note une faible représentativité des femmes dans la recherche en sciences sociales ; l'étude estimant leur proportion à 7,25% alors qu'on s'attendrait à une parité (50%) dans le cas idéal. Selon une administratrice de recherche, cette réalité est en évolution suivant une tendance positive :

20 Selon la Division des statistiques des Nations Unies (UNStats), la population totale vivant au Tchad en 2022 était de 17,723 millions de personnes dont 8,986 millions âgées entre 15 et 65 ans (considérées comme personnes actives).

« Avant, il n'y avait pas assez de femmes dans l'environnement de la recherche. Cependant, depuis quelques années, la tendance est à l'amélioration. Même si l'évolution est encore lente, nous avons pris conscience qu'en travaillant ensemble, nous atteindrions

20 Selon la Division des statistiques des Nations Unies (UNStats), la population totale vivant au Tchad en 2022 était de 17,723 millions de personnes dont 8,986 millions âgées entre 15 et 65 ans (considérées comme personnes actives).

plus rapidement nos objectifs. Dans ce sens, nous avons créé en 2020, une association nationale des femmes chercheuses. L'un des objectifs assignés à cette association est la sensibilisation de filles pour leur scolarisation, leur maintien à l'école puis leur engagement dans la recherche ».

Un autre administrateur de recherche a relevé une forte mobilité des chercheuses due leur nomination à des postes de responsabilité dans l'administration publique en dehors des institutions de recherche. Celui-ci renchérit que, quel que soit leur sexe, « les administrateurs, surchargés par leurs fonctions, n'ont pas assez de temps pour offrir des produits de recherche ».

Financement

Le financement de la recherche est apprécié à partir des dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) en sciences sociales, qui correspondent aux dépenses totales de recherche et développement (R&D) en sciences sociales exécutées sur un territoire national au cours d'une période donnée. Les DIRD incluent aussi la R&D exécutée dans le pays sur financement étranger.

En combinant les statistiques de la Banque mondiale à d'autres sources on estime que, en 2022, la DIRD annuelle en sciences sociales était de 10,0 milliards XAF, soit 43,2 millions de dollars internationaux PPA. Ce qui correspond à une DIRD annuelle en sciences sociales par chercheur de 12 851 786 XAF, soit 55 437 dollars internationaux PPA. Ainsi, la DIRD mensuelle en sciences sociales par chercheur est d'environ un million XAF. Ce niveau de financement par chercheur dépasse le niveau standard annuel de 50 000 dollars par chercheur. Cependant, si

le système de recherche au Tchad arrive à remédier aux lacunes du faible effectif relevées ci-dessus, il faudrait accroître les dépenses pour pouvoir maintenir cette position confortable.

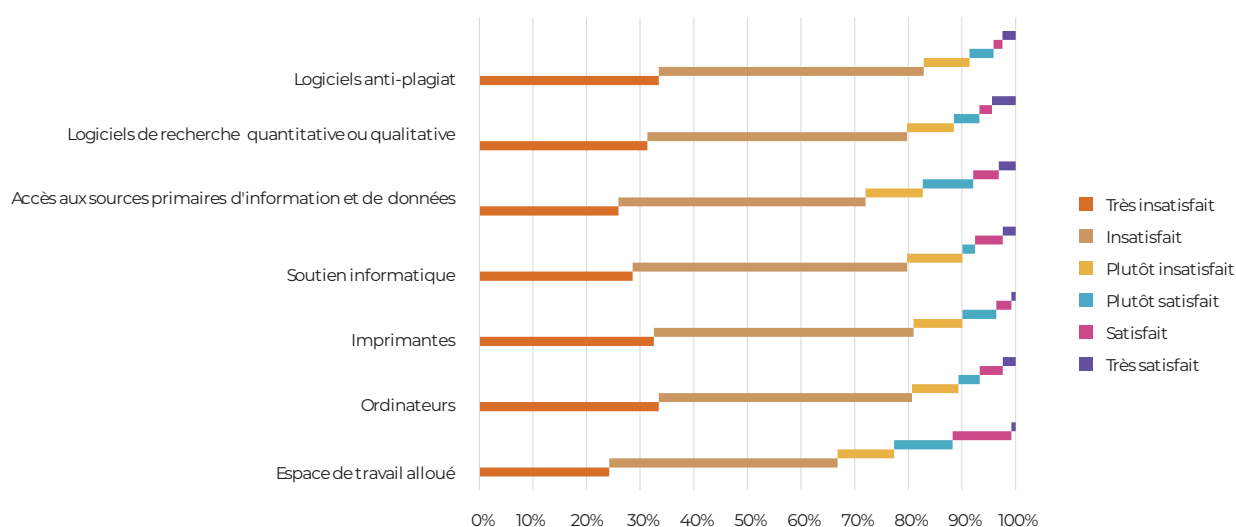
Cette évaluation du financement de la recherche à partir des données du gouvernement central ne permet pas de percevoir son efficacité au niveau des institutions de recherche. C'est ainsi que selon l'opinion d'un administrateur de recherche, partagée par d'autres, « l'insuffisance du financement retarde le soutien à la recherche ».

Infrastructure et données

L'état d'un système de recherche est fortement influencé par l'efficacité de l'accès aux données et de l'ensemble de l'infrastructure de recherche, y compris les ressources, les institutions, les équipements et les individus. Les données y relatives ont été collectées lors de l'enquête auprès des chercheurs en sciences sociales, auxquels il a été demandé d'exprimer leur perception de la qualité de chaque élément représentatif de l'infrastructure de recherche et de l'accès aux données, sur une échelle de scores de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait).

Ceux-ci sont très majoritairement insatisfaits de chaque élément sur lequel ils ont été interrogés. Jusqu'à plus de huit chercheurs en sciences sociales sur 10 sont insatisfaits de la disponibilité de logiciels de recherche et anti-plagiat. Ce constat traduit l'absence de base de données officielles pouvant être utilisées dans la recherche, ainsi que la faible qualité de l'infrastructure de recherche.

Figure 3.3 : Répartition des chercheurs en sciences sociales au Tchad suivant leur degré de satisfaction des éléments de l'infrastructure et de l'accès aux données



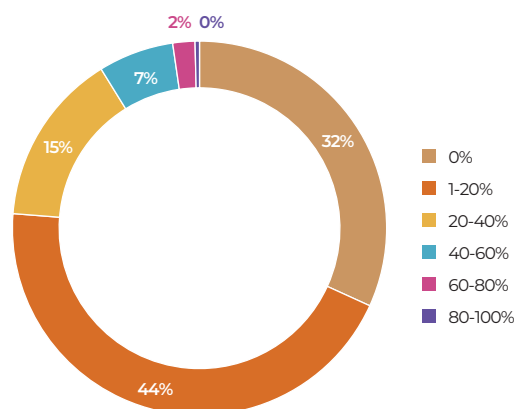
Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

L'accès libre aux résultats de la recherche en ligne fait référence aux résultats qui sont libres de toute restriction d'accès (comme les droits d'accès) et de restrictions d'utilisation (droits d'auteur, de licences, ...). Le libre accès peut s'appliquer à toutes les formes de résultats de recherche publiés, y compris les articles de journaux universitaires évalués par des pairs ou non, les documents de conférence, les thèses, les livres, les chapitres de livres, etc. Par manque de source administrative renseignant la production de recherche en sciences sociales disponible en accès libre, les résultats de l'enquête auprès des chercheurs en sciences sociales ont été exploités.

Les chercheurs ont été invités à estimer la part de leur production en accès libre en classes. Pour 32% d'entre eux, aucune part de leur production n'est en accès libre ; pour 44% d'entre eux, de 1% à 20% de leur production est en accès libre ; pour 15% d'entre eux, 20% à 40% de leur production est en accès libre.

En convertissant les réponses en scores (0%=0 ; 1-20%=10 ; 20-40%=30 ; 40-60%=50 ; 60-80%=70 ; 80-100%=90), on obtient qu'en moyenne 13,87% de la production d'un chercheur est en accès libre et qu'une moitié des chercheurs ont moins de 30% de leur recherche en accès libre. On relève que pour les chercheuses, la proportion de production en accès libre est de 10,59%, donc inférieure à la situation d'ensemble.

Figure 3.4 : Parts de production de recherche en sciences sociales au Tchad en accès libre



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Temps consacré à la recherche

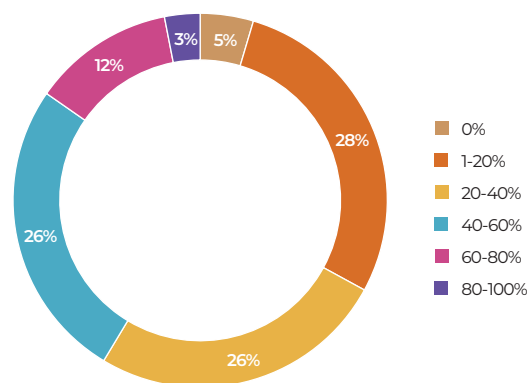
Le temps consacré à la recherche, en termes de proportion du nombre d'heures de travail du chercheur, est un important indicateur de l'état d'un système de recherche. Dans un système en bonne situation, un équilibre doit être assuré entre le temps consacré aux activités de recherche (mener ses propres recherches ou d'autres productions de recherche, écrire, présenter,

réviser) et celui dédié aux autres responsabilités professionnelles telles que l'enseignement, l'administration, la préparation de conférences, la supervision, etc.

Les chercheurs ont été invités à estimer le pourcentage de leur temps consacré à la conduite de la recherche au cours des trois dernières années. Ainsi, 5% d'entre eux ne consacrent aucun temps à leurs travaux de recherche ; 28% consacrent de 1% à 20% de leur temps aux travaux de recherche ; 26% consacrent de 20% à 40% de leur temps à la recherche ; 26% consacrent de 40% à 60% de leur temps à la recherche.

En convertissant les réponses en scores (0%=0 ; 1-20%=10 ; 20-40%=30 ; 40-60%=50 ; 60-80%=70 ; 80-100%=90), on obtient qu'en moyenne 34,90% du temps des chercheurs en sciences sociales sont consacrés aux activités de recherche et qu'une moitié des chercheurs consacrent moins de 30% de leur temps aux travaux de recherche. Ainsi, le temps des intéressés est principalement consacré à leurs autres responsabilités professionnelles qu'aux activités de recherche. Seulement un quart d'entre eux pensent que le temps qu'ils consacrent aux travaux de recherche est suffisant.

Figure 3.5 : Pourcentage du temps accordé par les chercheurs en sciences sociales au Tchad à leurs travaux de recherche



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

3.2.2. Culture de la recherche et services de soutien

La recherche requiert un système d'appui incluant une institution et une politique sectorielle, un mentorat adéquat et des arrangements d'évaluation par les pairs, un cadre régulier de renforcement de capacités et des services d'appui administratif efficaces. L'évaluation des différents aspects du système d'appui permet de mieux connaître l'état du système.



Institutions et politique

L'existence d'une institution centrale active dirigée par l'État et dédiée à la gestion de la recherche publique en sciences sociales devrait être utile pour plusieurs raisons. Primo, une telle institution assure un niveau minimal d'engagement pour la recherche en sciences sociales dans les objectifs et priorités nationales. Secundo, cela assurerait un flux conséquent de financement pour la recherche en sciences sociales. Tertio, cette institution superviserait l'agenda de la recherche en sciences sociales dans le pays, en fixant les normes et standards, et par conséquent assurerait que la recherche en sciences sociales soit alignée aux priorités nationales de développement.

Dans le cas du Tchad, il manque une telle institution. Le CNRD essaie de remplir une partie de ce rôle mais il n'est pas exclusivement destiné aux sciences sociales.

Ce qui a pour conséquence que le système de recherche en sciences sociales au Tchad soit désorganisé et mal connu. Certains acteurs de la recherche en sciences sociales ignorent les principales caractéristiques d'une institution centrale de recherche ou la confondent à d'autres types d'organisations jouant certains rôles officiels dans le système de recherche en sciences sociales. C'est probablement la raison pour laquelle 58% des administrateurs de recherche et 41% des chercheurs interrogés ont confirmé l'existence d'un organisme central de recherche en sciences sociales au Tchad.

L'absence d'institution centrale de recherche en sciences sociales induit un système de recherche faiblement coordonné, où le niveau d'interaction entre acteurs est

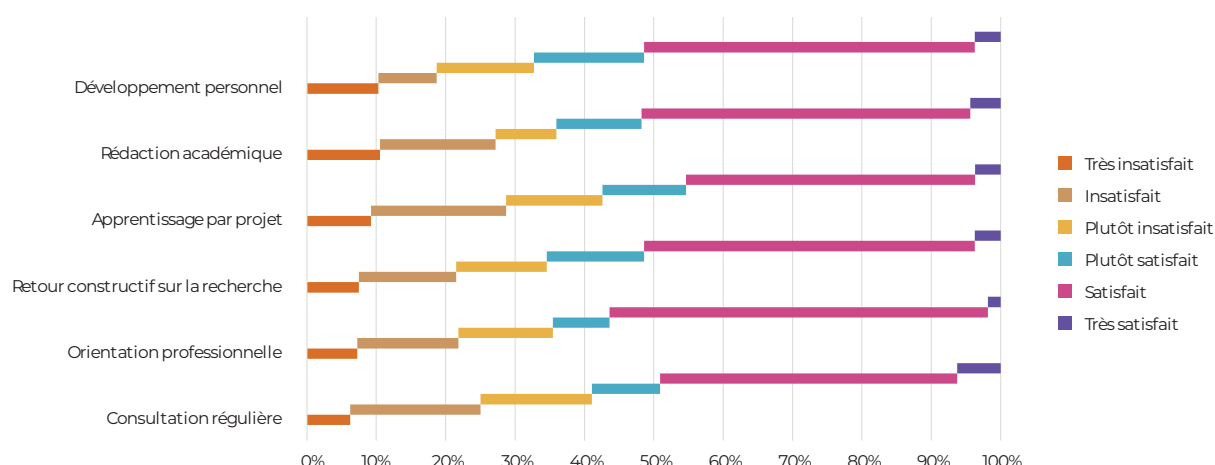
faible. Ainsi, le système de recherche en sciences sociales est inefficace du fait que les efforts de recherche sont parfois dupliqués et les ressources pour la recherche qui sont déjà faibles sont dispersées.

L'existence d'une politique promulguée au niveau national qui décrit les priorités, les ressources et les institutions pertinentes impliquées dans la promotion de la recherche en sciences sociales, est fortement liée à l'existence d'une institution centrale de recherche en sciences sociales. Une telle politique est inexistante au Tchad. Cependant, 47% des administrateurs de recherche et 11% des chercheurs interrogés ont confirmé l'existence d'une politique nationale de recherche en sciences sociales. Ces opinions seraient le reflet des confusions, en considérant probablement l'existence d'une stratégie nationale pour le développement de l'enseignement supérieur et la recherche, laquelle stratégie dépasse le cadre des sciences sociales seules.

Culture d'évaluation par les pairs

Le mentorat implique des relations académiques et personnelles entre un membre du corps enseignant plus expérimenté (le mentor) et un membre du corps enseignant moins expérimenté (le mentoré), où le premier joue un rôle plus actif dans le développement de la carrière académique et de recherche du second jusqu'à ce que ce dernier devienne à son tour expérimenté. Pour ce faire, le mentor offre une orientation, un encadrement, des conseils, un soutien et des avis sur des questions liées à l'enseignement, à la recherche, à la rédaction professionnelle, à l'avancement de la carrière, à la croissance professionnelle et à l'épanouissement personnel.

Figure 3.6 : Répartition des chercheurs en sciences sociales au Tchad suivant leur degré de satisfaction des domaines du système de mentorat actuel



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

La disponibilité de mentors en sciences sociales est confirmée par 52% des chercheurs interrogés. Et ceux

ayant cette opinion positive sont en général satisfaits du système de mentorat en place, suivant leur perception

exprimée sur une échelle de scores de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait). Pour chaque domaine du système de mentorat actuel en sciences sociales, le score moyen de satisfaction est compris entre 3,6 et 4,0 tandis qu'au moins la moitié des chercheurs ont affirmé être satisfaits ou très satisfaits du domaine en question.

En plus de la qualité du mentorat, la culture d'évaluation par les pairs est évaluée à travers le nombre de publications évaluées par les pairs. Les documents citables/évalués par des pairs comprennent les articles, les revues et les documents de conférence, tandis que les documents non citables/non évalués par des

pairs incluent les autres documents, notamment des documents de travail, des livres, des chapitres, des rapports et des notes d'orientation.

Une source de référence en la matière est la catégorie des « documents citables » du site web de SCImago. De la base de données SCImago, on a obtenu 44 documents en sciences sociales produits au Tchad sur la période 2021-2023, ce qui correspond à un ratio de 0,06 document citable produit par chercheur en sciences sociales au Tchad pour les trois dernières années.

Tableau 3.2 : Nombre de documents citables produits au Tchad sur les périodes 1996-2023 et 2021-2023, par domaines des sciences sociales

N°	Domaines des sciences sociales	Nombre de documents citables	
		1996-2023	2021-2023
1	Affaires, gestion et comptabilité	6	4
2	Économie, économétrie et finance	18	12
3	Psychologie	4	12
4	Sciences sociales	70	26
5	Total	98	44

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Les données de Scimago reflétant principalement les documents publiés dans les revues en dehors du pays, au cours de l'enquête auprès des chercheurs, ceux-ci ont été sollicités à indiquer leur production au cours des trois dernières années (y compris les documents dont ils sont coauteurs). On a obtenu que chaque chercheur en sciences sociales a publié en moyenne 4,48 documents citables au cours des trois dernières années mais plus de la moitié d'entre eux n'ont publié aucun document citable.

Pour ce qui est du fonctionnement des revues scientifiques au Tchad, il faut noter que seulement trois ou quatre d'entre elles sont opérationnelles, notamment les annales de l'université de N'Djamena, la revue scientifique du CNRD, la revue de l'université de Moundou et celle de l'université d'Abéché, qui publient semestriellement des articles de chercheurs tchadiens. En théorie, quasiment chaque institution d'enseignement supérieur (publique ou privée) au Tchad prétend disposer d'une revue scientifique. Mais, dans la pratique, rien n'est moins sûr. Cette faible disponibilité des revues scientifiques accentue le problème de la production et de la publication scientifiques, mais elle relance aussi le débat sur les infrastructures de production scientifique dans les IES au Tchad.

Renforcement des capacités de recherche

La capacité de recherche fait référence à la capacité globale de la recherche à fournir des produits de sciences sociales de qualité satisfaisante. Le soutien au développement des capacités de recherche peut inclure la formation à la recherche, les programmes d'échange, le mentorat et d'autres efforts visant à améliorer la capacité des chercheurs à promouvoir leurs travaux et à accroître la qualité de leurs productions.

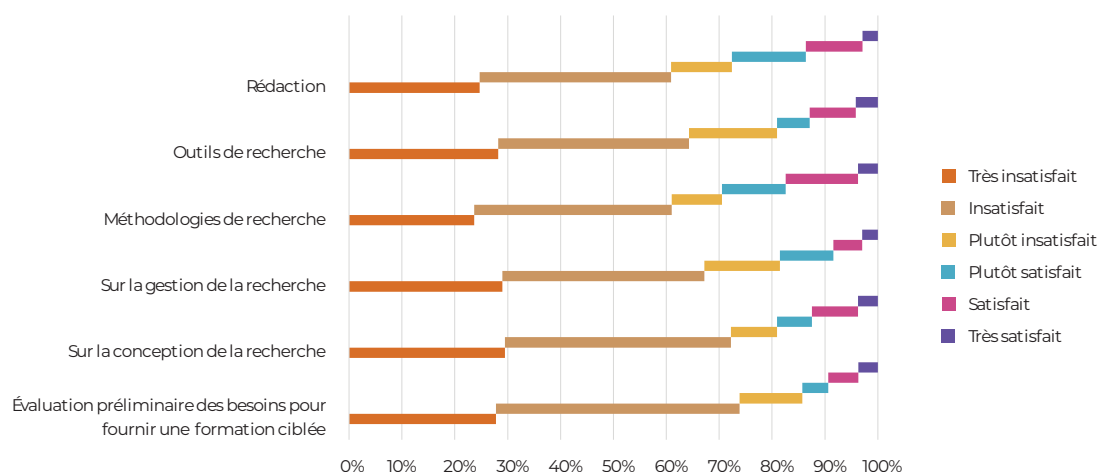
La disponibilité et l'efficacité des opportunités de développement des capacités de recherche au-delà de l'obtention d'un doctorat, ont été mesurées à travers le degré de satisfaction des chercheurs en sciences sociales à l'égard de leur institution d'attache dans les principaux domaines du renforcement des capacités de recherche, sur une échelle de scores de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait). On en tire un score moyen de satisfaction du renforcement des capacités égal à 2,43 et que pour chacun des domaines, plus de la moitié des chercheurs sont très insatisfaits à insatisfaits dudit domaine.

Le financement du renforcement des capacités de recherche, par chercheur en sciences sociales, est le financement national et international consacré au développement des capacités des chercheurs, notamment les subventions, les formations, les conférences, les programmes d'échange et les bourses

d'études à l'étranger. Sur la base d'une revue de la documentation existante, il a été obtenu que le montant annuel total de financement du renforcement des capacités de recherche en sciences sociales de 1,02 milliards XAF, soit 4 407 463 dollars internationaux PPA. Ce qui correspond à un montant moyen annuel

de financement de renforcement de capacités par chercheur de 1 309 956 XAF, soit 5 651 dollars PPA. Mensuellement, un chercheur en sciences sociales au Tchad recevrait donc un montant moyen de 109 163 XAF pour son renforcement de capacités de recherche.

Figure 3.7 : Répartition des chercheurs en sciences sociales au Tchad suivant leur degré de satisfaction des domaines du renforcement des capacités



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Soutien à la recherche et administration

Le soutien administratif, comme le travail de bureau, la gestion des bureaux et la facilitation des procédures de subvention, etc. est lié au fonctionnement d'un établissement de recherche. Le soutien administratif permet de faciliter la planification et la mise en œuvre de la recherche, la rédaction et l'élaboration de propositions de recherche ou l'embauche du personnel de recherche. Il témoigne de la capacité d'une institution de recherche à fournir un soutien logistique efficace aux professionnels de la recherche.

Appelés à exprimer leur satisfaction du soutien administratif disponible au sein de leur institution d'attache pour mener à bien la recherche, les chercheurs en sciences sociales comme les administrateurs dans leur majorité sont très insatisfaits à insatisfaits.

3.2.3. Résultats de la recherche et formation

Les résultats de la recherche et la formation se composent de la production universitaire et de la formation à la recherche.

Tableau 3.3 : Nombre de documents et de citations sur la période 1996-2023, par domaines des sciences sociales au Tchad

N°	Domaines des sciences sociales	Documents	Citations	Citations par document
1	Affaires, gestion et comptabilité	6	34	5,67
2	Économie, économétrie et finance	18	86	4,78
3	Psychologie	4	47	44,75
4	Sciences sociales	70	740	10,57
5	Total	98	907	9,26

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Production universitaire

Au cours de l'enquête auprès des chercheurs, ceux-ci ont été sollicités à indiquer leur production au cours des trois dernières années (y compris les documents dont ils sont coauteurs). Le nombre moyen de documents (citables et

non citables) par chercheur en sciences sociale au cours des trois dernières années est de 11,37, tandis que plus de la moitié des chercheurs interrogés n'ont publié aucun document au cours des trois années.

Le nombre de citations par document est un indicateur de la qualité de la production. À partir des informations du site web de SCImago, pour la période par défaut (1996-2023), on obtient le nombre moyen de citation par document selon le domaine des sciences sociales. Ainsi, on a globalement, un ratio de 9,26 citations par document en sciences sociales produit au Tchad.

Formation à la recherche

On a cherché à connaître le pourcentage du personnel universitaire titulaire d'un doctorat, sous l'hypothèse que plus la proportion de personnel universitaire titulaire d'un doctorat est élevée, plus la qualité de la formation à la recherche de l'université est élevée. Selon les administrateurs de recherche, 39,0% du personnel de leur institution d'attache (travaillant dans/en rapport avec les sciences sociales) sont titulaires d'un doctorat.

En outre, il a été évalué le temps passé à suivre une formation technique sur la façon de mener des recherches en sciences sociales, c'est-à-dire une formation technique professionnelle. Que ce soit du point de vue des chercheurs ou des administrateurs de recherche enquêtés, la moitié des chercheurs en sciences sociales ont bénéficié d'une semaine de formation à la recherche au cours des trois dernières années.

Une évaluation de la proportion d'étudiants diplômés de l'enseignement supérieur en sciences sociales par année, parmi les personnes âgées des 18-25 ans, a été faite. Les premières soutenances de doctorat en sciences sociales n'ont eu lieu qu'en début 2024, cette évaluation s'est limitée au master. On a obtenu qu'en 2003, les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur en sciences sociales représentaient 0,01% des jeunes de 18 à 25 ans, largement en deçà du niveau standard de 15%.

3.2.4. Opportunités et durabilité

Les opportunités et la durabilité font référence au marché de l'emploi des chercheurs et l'évaluation de la recherche.

Marché de l'emploi des chercheurs

Les opportunités de carrière sont reflétées par la capacité perçue des chercheurs à faire carrière dans le pays et par les incitations pertinentes (comme les récompenses financières, la notoriété, la sécurité de l'emploi, etc.) rendant la recherche. Parmi les chercheurs en sciences sociales enquêtés, 72% affirment l'existence d'opportunités de carrières attrayantes pour eux au Tchad. Cependant, ceux-ci jugent insatisfaisants les types d'incitation disponibles :

- par rapport aux récompenses financières, le score moyen est de 2,27 et la moitié des chercheurs jugent cette mesure très insatisfaisante à insatisfaisante ;

- par rapport à la notoriété et à la reconnaissance sociale, le score moyen est de 2,99 et la moitié des chercheurs jugent cette mesure très insatisfaisante à plutôt insatisfaisante ;
- par rapport à la sécurité, le score moyen est de 2,75 et la moitié des chercheurs jugent cette mesure très insatisfaisante à insatisfaisante.

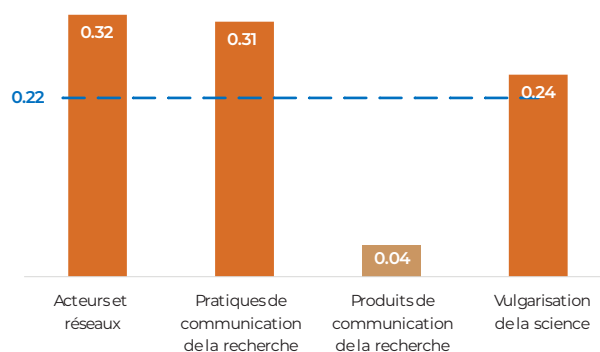
L'efficacité du système de récompense des chercheurs pour la production de connaissances sous forme de promotions professionnelles, de récompenses financières, de compétitivité professionnelle, de notoriété, de bénéfices sociaux, entre autres, est semblable à celle des opportunités de carrière.

Évaluation de la recherche

Les normes nationales de pratique de la recherche et de qualité des publications devraient idéalement couvrir la conception, l'ébauche, la mise en œuvre et l'analyse des produits de la recherche en sciences sociales. L'existence des normes peut varier selon le domaine de recherche en sciences sociales. Au Tchad, comme mentionné dans la sous-section dédiée à la culture de la recherche, il manque d'institution centrale et de politique nationale de recherche en sciences sociales, à même de définir et d'encadrer de telles normes. Ce qui constitue un manquement pour la durabilité du système de recherche en sciences sociales au Tchad.

3.3. DIFFUSION DE LA RECHERCHE

Figure III.8 : Scores composite (sur une échelle 0-1) des sous-dimensions de diffusion de la recherche en sciences sociales au Tchad



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

La diffusion de la recherche est appréhendée suivant quatre sous-dimensions, à savoir :

- En entrée, les acteurs et réseaux de recherche ;
- Comme activités, les pratiques de communication de la recherche,



- En sorties, les produits de communication de la recherche ; et
- Comme résultats, la vulgarisation de la science

Toutes les sous-dimensions de la diffusion de la recherche sont à moins du tiers de leur niveau standard. Et ce fait est aggravé par le cas des produits de communication de la recherche dont le niveau est quasi-nulle (4%).

3.2.1. Acteurs et réseaux

L'analyse des acteurs et réseaux de recherche s'intéresse à la géographie nationale de la recherche, à la diversité des acteurs et leur collaboration et aux compétences en communication de la recherche.

Géographie nationale de la recherche

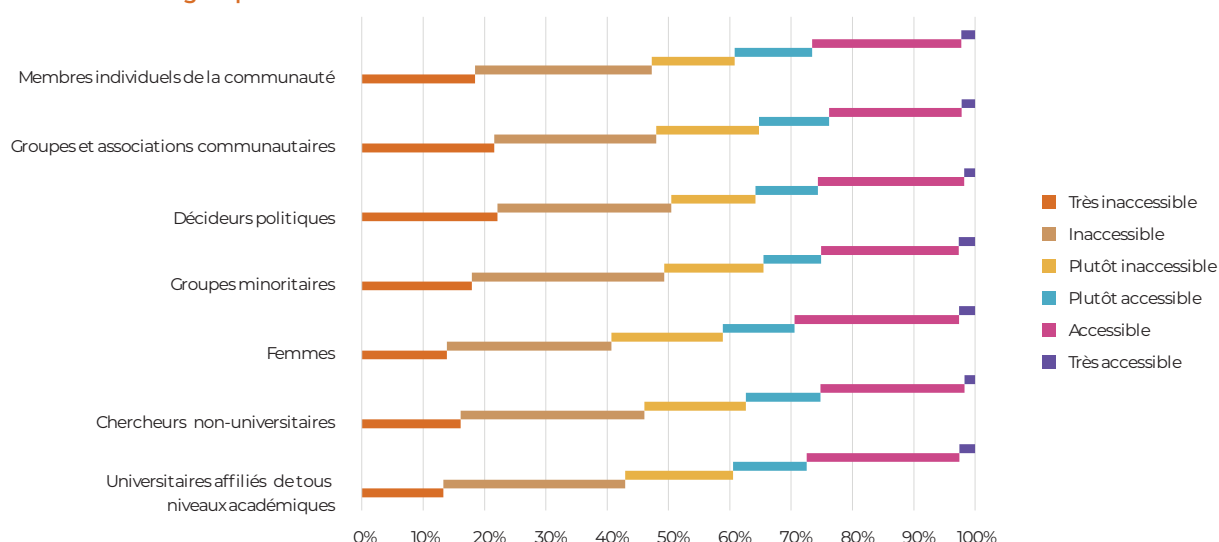
Sur la quarantaine d'institutions répertoriées au cours de la cartographie des acteurs, les quatre plus importantes en termes d'effectifs de chercheurs en sciences sociales

(représentant 10% de l'effectif total) abritent 75% de l'effectif total des chercheurs en sciences sociales au Tchad. Parmi ces 4 institutions, seule l'UNABA est en dehors de la capitale N'Djaména. Par ailleurs, si on considère les institutions répertoriées à N'Djaména, celles-ci ont 69% du total des chercheurs en sciences sociales au Tchad. L'Université de N'Djaména à elle seule en a 46%.

Diversité des acteurs et collaboration

Une évaluation de la diversité des acteurs de la recherche en sciences sociales a été faite. Ces divers acteurs de la recherche comprennent la société civile, les agences internationales, les simples citoyens, les représentations gouvernementales, les organisations communautaires, les organisations de producteurs et les groupes marginalisés. Selon les chercheurs enquêtés, la recherche en sciences sociales est en moyenne plutôt inaccessible aux divers groupes.

Figure 3.9 : Répartition des chercheurs en sciences sociales au Tchad suivant leur estimation de l'accessibilité de la recherche à divers groupes



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

De plus, les chercheurs en sciences sociales ont indiqué les acteurs avec lesquels ils collaborent dans le cadre de leurs activités de recherche. On voit qu'ils travaillent principalement avec les universités nationales (82,8%) et les institutions nationales à but non lucratif (33 ;0%). Les institutions avec le plus faible degré de collaboration sont les agences internationales (15,3%).

Inclusivité du dialogue politique sur les questions sociales est la mesure dans laquelle les conversations politiques liées aux sujets de recherche sont ouvertes à la participation d'un large éventail de parties prenantes (chercheurs, ONG, agences internationales, décideurs politiques, etc.), notamment en termes d'accès aux

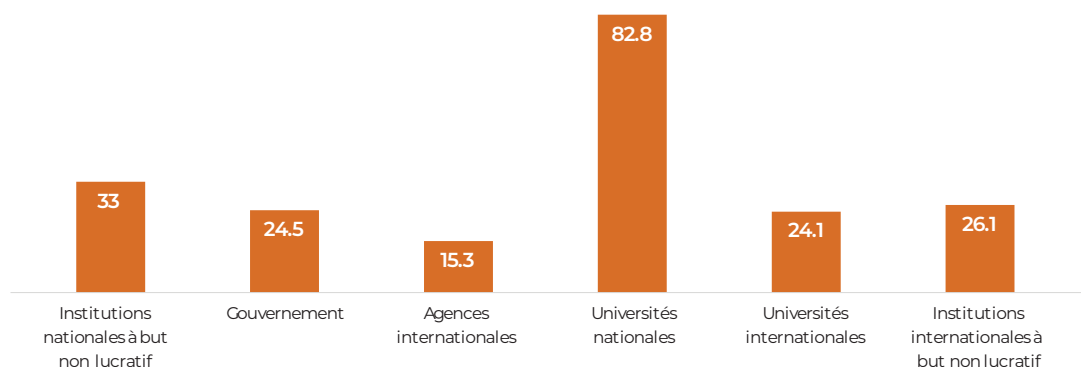
forums de discussion sur les politiques. Il peut s'agir d'espaces ou d'événements institutionnalisés qui servent de lieu de dialogue avec les décideurs politiques et les chercheurs – par exemple, les comités d'audition du parlement, les groupes de travail sur les questions ou d'autres forums de discussion organisés. Des entretiens avec quelques décideurs politiques de confirment l'utilité d'une telle approche.

Le niveau de collaboration intersectorielle est non négligeable. Il s'agit de la mesure dans laquelle les chercheurs collaborent avec des professionnels, y compris d'autres chercheurs, dans la production de la recherche universitaire. Selon les chercheurs en sciences

sociales interrogés, chacun d'eux a eu en moyenne 4,44 coauteurs, toutes catégories confondues, au cours des

trois dernières années ; même si plus la moitié d'entre eux n'ont eu aucun coauteur sur la période.

Figure 3.10 : Pourcentage de chercheurs en sciences sociales au Tchad ayant collaboré avec chaque type d'institution



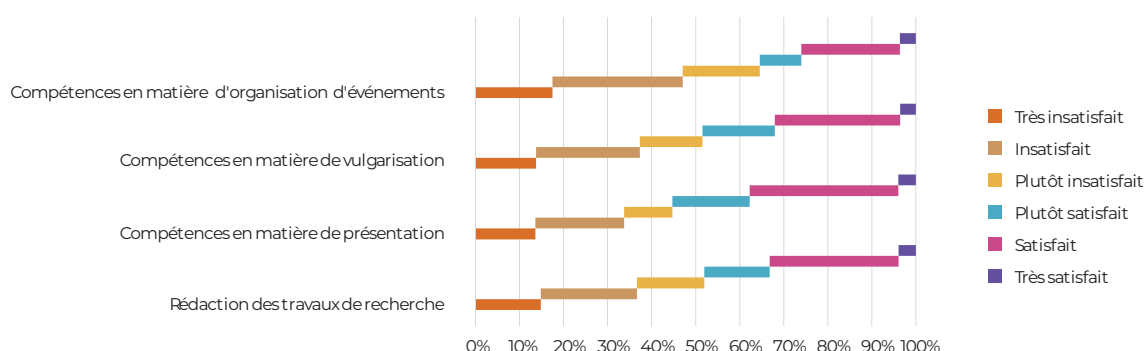
Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Compétences en communication de la recherche

Au cours des trois dernières années, chaque chercheur en sciences sociales a bénéficié en moyenne de 1,5 formation en communication. Il s'agit des formations visant à renforcer la capacité des chercheurs à promouvoir et à communiquer leurs recherches à des publics internes et externes.

Les chercheurs interrogés ont exprimé une faible satisfaction de la formation reçue. Pour tous les domaines de compétences en communication, ils sont majoritairement très insatisfaits à plutôt insatisfaits. Le score moyen de satisfaction de l'ensemble des domaines est de 3,29.

Figure 3.11 : Répartition des chercheurs en sciences sociales au Tchad suivant leur degré de satisfaction des domaines de formation en communication de la recherche



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

3.3.2. Pratiques de communication de la recherche

Les pratiques de communication de la recherche portent sur les publications dans les revues locales et l'exposition internationale.

Revues locales

La disponibilité de revues scientifiques dans le pays ou dans la région, dans lesquelles les chercheurs peuvent publier leurs résultats, est un important indicateur d'efficacité de la communication locale de la recherche. Selon la base de données de SCimago, il y a 86 revues africaines de sciences sociales, tous domaines confondus.

Ainsi, il y a 0,11 revue académique produite et gérée en Afrique par chercheur en sciences sociales du Tchad.

Selon les informations reçues des autorités de l'enseignement supérieur, il y a huit revues académiques produites et gérées au Tchad, qui sont consacrées aux sciences sociales, publiant des articles en français et/ou en arabe. En rapportant ce nombre à l'effectif de chercheurs en sciences sociales, on obtient un ratio de 0,01. Aussi, faut-il noter que des huit revues scientifiques répertoriées, seule celle de l'Université de Moundou est indexée. Les autres sont des revues à Comité de lecture et à Comité scientifique. En revanche toutes disposent

de numéros ISSN et sont adossées aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Tableau 3.4 : Nombre de revues produites et gérées en Afrique, par domaines des sciences sociales

N°	Domaines des sciences sociales	Nombre de revues
1	Affaires, gestion et comptabilité	8
2	Économie, économétrie et finance	10
3	Psychologie	7
4	Sciences sociales	61
5	Total	86
6	Ratio par chercheurs en sciences sociales au Tchad	0,11

Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

Exposition internationale

La collaboration internationale fait référence à la collaboration entre les chercheurs de deux pays ou plus dans la préparation d'un produit de recherche en sciences sociales. Une telle collaboration est une opportunité pour le chercheur d'avoir accès diverses ressources et compétences, tout en assurant une meilleure communication de la recherche. Selon les chercheurs en sciences sociales, il y a très peu de collaboration internationale. Au cours des trois dernières années, un chercheur en sciences sociales a eu en moyenne : 0,29 coauteurs d'un organisme donateur étranger ou d'une fondation privée ; 0,28 coauteurs d'une institution de recherche étrangère en Afrique ; 0,25 coauteurs d'une institution de recherche étrangère hors d'Afrique.

Sur la base des déclarations des personnes enquêtées, il a été estimé le nombre de projets de recherche en cours qui ont une portée internationale. Selon les administrateurs de recherche, il y a 1,20 collaboration formelle que leur institution entretient avec des centres de recherche étrangers (par exemple, couvertes par un accord de coopération écrit). Du point de vue des chercheurs, il y a 1,05 projets internationaux sur lesquels ils ont personnellement collaboré au cours des trois dernières années.

Pour faciliter la collaboration locale et internationale, les chercheurs en sciences sociales adhèrent à des réseaux de recherche thématiques et affiliations professionnelles. Selon leur propre opinion, 34,8% d'entre eux sont membres de réseaux professionnels (de façon générale). Parmi les chercheurs faisant partie d'au moins un réseau professionnel, 71,1% font partie d'un réseau national, 37,8% d'un réseau africain et 38,9% d'un réseau international.

3.3.3. Méthodes de diffusion de la recherche

L'analyse des produits de communication de la recherche s'intéresse aux conférences et débats, à la visibilité en ligne de la recherche, aux interventions dans les médias et la promotion des événements de dissémination de la recherche.

Conférences et débats

En plus des publications, la recherche est généralement communiquée à travers des conférences et des débats. L'organisation de conférences est de la responsabilité première d'institutions, même si des chercheurs individuels peuvent siéger dans un comité d'organisation. Ainsi, les informations sur les conférences scientifiques ont été collectées auprès des administrateurs de recherche. Selon eux, au cours des trois dernières années, les institutions qu'ils représentent ont organisé des conférences scientifiques, dont en moyenne 0,59 ont eu un public uniquement tchadien, 0,48 ont eu un public africain et 0,09 ont eu un public international. Plus de la moitié n'ont pas organisé de conférence scientifique.

De plus il y a eu en moyenne 0,45 débats publics organisés par institution pour partager des connaissances académiques avec un auditoire non technique ou politique. Le débat public se distingue des conférences en ce que les conférences sont des événements spécifiques destinés un public principalement académique tandis que les débats publics sont des événements incluant un public principalement non académique (par exemple, des politiciens et la société civile).

Du côté des chercheurs, au cours des trois dernières années, ils ont participé à des conférences ou séminaires scientifiques dont en moyenne, 1,77 ont été organisés par leur institution, 1,82 par une autre institution du Tchad, 1,52 par une institution africaine et 0,99 par une institution hors d'Afrique.

Visibilité en ligne de la recherche

La visibilité en ligne fait référence à l'usage de pages web professionnelles pour communiquer leur recherche. Il s'agit de pages web personnelles des chercheurs sur le site internet de leur institution, présentant leur profil et leurs recherches (publications, documents de travail). Les données relatives à cet indicateur proviennent des enquêtes auprès des enquêteurs et des administrateurs de recherche.

Selon les chercheurs interrogés, 5,63% d'entre eux reconnaissent avoir à leur disposition une page web personnelle sur le site internet de leur institution où il est possible d'accéder à leurs travaux de recherche. Les administrateurs de recherche quant à eux ont estimé à 15,0% qu'il y a au sein de leur institution un site web où

l'activité du personnel est expliquée et où les produits de la recherche sont disponibles.

Médias et promotion

La recherche est également partagée à travers les réseaux des médias. Selon les chercheurs en sciences sociales, au cours des trois dernières années, chacun a eu à partager seul ou en groupe, en moyenne 1,36 articles dans les journaux de la presse grand public, 3,21 interventions sur internet ou via un blog, 2,61 interventions à la radio et 1,22 interventions à la télévision.

3.3.4. Vulgarisation de la science

L'analyse de la vulgarisation de la science porte essentiellement sur l'appréciation sociale et la couverture médiatique de la recherche.

Appréciation sociale et couverture médiatique de la recherche

La couverture médiatique des résultats des chercheurs en sciences sociales au Tchad est très faible. Interrogés sur la fréquence des contacts avec les journalistes après la publication d'un article/rapport, ils ont affirmé à plus de la moitié d'entre eux n'avoir été contacté par les journalistes/médias que rarement. Par ailleurs, il y a insuffisance d'efficacité des efforts de sensibilisation des médias en termes de communication des résultats de la recherche avec les parties prenantes extérieures au monde universitaire, que ce soit du point de vue des chercheurs ou des administrateurs de recherche.

3.4. APPLICATION POLITIQUE DE LA RECHERCHE

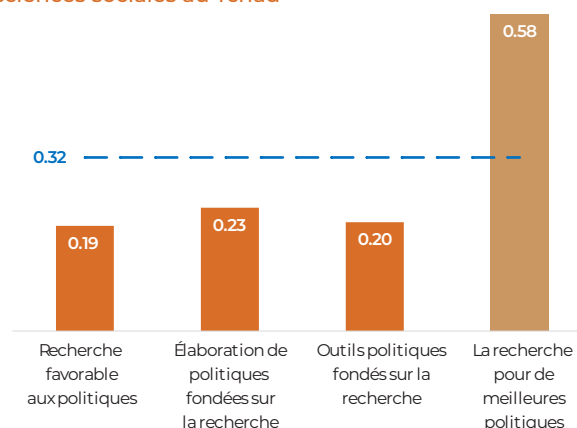
L'application politique de la recherche est appréhendée suivant quatre sous- dimensions, à savoir :

- En entrée, la recherche favorable aux politiques ;
- Comme activités, l'élaboration de politiques fondées sur la recherche ;
- En sorties, les outils politiques fondés sur la recherche ; et
- Comme résultats, la recherche pour de meilleures politiques.

Selon l'affirmation d'un administrateur de la recherche au cours d'un entretien, « *une politique qui s'appuie sur la recherche en sciences sociales est susceptible d'être objective et d'opérer de bons choix* ». Mais, selon un autre administrateur de la recherche, « *les résultats de recherche contraires aux attentes des décideurs sont souvent mal interprétés et rejetés au lieu d'être intégrés pour l'amélioration des politiques de développement* »

L'affirmation de la nécessité de la recherche pour de meilleurs politiques est relativement forte, atteignant 58% du niveau standard. Tandis que les trois autres sous-dimensions de l'utilisation de la recherche sont à moins du quart de leur niveau standard.

Figure 3.12 : Scores composite (sur une échelle 0-1) des sous-dimensions de la production de la recherche en sciences sociales au Tchad



Source: Doing Research au Tchad, 1ère édition, (2026)

3.4.1. Recherche favorable aux politiques

En vue d'examiner la mesure dans laquelle la recherche est favorable aux politiques, il est nécessaire de dégager la valeur politique de la recherche, sa pertinence pour les politiques et le lien entre la recherche et la politique.

Valeur politique de la recherche

Le niveau d'indépendance de la recherche produite indique la mesure dans laquelle les chercheurs sont en mesure de mener des recherches sur des questions d'importance sociale sans être indûment influencés par la communauté politique. Du point de vue de plus de la moitié des chercheurs en sciences sociales, il est rare que les responsables politiques les influencent en matière d'indépendance des résultats de la recherche. Le score moyen de fréquence d'influence des responsables politiques sur l'indépendance des chercheurs est de 1,97. Du point de vue des administrateurs de recherche, la tendance générale d'une rareté de cas d'influence des responsables politiques sur les chercheurs en sciences sociales est semblable.

Au Tchad, les décideurs politiques recherchent très peu d'avis d'experts et de conseils d'universitaires sur des questions d'intérêt social lors de l'élaboration des politiques. Selon les chercheurs en sciences sociales, 14,56% de leurs activités de recherche sont commandées directement par des décideurs politiques ou cours des trois dernières années. Du point de vue des administrateurs de recherche, la proportion est de 23,26%. Les chercheurs qui ont confirmé l'existence de recherche

commandées par les décideurs politiques ont estimé qu'en moyenne il y a eu 3,08 projets de ce type par an (au cours des trois dernières années).

Si les décideurs politiques peuvent commander de la recherche pour développer une base de données probantes pour informer une politique donnée, ils peuvent aussi la financer. Les enquêtes ont permis d'établir que 8,05% de chercheurs confirment l'existence de financements au titre de recherches commandées par des décideurs politiques au cours des trois dernières années contre 5,00% pour les administrateurs de recherche.

Recherche pertinente pour les politiques

La collaboration entre les chercheurs et les décideurs politiques dans la conception des politiques a pour objectif d'orienter les objectifs de la recherche pour les aligner sur les besoins de la société. À travers une telle collaboration, les décideurs politiques sont actifs dans la définition des objectifs de recherche pertinents, représentant l'adhésion des parties prenantes durant les premières phases de la planification de la recherche. Pour plus de la moitié des chercheurs en sciences sociales, la collaboration entre eux et les décideurs politiques à la phase de conception du cycle politique est inefficace ; le score moyen d'efficacité de leur collaboration avec les décideurs politiques à cette phase est de 2,35.

Pour assurer l'efficacité de la collaboration avec les décideurs politiques, il est important de produire des supports de communication destinés aux décideurs dont des publications, autres que des revues académiques, destinées à un public plus large et présentant des résultats sur des questions sociales (notes d'orientation, études et rapports). Selon les administrateurs de recherche, chaque institution a produit en moyenne 2,28 rapports (par exemple, un long document technique, comme résultat d'un projet ou d'une consultation) et 1,00 note de synthèse (un court document sur les implications politiques de la recherche).

Lien entre la recherche et la politique

Il est possible de créer des contacts avec les décideurs politiques après la publication d'un article ou d'un rapport. De tels contacts donnent l'occasion de communiquer et de discuter des résultats de la recherche avec des agents techniques et/ou des décideurs politiques sous diverses formes qui peuvent être formelles (événements de diffusion d'informations ou séminaires, organisés afin d'informer les décideurs politiques sur les résultats de la recherche en sciences sociales), ou informelles. Selon plus de la moitié des chercheurs en sciences sociales interrogés, il n'y a jamais eu de tels contacts.

Le fait qu'un chercheur occupe un poste de responsable politique (gouvernement central ou local, parlement) peut être aussi une occasion de renforcer la recherche favorable aux politiques. C'est une opportunité de renforcer les échanges entre chercheurs et décideurs politiques, et un facteur pertinent pour expliquer les niveaux de collaboration par un canal direct permettant de transférer les résultats de la recherche dans les processus politiques. Au Tchad, il y a des chercheurs en sciences sociales qui occupent ou ont occupé un poste de responsabilité politique, dont 9,2% au niveau central et 4,2% au niveau local.

3.4.2. Élaboration de politiques fondées sur la recherche

Pour que des politiques soient fondées sur la recherche, la collaboration tant formelle qu'informelle est nécessaire, que ce soit par la participation des chercheurs aux processus ou par leur consultation.

Collaboration formelle : participation des chercheurs

La participation formelle des chercheurs aux instances de conseils pour la prise de décisions est une nécessité pour rendre l'effective toute volonté d'élaborer des politiques fondées sur les résultats de la recherche. Au Tchad, 6,5% des chercheurs ont affirmé avoir été, au cours des trois dernières années, membres d'une instance consultative de politique au niveau central contre 3,4% au niveau local.

Collaboration informelle : consultation des chercheurs

Des interactions sont possibles entre les chercheurs seniors et les décideurs politiques, qu'elles soient informelles ou formelles (par exemple en qualité de consultants ou de conseillers) pour discuter de l'utilisation des données probantes pour l'élaboration des politiques. Selon les données de l'enquête auprès des chercheurs en sciences sociales, de telles interactions sont rares pour plus de la moitié d'entre eux.

Que ce soit du point de vue des chercheurs ou des administrateurs de recherche, il y a une forte perception de la mesure dans laquelle les chercheurs sont capables d'influencer l'élaboration des politiques, de persuader les décideurs politiques d'intégrer les résultats de la recherche dans le processus d'élaboration des politiques. Cette potentielle capacité d'influence des institutions de recherche sur les politiques est affirmé par 66,52% des chercheurs et 68,89% des administrateurs de recherche. Cependant, plus de la moitié des chercheurs ont jugé inefficace la collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique, dont celle sur la phase de conception. Le score moyen d'efficacité de la collaboration avec les décideurs politiques à la phase de conception du cycle politique est de 2,35.

3.4.3. Outils politiques fondés sur la recherche

Rechercher des outils politiques fondés sur la recherche revient à examiner l'utilisation instrumentale de la recherche dans ces politiques.

Utilisation instrumentale

L'utilisation instrumentale de la recherche dans la politique est mesurée par la fréquence des citations de la recherche dans les documents politiques, ou fréquence à laquelle les décideurs politiques utilisent les publications de la recherche en sciences sociales pour soutenir une analyse et une prise de décision fondées sur des preuves. Du point de vue des chercheurs en sciences sociales, pour plus de la moitié d'entre eux, cette utilisation instrumentale est rare.

Il est possible que le système de recherche en sciences sociales apporte du soutien technique aux décideurs politiques pour la mise en œuvre de politiques

pertinentes, sous la forme d'un soutien pratique pour la mise en œuvre de la recherche et de la politique (par exemple, le ciblage, le suivi). Du point de vue de plus de la moitié des chercheurs, la collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique, dont celle sur la phase de mise en œuvre, est inefficace. Le score moyen est de 2,17.

3.4.4. La recherche pour de meilleures politiques

L'affirmation de la recherche au service de meilleures politiques correspond à l'identification de l'influence de la recherche sur les résultats des politiques. Cette influence est mesurée à travers la perception de l'utilité de la recherche et des données probantes en sciences sociales pour les décideurs politiques, aux différentes étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques. Des entretiens avec des décideurs politiques ont permis de confirmer que les données de la recherche en sciences sociales sont très utiles.

CONCLUSION GENERALE

Ce rapport est le résultat d'une étude diagnostique menée suivant la méthodologie Doing Research du GDN, qui vise à comprendre, cartographier et évaluer le système de recherche en sciences sociales au Tchad. Il s'agit concrètement d'identifier et d'analyser les obstacles structurels à la conduite de recherches au Tchad. En d'autres mots, il s'agit d'une analyse systémique de l'environnement de recherche, des fonctions et de tout l'écosystème de la recherche au niveau national.

Pour y parvenir, l'équipe de recherche du CRESPO a mis en application la méthode mixte DRA qui combine les données quantitatives et qualitatives, et qui permet une enquête comparative contextualisée dans un système de recherche national, en examinant les facteurs clés qui déterminent la production, la diffusion et l'utilisation de la recherche en sciences sociales dans un pays. Suivant une approche participative impliquant les principales parties prenantes du système de recherche au Tchad, l'équipe de recherche a mobilisé plusieurs outils d'analyse. Il s'agit premièrement d'un entretien de cadrage auprès de personnes ressources, puis d'une collecte de données quantitatives et qualitatives auprès d'un échantillon représentatif d'acteurs du système de recherche national. Enfin, l'équipe a exploré toute la littérature disponible sur le sujet tant au niveau national qu'au niveau international, pour en faire une analyse documentaire complémentaire. Ainsi, l'évaluation des fonctions et des processus du système de recherche tchadien a suivi trois étapes analytiques suivantes : une analyse du contexte, une cartographie des parties prenantes et un cadre d'évaluation standardisé. Que retenir donc de ces trois étapes analytiques ?

En ce qui concerne l'analyse du contexte de la recherche au Tchad, trois idées principales sont à retenir. Premièrement, le diagnostic du contexte sociopolitique établit que les décennies de turbulence et d'instabilité politiques que le Tchad a connu dès les premières années de son indépendance, ont considérablement retardé son développement sur tous les plans, notamment le développement de son système éducatif. En conséquence, les structures et les infrastructures du système éducatif encore embryonnaires hérités du colonisateur, étaient plongées dans une profonde léthargie. Néanmoins, la relative stabilité politique retrouvée à partir de 1990 a permis au Tchad de reconstruire les bases de son système éducatif, mais la priorité des politiques mises en place n'a laissé que très peu de place au développement du secteur de l'enseignement supérieur. Ces dernières années, les progrès accomplis en ce domaine sur le plan institutionnel et politique ont symboliquement donné de la valeur à

la formation universitaire et la recherche, considérées désormais comme des leviers du développement durable. La Loi 16 d'orientation du système éducatif promulguée en 2006, le Document de Stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2025, ainsi que l'Axe 4 du PND 2017-2021 intitulé « Amélioration de la qualité de vie des Tchadiens » donnent désormais une place de choix dans les politiques publiques au Tchad. Toutefois, cette volonté est restée au stade de principe sans véritablement une mise en œuvre concrète, qui réponde aux objectifs de développement socioéconomique et aux besoins prioritaires de la nation. L'équipe de recherche n'a pas manqué de relever que le Tchad est en transition, mais celle-ci n'affecte pas le système de recherche. Pendant cette transition, des efforts ont été fournis par le gouvernement afin de redynamiser le système de recherche au Tchad.

Deuxièmement, l'évaluation du contexte socioéconomique dépeint un pays aux potentialités économiques et naturelles énormes, mais qui lutte sur le front social sans réelles solutions pour son développement. En effet, la situation du développement humain décrite dans cette étude, met en exergue les insuffisances économiques pouvant entraver la participation active des chercheurs et de la recherche à la société. Les gens vivent peu longtemps pour se consacrer à la recherche, qui nécessite parfois à y consacrer des années de labeur avant d'espérer en voir les résultats. Par ailleurs, l'accès des populations tchadiennes à l'éducation demeure marginal et, par conséquent, atteindre le niveau de l'enseignement supérieur pour pouvoir s'engager dans la recherche demeure hors de portée pour une grande partie de la population. De même, le financement public de la recherche et de l'enseignement supérieur reste le maillon faible des priorités du Gouvernement. En effet, la part du budget consacré à la recherche par rapport au PIB était autour de 0,3% en 2016. Sur la période 2004 à 2014 caractérisée par l'embellie économique due à l'entrée massive des recettes pétrolières, la part du budget public alloué à l'enseignement supérieur par rapport au budget global représente en moyenne 18% et retrouve son niveau d'avant pétrole. Dans une dynamique comparative, on note que le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur reste faible par rapport aux autres pays africains dont le Cameroun, le Sénégal et le Mali qui consacrent en moyenne respectivement 10,37%, 27% et 20% de leur budget total à l'enseignement supérieur et 0,6% (Sénégal) et 3% (Mali) à la recherche.

Enfin, dans le domaine de la coopération internationale en matière de recherche, le Tchad est totalement ouvert, mais il ne capitalise pas sur toutes ces ouvertures afin de

rendre plus dynamique son secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur. Outre l'appui budgétaire, la contribution des partenaires au développement est souvent observée dans le renforcement des capacités (bourses de formation), dans la construction des infrastructures et dans les équipements techniques. Bon nombre d'édifices publics d'enseignement supérieur au Tchad ont été construits sur les fonds de coopération, que ce soit l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement (BID) ou encore la coopération chinoise.

L'examen mené dans le chapitre 2 de cette étude a permis d'identifier les différents acteurs qui composent le système de recherche, qu'il s'agisse des producteurs ou des utilisateurs de la recherche. Il s'agit ici d'un panorama global qui identifie et définit l'importance, le rôle et les liens qu'entretiennent entre eux les principaux groupes d'acteurs de la recherche au Tchad. Il y a donc quatre catégories d'acteurs de l'écosystème de la recherche scientifiques au Tchad, notamment : i) les établissements d'enseignement supérieur, ii) le gouvernement et les organismes de financement, iii) les organisations du secteur privé (industries) et iv) les organisations de la société civile.

Il appert donc que le Tchad compte dix (10) universités publiques, six (6) instituts nationaux universitaires à caractère professionnel, six (6) grandes écoles nationales supérieures (dont 4 écoles normales supérieures et deux écoles sous tutelle académique) et 53 établissements privés d'enseignement supérieur. Toutes les institutions publiques appartiennent au gouvernement tandis que celles privées appartiennent généralement à des individus ou groupes d'individus, et de façon marginale à des organisations confessionnelles. Aussi, la coordination, l'animation la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de la politique du gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation sont assurés par la Direction de la Recherche Scientifique, de la Coopération et de l'Innovation (DRSCI) du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI).

Il faut aussi faire observer que des groupes de réflexion et des cabinets de conseil à but lucratif existent au Tchad, mais il est difficile d'en établir une liste satisfaisante. Ce sont ces institutions qui produisent généralement de la recherche sur demande des institutions publiques ou privées. Les tentatives auprès de l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) sont restées infructueuses. Il est aussi vraisemblable qu'il existe des entreprises engageant des chercheurs dans une unité dédiée à la recherche mais l'information manque.

À l'instar des organisations multilatérales, les organisations non gouvernementales et internationales ont recours à la recherche pour orienter leurs interventions. L'on a observé aussi que les leaders d'opinion, les groupes de réflexion à but non lucratif et les médias utilisent les résultats de la recherche pour soutenir leurs choix politiques et les informations qu'ils divulguent. Quelques organisations non gouvernementales emploient parfois de chercheurs, mais qui s'occupent souvent du cadrage des études thématiques qu'elles commanditent. Aussi, suivant la nature du contrat signé, certains chercheurs exécutent leurs tâches dans un laps de temps précis.

Enfin, le chapitre III de cette étude est consacré à la description des principaux déterminants de chacune des trois fonctions principales du système national tchadien de recherche, à savoir : la production, la diffusion et l'application politique des résultats de la recherche.

En matière de production de la recherche, l'équipe de recherche est parvenue à la conclusion qu'en dépit du fait qu'ils n'atteignent pas 50% du niveau standard, les apports pour la recherche ainsi que la culture de la recherche et les services de soutien à la recherche sont meilleurs par rapport aux deux autres sous- dimensions qui tirent la production de la recherche vers le bas. En particulier, la sous-dimension des résultats de recherche et de la formation n'est qu'à 16% du niveau standard.

Pour ce qui de la diffusion de la recherche, l'étude révèle que toutes les dimensions de la diffusion de la recherche sont à moins du tiers de leur niveau standard. Cette situation est aggravée par le cas des produits de communication de la recherche dont le niveau est quasi nul (4%).

Somme toute, en ce qui concerne l'application politique des résultats de la recherche, le rapport d'étude conclut qu'au Tchad les décideurs politiques recherchent très peu d'avis d'experts et de conseils d'universitaires sur des questions d'intérêt social lors de l'élaboration des politiques. Selon les chercheurs en sciences sociales, 14,56% de leurs activités de recherche sont commandées directement par des décideurs politiques ou cours des trois dernières années. Du point de vue des administrateurs de recherche, la proportion est de 23,26%. Les chercheurs qui ont confirmé l'existence de recherche commandées par les décideurs politiques ont estimé qu'en moyenne il y a eu 3,08 projets de ce type par an (au cours des trois dernières années).

BIBLIOGRAPHIE

Textes de loi et rapports d'étude sur le Tchad

- Décret n°737/PR/MFPT du 09 novembre 1993 portant statut particulier des enseignants du supérieur et des chercheurs.
- Loi n°16/PR/06 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien.
- Loi n°17/PR/2021, portant Statut général de la fonction publique.
- Décret n°900/PR/PM/MFPT/2006, fixant le statut particulier des corps de fonctionnaires du secteur de l'éducation.
- Décret n°208/PR/PM/MESRSFP/2011, fixant les modalités de création et de fonctionnement des établissements privés de l'enseignement supérieur.
- Décret n°860/PR/MEN/2014, portant Création, Organisation et Fonctionnement des Académies de l'Éducation Nationale.
- Arrêté n°2751/PR/PM/MESRSFP/2007, portant création du Conseil National Consultatif et des Organes Techniques pour la mise en œuvre du système « Licence, Master, Doctorat » (LMD).
- Décret n°1630/PR/PM/MESRSFP/09, portant institution du système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'Enseignement Supérieur au Tchad.
- Arrêté n°90/PR/PM/MESRSI/SE/SG/DGESRS/DESPP/2017, portant conditions de création, d'ouverture et de changement de site des établissements privés d'enseignement supérieur.
- Ordonnance n°36/P-RM du 27 septembre 2017, portant statut des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Décret n°818/PR/PM/MESRS/2015, portant organisation des études doctorales dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Tchad.
- Décret n°1881/PR/PM/MESRI/2017, portant Statut des universités publiques.
- Décret n°930/PR/PCMT/PMT/MESRSI/2021, portant organigramme du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.
- Décret n°2473/PCMT/PMT/MESRSI/2022, fixant le service hebdomadaire des enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur.
- MESRI, « Document de stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, 2021 – 2025 ».
- Institut National de la Statistiques, des Études Économiques et Démographiques (2012), Rapport du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Tchad.
- Institut National de la Statistiques, des Études Économiques et Démographiques (2013), Projections démographiques régionales 2009-2050.
- Institut National de la Statistiques, des Études Économiques et Démographiques (2014), Rapport de la troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3).
- Institut National de la Statistiques, des Études Économiques et Démographiques (2016), Rapport de l'Enquête Démographique et de Santé – Enquête à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2014-2015
- Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation. 2017. Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur 2014-2015, N'Djamena
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique : Plan Intérimaire de l'Éducation au Tchad (PIET) 2018 –2020, Septembre 2017.
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, « Vision 2030, Le Tchad Que Nous Voulons », Juillet 2017
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, Examen National Volontaire 2019 de la République du Tchad, 2019.
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, Plan National de Développement (PND) 2017-2021 : Ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère), 2017.
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Programmes d'actions prioritaires 2016-2020 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (PAP).

- Décret n°860/PR/PM/MEN/2014 du 14 août 2014, portant création, organisation et fonctionnement des Académies de l'Éducation Nationale. LES ACADEMIES
- Décret n°1762/PR/MESRI/2019 du 30 octobre 2019, portant réorganisation des Académies de l'Éducation Nationale.
- Décret n°1630/PR/PM/MESRSFP/09 du 4 décembre 2009, portant institution du système « Licence, Master, Doctorat » (LMD) dans l'Enseignement supérieur au Tchad.
- Arrêté n°2751/PR/PM/MESRSFP/2007 du 29 décembre 2007, portant création, du Conseil national consultatif et des organes techniques pour la mise en œuvre du système « Licence, Master, Doctorat » (LMD).
- Décret n°208/PR/PM/MESRSFP/2014 du 1er avril 2010, fixant les modalités de création et de fonctionnement des établissements privés de l'enseignement supérieur. LA CNESP
- Décret n°818/PR/PM/MESRS/2015 du 1er avril 2015, portant organisation des écoles doctorales dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Tchad.
- Décret n°900/PR/PM/MFPTE/2006 du 12 octobre 2006, fixant le statut particulier des corps de fonctionnaires du secteur de l'éducation.
- Loi N°16 /PR/2006 du 13 mars 2006 portant Orientation du Système Éducatif Tchadien
- UNESCO (2011), Rapport Mondial de Suivi sur L'EPT 2011 : La crise cachée : les conflits armés et l'éducation <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191794f.pdf>
- UNESCO (2011) « Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne – Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité » <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001936/193650f.pdf>
- Agence Universitaire de la Francophonie, « Guide de l'Audit interne de l'établissement d'enseignement supérieur de l'Agence Universitaire de la Francophonie », Version N°1, novembre 2012, Direction de la Recherche et de l'Innovation, État des lieux et perspectives de la recherche scientifique au Tchad, 2018.
- Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation, « Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur 2014- 2015, N'Djamena, 2017 ».
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, « Programmes d'actions prioritaires 2016-2020 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (PAP) ».
- INSEED (2020), « Quatrième enquête sur la consommation et le secteur informel : Profil de pauvreté en 2018 »
- PNUD (2022), « Rapport mondial sur le développement humain 2021/2022 »
- Document de Stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2025
- Groupe de la Banque mondiale (2022), « Indicateurs mondiaux de développement »
- Banque mondiale (2007), Le système éducatif tchadien : éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique.

Articles et ouvrages généraux

- Barro, Aboubakar Abdoulaye, « Coopération scientifique et débat sur les "sciences sociales africaines" au CODESIRIA », in Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n°9, 2010, pp.53-72.
- Pilon, Marc (Dir.), Défis du développement en Afrique subsaharienne : L'éducation en jeu, Les collections du CEPED, IRD – UR105 « Savoirs et développement », Paris, 2006, 251 p.
- Abdou Salam FALL, « État et enjeux de la recherche scientifique en Afrique et au Sénégal », novembre 2022.
- Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des comités consultatifs interafricains (CCI), 2024 – 2028, CAMES, 2022.
- UNESCO, Manuel d'instructions. Questionnaires sur les statistiques relatives à la recherche scientifique et au développement expérimental (R- D), Montréal, septembre 2018, version 1.
- Banque Mondiale : « Le système éducatif tchadien : éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique », Document de travail de la Banque mondiale n°, Série : Le développement humain en Afrique, 2007.
- Thandika Mkandawire, « Les politiques de développement social : un nouveau défi pour les

sciences sociales », *Revue internationale des sciences sociales* 2006/3 n°189, pp.427 – 438.

- Jean Copans, « les sciences sociales africaines ont-elles une âme de philosophie ? », Karthala, Politique africaine, 2000/1 n°77, pp. 54 – 71.
- Ministère de l'action sociale, de la famille et de la solidarité nationale, « Politique nationale genre », décembre 2011.
- Fondation pour les études et recherches sur le développement international, « Étude de faisabilité pour la création d'une université d'excellence en zone CEMAC », avril 2022.
- Université de N'djaména, « Projet pilote d'appui à l'autoévaluation des universités africaines membres du CAMES. Autoévaluation institutionnelle de l'université de N'djaména, 17 décembre 2015, 31 mai 2016.
- BrightWay SARL, « LMD & Formation professionnelle en Afrique centrale (CEMAC – CEEAC). Rapport provisoire de l'étude », octobre 2018.
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, « Examen national volontaire 2019 de la République du Tchad ».
- CEMAC, « Que peut-on retenir de la rationalisation des institutions spécialisées de formation professionnelle en zone CEMAC ? »
- CHAKRABARTY Dipesh, 2009, *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Amsterdam, (traduit de l'anglais par Olivier Ruchet et Nicolas Vieillescazes), 381 p.
- DIOP Cheikh Anta, 1979, *Nations nègres et culture*, Présence africaine, 335 p.
- FALL Mouhamedoune Abdoulaye, 2011, « Décoloniser les sciences sociales en Afrique », *Journal des anthropologues* [En ligne], p.124-125, mis en ligne le 01 mai 2013, consulté le 28 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5874> ; DOI : 10.4000/jda.5874.
- KOLA Edinam, 2019, « De la construction de la pensée géographique en Afrique subsaharienne », in : Yolande BERTON-OFUEME, *Dynamiques territoriales, sociales et changements climatiques en Afrique*, Actes du colloque en hommage aux professeurs Maurice Bonaventure MENGHO et Marie- Joseph SAMBA-KIMBATA, du 15 au 17 mai 2019, conférence inaugurale, Revue *BALUKI*, Tome I, Brazzaville, p.15-27.
- LY Boubacar, 1989, *Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique*, Dakar, UNESCO – CODESRIA, 44 p.
- MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 293 p.
- OBENGA Théophile Mwené Ndzalé, 1998, « Les derniers remparts de l'africanisme », *Présence africaine*, n°157, p. 47-65.
- SAÏD Edward, *L'Orientalisme*, 2005, [traduit de l'anglais « *Orientalism* », publié en 1978], Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 580 p.
- SAMASSÉKOU Adama, 2010, « De l'eurocentrisme à une vision polycentrique du monde : plaidoyer pour un changement de paradigme », *Diogène*, 1, n° 220-230, p. 214-230.
- THOMPSON William, 1824, *Une enquête sur les principes de la répartition des richesses les plus propices au bonheur humain : appliqués au système nouvellement proposé d'égalité volontaire des richesses*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, marron et vert, 636 p.
- TONDA Joseph, 2012, « L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines », *La Découverte*, 4, n°72, p. 108-109.
- TSIGBE Koffi Nutéfé, 2012, « Histoire contemporaine ou histoire du temps présent au Togo ? Analyse des travaux soutenus au Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université de Lomé (1992-2010) », *Annales de l'Université Abdou Moumouni*, Tome XII-B, p. 1-17.
- YACOUB Idriss HALAWLAW, « L'ouverture des établissements d'enseignement supérieur dans les provinces », *Revue Scientifique du Tchad* – janvier 2014.
- Mahamoud Youssouf Khayal, « Revue Scientifique du Tchad », Série A – janvier 2015 – n°2.
- Loïc Barbedette, « Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués. », Sous la direction de Jean-Pierre JACOB, *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 10, Genève et Paris, IUED/Presses Universitaires de France, septembre 2000, 244 p.
- Benjamin Buclet & Fanny Essayie, « Synthèse : Atelier-rencontre sur l'efficacité de la R&D au niveau des politiques et pratiques institutionnelles en Afrique francophone », 8-9 octobre 2013, Dakar, Sénégal.

- Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, « Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle au Tchad (PNEFP) », N'djaména, avril 2014.
- Ministère de l'Education nationale, « Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes », Rapport national du Tchad, avril 2008.
- Aboubakar Ali Kore, « La socialisation politique au Tchad. Analyse critique du contenu des livres scolaires pour la période 1960-2005 », Sociologie. Université de Franche-Comté, 2011. <https://theses.hal.science/tel-01063566>.

ANNEXE 1.1 : LISTE DES UNIVERSITES NATIONALES ET LEURS STRUCTURES

N°	UNIVERSITÉS	FACULTÉS	DÉPARTEMENTS
1	Université de N'djaména, créée en 1971	Faculté des sciences exactes et appliquées	Chimie / Physique / Mathématiques / Biologie / Sciences et techniques / Géologie / Informatique
		Faculté des sciences humaines et sociales	Géographie / Histoire / Philosophie / Sociologie / Anthropologie
		Faculté des sciences juridiques et politiques	Droit des affaires / Droit et techniques juridiques / Droit public / Droit privé
		Faculté des sciences économiques et de gestion	Sciences de gestion / Sciences économiques
		Faculté des sciences de l'éducation et de l'administration	Administration et planification scolaire / Didactique et curricula / Fondement et pratique de l'éducation / Psychosociologie de l'éducation
		Faculté des lettres, langues, arts et communication	Langues et études chinoises / Lettres et études anglophones / Lettres et linguistique arabes / Lettres Modernes / Sciences du langage / Sciences et technologie de l'information et de la communication
		Faculté des sciences de la santé humaine	Médecine / Pharmacie
2	Université Adam Barka d'Abéché, créée en 2003	Faculté des lettres, arts et sciences humaines	Géographie / Histoire / Lettres et linguistique arabes / Lettres modernes
		Faculté de droit et sciences économiques	Administration et gestion des entreprises / Droit et techniques juridiques / Sciences économiques
		Faculté des sciences et techniques	Chimie-Biologie-Géologie / Mathématiques-Physique-Chimie / Physique-Chimie (Arabe)
		Faculté des sciences de la santé	Médecine / Sciences biomédicales / Sciences Pharmaceutiques
3	Université de Moundou, créée en 2008	Faculté des sciences exactes et appliquées	Chimie / Physique / Télécommunication
		Faculté des sciences et techniques d'entreprise	Comptabilité, audit et contrôle de gestion / Economie monétaire et bancaire / Finance-Comptabilité / Gestion des ressources humaines
		Faculté des lettres, arts et sciences humaines	Communication / Géographie / Philosophie
		Faculté de droit et sciences sociales	Droit/Sciences politiques/Economie monétaire et bancaire
4	Université de Doba, créée en 2010	Faculté de droit et sciences économiques	Droit et sciences économiques
		Faculté des lettres, arts et sciences humaines	Anglais / Géographie / Histoire / Lettres modernes
		Faculté des sciences et techniques	Sciences biologiques / Sciences de la vie et de la terre
5	Université de Sarh, créée en 2000	Faculté des sciences et techniques	Géologie / Mathématiques-Informatique / Physique-Chimie / Sciences de la vie et de la terre
		Faculté des sciences juridiques et économiques	Sciences économiques

		Faculté des lettres, arts et sciences humaines	Géographie
		Institut universitaire des sciences agronomiques et de l'environnement	Agronomie / Environnement
		Institut universitaire de développement des ressources halieutiques	Pêche et aquaculture
6	Université des sciences et de technologie d'Ati, créée en 2011	Faculté des sciences de la vie, de la terre et de l'aménagement du territoire	Aménagement du territoire / Sciences de la vie et de la terre
		Faculté des sciences agropastorales et agroalimentaires	Sciences agroalimentaires / Sciences agropastorales
		Faculté de technologie	
7	Université de Pala, créée en 2014	Faculté des lettres, arts et sciences humaines	Géographie / Lettres modernes
		Faculté des sciences, techniques et technologiques	Mathématiques-Physique / Biologie-Géologie
8	Université polytechnique de Mongo, créée en 2002	Institut universitaire polytechnique	Génie géologique / Génie civil / Génie mécanique / Génie industriel et maintenance
9	Université virtuelle du Tchad, créée en 2005		
10	Université Roi Fayçal, créée en 1992	Faculté Acharikah des sciences de l'éducation	Géographie / Histoire / Psychologie de l'éducation
		Faculté Qatar des sciences économiques et de gestion	Sciences d'administration / Sciences économiques
		Faculté Idriss Deby Itno des sciences juridiques et politiques	Droit / Sharia
		Faculté des lettres, de la communication et des arts	Etudes islamiques / Langue arabe
		Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur	Génie informatique
		Faculté des études supérieures	Droit public / Economie / Gestion des affaires / Histoire et civilisations / Jurisprudence comparative / Langue arabe
		Institut supérieur des sciences et technique de la santé	Techniques supérieures en soins infirmiers
		Faculté Idriss Deby Itno des sciences juridiques et politiques	Droit / Sharia
		Faculté des lettres, de la communication et des arts	Etudes islamiques / Langue arabe
		Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur	Génie informatique
		Faculté des études supérieures	Droit public / Economie / Gestion des affaires / Histoire et civilisations / Jurisprudence comparative / Langue arabe
		Institut supérieur des sciences et technique de la santé	Techniques supérieures en soins infirmiers

Sont présentées au format « Gras et Italique » les lignes correspondant aux facultés d'université qui couvrent une partie des sciences sociales.

ANNEXE 1.2 : LISTE DES INSTITUTS NATIONAUX UNIVERSITAIRES ET GRANDES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES, AINSI QUE LES DOMAINES COUVERTS

N°	INSTITUTION	DÉPARTEMENTS
INSTITUTS UNIVERSITAIRES		
1	Institut national des sciences et techniques d'Abéché (IUSTA), créé en 1997	Génie élect/Génie mécan/Sciences et techniques d'élevage/Sciences biomédicales et pharmaceutiques/Télécommunications et multimédia
2	Institut national supérieur des arts et métiers de Biltine, créé en 2005	Architecture/Génie civil/Génie urbain
3	Institut national supérieur d'élevage de Moussoro	Production animale/Santé animale
4	Institut national supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba, créé en 2011	Génie minier/Génie rural/Énergies nouvelles et renouvelables
5	Institut national supérieur de pétrole de Mao, créé en 2005	Génie chimique/Exploitation des hydrocarbures/ Gestion et économie des hydrocarbures
6	L'Institut national supérieur des sciences agronomiques et de technologie agro-alimentaire de Laï, créé en 2011	Sciences agronomiques/Technologies agroalimentaires
GRANDES ÉCOLES NATIONALES SUPERIEURES		
1	École normale supérieures de N'djaména, créée en 1982	Français / Anglais / Arabe / Sciences de la vie et de la terre/ Histoire / Géographie / Mathématiques /Physique-Chimie
2	École normale supérieures de Abéché, créée en 2011	Français / Anglais / Arabe / Sciences de la vie et de la terre/ Histoire / Géographie / Mathématiques /Physique-Chimie
3	École normale supérieures de Bongor, créée en 2011	Français / Anglais / Arabe / Sciences de la vie et de la terre/ Histoire / Géographie / Mathématiques /Physique-Chimie
4	École normale supérieures de Sarh, créée en 2011	Enseignements techniques
5	École nationale supérieure des travaux publics de N'Djaména	Bâtiments / Travaux publics / Génie rural / Topographie et cartographie / Sciences fondamentales
6	École nationale supérieure des technologies de l'information et de la communication de N'Djaména	Journalisme/Communication

ANNEXE 1.3 : LISTE DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LEUR VILLE DE LOCALISATION

N°	INSTITUTION	VILLES
1	Institut privé Amoul de Farcha (IPAF)	N'djaména
2	Institut supérieur des sciences et des technologies (I2ST)	N'djaména
3	Institut supérieur de commerce, d'administration des affaires et de management (ISCAM)	N'djaména
4	Université africaine de management et de l'innovation (UAMI)	N'djaména
5	Centre d'étude et de formation pour le développement (CEFOD)	N'djaména
6	Sup-Management	N'djaména
7	Institut supérieur de formation professionnelle	N'djaména
8	CETETAAFU	N'djaména
9	Elvis Informatique	N'Djaména
10	Institut universitaire bilingue des sciences appliquées (IUBSTA)	N'Djaména
11	Université Toumaï	N'Djaména
12	Institut universitaire des sciences appliquées et humaines (IUSAH)	N'Djaména
13	École supérieur à vocation professionnelle (ESVP)	N'Djaména
14	Fondation Baladi	N'Djaména
15	Centre de formation technique professionnelle en bâtiment et gestion des entreprises (CFTP /BGE)	N'Djaména
16	Université Emi-Koussi (UNEK)	N'Djaména
17	Université évangélique	N'Djaména
18	COFID	N'Djaména
19	Université la Francophonie de Ndjamenas (UFN)	N'Djaména
20	Institut supérieur des sciences, arts et métiers (ISSAM)	N'Djaména
21	Institut polytechnique Kodori Guizine (IPKG)	N'Djaména
22	École polytechnique d'ingénierie de commerce et d'administration (EPICA)	N'Djaména
23	Institut supérieur polytechnique (ISP)	N'Djaména
24	Institut supérieur polytechnique « la Sorbonne » (ISP-S)	N'Djaména
25	Institut supérieur polytechnique de formation et de recyclage (ISPFOR)	N'Djaména
26	Institut supérieur de technologie et de développement (ISTD Groupe AVD)	N'Djaména
27	Institut supérieur professionnelle (ISP)	N'Djaména
28	École international de formation en santé (EIFS)	N'Djaména
29	Institut supérieur la Dynasty (ISD)	N'Djaména
30	Complexe universitaire des écoles supérieures du CERGIED	N'Djaména
31	Institut supérieur de formation professionnelle d'encadrement universelle (ISPFU)	N'Djaména
32	Université HEC-Tchad.	N'Djaména
33	Institut Almarifa	N'Djaména

34	Institut universitaire des sciences et de l'administration (INUSAID)	N'Djaména
35	Centre de formation et initiation au développement (COFID)	N'Djaména
36	M2E, École polytechnique	N'Djaména
37	Centre de formation et Initiation au développement (COFID)	Abèche
38	Institut supérieur la Reine de Guéra	Mongo
39	École de formation professionnelle des sciences de la santé de Mongo (EFPSSM)	Mongo
40	Centre de formation et développement sociosanitaire de Moundou (CFDSSM)	Moundou
41	Institut internationale de l'Afrique centrale (IIAC)	Moundou
42	Université catholique de l'Afrique Centrale (UCAC)	Moundou
43	Institut supérieur d'informatique et de gestion (ISIG)	Moundou
44	Centre de formation de nutrition appliquée de Moundou (CEFONUTRI)	Moundou
45	Institut polytechnique Kodori Guizine (IPKG)	Moundou
46	Institut des sciences du management et d'économie appliquée (ISMEA)	Sarh
47	Université Saint Charles Lwanga (UCL)	Sarh
48	École privée de santé et de développement (ESPS D)	Doba
49	Institut supérieur polytechnique Adonai (ISPA)	Doba
50	Institut polytechnique Kodori Guizine (IPKG)	Doba
51	École des métiers d'agriculture au Tchad (EMAT)	Doba
52	Institut universitaire des sciences et d'administration (INUSAD)	Bongor
53	Institut polytechnique Kodori Guizine (IPKG)	Pala

ANNEXE 1.4 : EFFECTIFS D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DU TCHAD, PAR SEXE

N°	INSTITUTION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1	Universités	1 128	96	1224
2	Université de N'Djaména	536	61	597
3	Université Adam Barka d'Abéché	136	2	138
4	Université de Moundou	92	2	94
5	Université de Doba	49	1	50
6	Université de Sarh	66	2	68
7	Université des sciences et de technologie d'Ati	23	1	24
8	Université de Pala	24	-	24
9	Université Polytechnique de Mongo	50	-	50
10	Université Virtuelle du Tchad	19	1	20
11	Université Roi Fayçal	133	26	159
12	Instituts universitaires	205	2	207
13	Institut national supérieur des sciences et techniques d'Abéché	98	1	99
14	L'Institut national supérieur des arts et métiers de Biltine	21	-	21
15	L'Institut national supérieur de l'élevage de Moussoro	14	-	14
16	L'Institut national supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba	20	-	20
17	L'Institut national supérieur de pétrole de Mao	23	1	24
18	L'Institut national supérieur des sciences agronomiques et de technologie agro-alimentaire de Laï	29	-	29
19	Grandes écoles nationales supérieures	326	18	344
20	École normale supérieure de N'Djaména	142	11	153
21	École normale supérieure d'Abéché	31	1	32
22	École normale supérieure de Bongor	58	3	61
23	École normale supérieure de Sarh	28	-	28
24	École nationale supérieure des travaux publics	28	1	29
25	L'École Nationale Supérieure des Technologies d'Information et de Communication (ENASTIC)	39	2	41
26	Instituts de recherche	27	3	30
27	L'Institut national supérieur des sciences agronomiques et de technologie agro-alimentaire de Laï	29	-	29
28	Centre national de recherche pour le développement	7	3	10
29	Institut de recherche en élevage pour le développement	9	-	9
30	Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement	11		11
31	TOTAL (HORS INSTITUTS DE RECHERCHE)	1 659	116	1775
31	TOTAL	1686	119	1805

ANNEXE 2.1 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

Consentement éclairé

Je m'appelle (Nom & Prénom). Je fais partie d'une équipe en charge de l'évaluation des systèmes de recherche en sciences sociales au Tchad, au sein du Centre de recherche et des études socio-économiques et politiques (CRESPO). Cette étude menée conjointement dans cinq pays d'Afrique francophone vise à répondre à la question fondamentale suivante : que peut-on faire pour encourager et généraliser davantage la recherche locale et en faire une contribution essentielle au débat public et aux politiques de développement humain durable ?

Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h à 1 h 30.

Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente étude. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettra de soutenir l'analyse du contexte de la recherche en sciences sociales au Tchad, couvrant les volets sociopolitiques et économiques ainsi que le contexte international.

Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière, nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous savez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord de principe pour commencer l'interview si vous m'accordez votre consentement.

Nom et prénom enquêté : _____

Profil : _____

Grade : _____

Fonction : _____

Institution : _____

Situation professionnelle : En activité _____ Retraité en activité _____ Retraité sans activité/recherche

Email : _____

Téléphone : _____

Lieu de l'entretien : _____

Jour de l'entretien : _____

Heure de l'entretien : _____

Partie 1 : Contexte sociopolitique

Question (Q) 1.1 : À votre avis, quelles sont les principales politiques mises en place pour soutenir la production et l'utilisation de la recherche au Tchad, et comment ces politiques maintiennent-elles un équilibre entre la recherche destinée à répondre aux priorités nationales et un programme de recherche indépendant ?

R1.1 :

Q1.2 : Comment les libertés politiques et l'État de droit permettent-ils un débat public plus large, libre et critique, sur le développement social et économique ?

R1.2 :

Q1.3 : Comment les modes de gouvernance permettent-ils l'utilisation transparente de tous les types de recherche, sans favoritisme ni clientélisme ?

R1.3 :

Q1.4 : Les conflits récents ou en cours (politiques ou armés) ont-ils affecté la capacité à produire des connaissances académiques ?

R1.4 :

Q1.5 : Comment l'histoire contribue-t-elle à expliquer les aspects politiques, économiques et organisationnels du contexte de la recherche ?

R1.5

Q1.6 : Comment les spécificités culturelles affectent-elles l'organisation du système de recherche ?

R1.6 :

Q1.7 : Quelle est la culture de l'utilisation de la recherche dans les débats publics et politiques au Tchad ?

R1.7 :

Q1.8 : Comment cette transition politique en cours affecte-t-elle la manière dont la recherche est entreprise et discutée, par exemple en créant des divisions entre les groupes d'acteurs de la recherche ?

R1.7 :

Partie 2 : Contexte économique

Q2.1 : Le niveau de développement humain est-il suffisant pour permettre la participation active des chercheurs et de la recherche à la société ?

R2.1 :

Q2.2 : L'accès aux technologies modernes qui facilitent la recherche est-il suffisant ?

R2.2 :

Q2.3 : L'infrastructure physique nécessaire pour mener des recherches (bâtiments, bureaux, laboratoires, etc.) est-elle en place ?

R2.3 :

Q2.4 : Existe-t-il des opportunités pour les chercheurs en sciences sociales dans le secteur privé ? Si oui, son impact sur la recherche universitaire est-il perceptible ou significatif ?

R2.4 :

Partie 3 : Contexte international

Q3.1 : Selon vous, quel est le degré d'ouverture du pays à la communauté internationale, à la fois par sa présence dans les organisations internationales et par les indicateurs d'ouverture commerciale ?

R3.1 :

Q3.2 : Comment les réseaux professionnels, les programmes de bourses et les programmes d'échange avec d'autres pays soutiennent-ils la production de la recherche et la formation des chercheurs ?

R3.2 :

Q3.3 : Quel est le niveau de la population dans les deux langues officielles du Tchad et comment contribue-t-il au rayonnement de la recherche produite localement ?

R3.3 :

ANNEXE 2.2 : PROTOCOLE D'ENTRETIEN AVEC L'ADMINISTRATEUR DE RECHERCHE

Formulaire

Enquêteur : _____

Personne interrogée (titre et nom) : _____

Institution : _____

Script

Protocole d'introduction

Pour faciliter la prise de notes, nous aimerions enregistrer nos conversations aujourd'hui. Pour votre information, seuls les chercheurs participant au projet auront connaissance des enregistrements qui seront à terme détruits après leur transcription. Nous avons prévu que cet entretien dure environ une demi-heure. Au cours de ce laps de temps, nous souhaitons aborder plusieurs questions.

Introduction

Vous avez été sélectionné pour nous parler aujourd'hui parce que vous avez été identifié comme une personne ayant de l'expérience en tant qu'administrateur de recherche. Notre travail se concentre sur le milieu de la recherche en sciences sociales au niveau national, avec un intérêt particulier porté à la compréhension de la manière dont la recherche est produite et diffusée, ainsi qu'à la manière dont, le cas échéant, les résultats de la recherche en sciences sociales influencent la prise de décision politique. Notre étude ne vise pas à évaluer vos performances. Nous essayons plutôt d'en savoir plus sur l'environnement pratique lié à la conduite de la recherche.

Dans le cas où votre institution est multidisciplinaire, veuillez répondre uniquement en ce qui concerne le département/le personnel/la recherche en sciences sociales.

A. Renseignements généraux sur l'interviewé(e)

- Depuis combien de temps êtes-vous...

à votre poste actuel ? _____

dans cette institution ? _____

- Informations générales sur la personne interrogée :

Quel est votre plus haut niveau d'études ? _____

Quel est votre domaine d'études ? _____

1. Décrivez brièvement votre rôle (par exemple, administrateur de la recherche, doyen).

Approfondissements : Comment participez-vous à l'administration de la recherche ?

2. Comment décririez-vous la qualité de l'infrastructure et du soutien de votre établissement à la recherche ?

Approfondissements : Dans quelle mesure les ressources de travail, telles que l'espace de travail ou l'équipement, sont-elles fournies par votre institution ? Le soutien administratif ? Le renforcement des capacités ?

3. Comment décririez-vous le niveau de diversité de l'environnement de recherche ?

Approfondissements : Cet environnement inclut-il des acteurs de différents types d'institutions, d'ONG, d'agences gouvernementales, etc. – et pourquoi ou pourquoi pas ?

4. Comment décririez-vous l'état/le niveau d'inclusion des femmes chercheurs dans l'environnement de la recherche ? Quels autres groupes considéreriez-vous comme des minorités dans le système national, et comment sont-ils représentés dans la recherche ?

5. Quel est actuellement le rôle des femmes dans le milieu de la recherche en sciences sociales et comment a-t-il évolué (amélioration ou détérioration) au cours des dernières décennies ?

6. Connaissez-vous des réseaux nationaux et régionaux pour les chercheuses ?

7. Que propose votre institution en termes de formation à la communication sur la recherche ?

Approfondissements : Qu'avez-vous appris des formations en communication ? Qu'est-ce qui manquait, le cas échéant ?

Approfondissement : Votre institution organise-t-elle des conférences universitaires, des débats publics, etc. ?

8. Travaillez-vous régulièrement avec les médias pour faire connaître les résultats de la recherche ?

Approfondissements : Voyez-vous souvent le travail de votre établissement ou de votre personnel sur différents canaux médiatiques, par exemple sur Internet, à la télévision ou à la radio ?

9. Dans quelle proportion des femmes ont-elles participé aux formations sur la communication dans le domaine de la recherche au cours des trois dernières années ?

10. Comment, le cas échéant, pensez-vous que les chercheurs sont influencés par les décideurs politiques en matière d'indépendance des résultats de recherche ?

Approfondissements : Qu'est-ce qui est censuré, le cas échéant ? ? Pensez-vous que les chercheurs bénéficient d'un certain niveau de protection pour produire des résultats indépendants ?

11. Avez-vous reçu des demandes de décideurs politiques pour mener des recherches sur des questions spécifiques d'importance sociale ?

Approfondissements : Parlez-nous de votre expérience de travail avec des décideurs politiques.

12. Comment faites-vous participer les décideurs politiques au processus de conception de la recherche, le cas échéant ?

Approfondissements : Connaissez-vous des stratégies pour encourager l'adhésion à la recherche en sciences sociales pertinente pour les politiques ?

13. Quels types de produits utilisez-vous pour communiquer les résultats de la recherche aux décideurs politiques ?

Approfondissements : Quels types de produits attirent le plus efficacement l'attention des décideurs ?

14. Êtes-vous impliqué dans un rôle de conseil en matière de politiques, en particulier pour soutenir la mise en œuvre de politiques fondées sur la recherche ?

Approfondissements : Quelles activités avez-vous entreprises au-delà de la communication de résultats de recherche pour aider les décideurs à mettre en œuvre des programmes ?

15. À quelle fréquence interagissez-vous avec les décideurs politiques ?

16. Pensez-vous que votre institution peut influencer les politiques ?

17. À votre avis, quelle est l'efficacité des politiques qui s'appuient sur la recherche en sciences sociales ?

Approfondissements : Comment les avantages peuvent-ils être maximisés ?

18. Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez ajouter ?

ANNEXE 2.3 : QUESTIONNAIRE SIMPLIFIÉ AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

Dans quelle mesure est-il utile de s'engager avec ces groupes pour discuter de la politique sociale ?

	Pas utile	Peu utile	Modérément utile	Utile	Très utile	Pas de réponse/Je ne sais pas
Chercheurs universitaires de tous niveaux						
Chercheurs non-universitaires						
Femmes						
Groupes minoritaires						
(autres) Décideurs politiques						
Groupes et associations communautaires						
Membres individuels de la communauté						
Autre (veuillez préciser)						

Comment évaluez-vous l'utilité des preuves de la recherche en sciences sociales ? (cocher une réponse)

- Pas utile
- Plutôt utile
- Modérément utile
- Utile
- Très utile
- Pas de réponse/Je ne sais pas

ANNEXE 2.4 : PROTOCOLE D'ENTRETIEN AVEC LE CHERCHEUR

Formulaire

Enquêteur : _____

Personne interrogée (titre et nom) : _____

Institution : _____

Section de l'enquête utilisée :

A : Contexte de l'entretien

B : Produit

C : Application

D : Diffusion

E : Données démographiques (pas de questions spécifiques)

Autres sujets abordés :

Documents obtenus :

Commentaires ou pistes de recherche après l'entretien :

Script

Protocole d'introduction

Pour faciliter la prise de notes, nous aimerions enregistrer nos conversations d'aujourd'hui. Pouvez-vous signer le formulaire de décharge. Pour votre information, seuls les chercheurs participant au projet auront connaissance des enregistrements qui seront à terme détruits après leur transcription. En outre, veuillez lire et signer ce formulaire conçu pour répondre aux exigences relatives aux sujets humains. Il stipule que (1) toutes les informations sont strictement confidentielles et (2) la participation est volontaire et vous pouvez demander à arrêter à tout moment. Nous vous remercions d'avoir accepté de participer.

Nous avons prévu que cet entretien ne dure pas plus d'une heure. Au cours de ce laps de temps, nous souhaitons aborder plusieurs questions.

Introduction

Vous avez été sélectionné pour nous parler aujourd'hui parce que vous avez été identifié comme une personne ayant de l'expérience en tant que chercheur en sciences sociales. Notre travail se concentre sur le milieu de la recherche en sciences sociales au niveau national, avec un intérêt particulier porté à la compréhension de la manière dont la

recherche est produite et diffusée, ainsi qu'à la manière dont, le cas échéant, les résultats de la recherche en sciences sociales influencent la prise de décision politique. Notre étude ne vise pas à évaluer vos performances. Nous essayons plutôt d'en savoir plus sur l'environnement pratique lié à la conduite de la recherche.

A. Renseignements généraux sur l'interviewé(e)

- Depuis combien de temps êtes-vous...

à votre poste actuel ? _____

dans cette institution ? _____

- Informations générales sur la personne interrogée :

Quel est votre plus haut niveau d'études ? _____

Quel est votre domaine d'études ? _____

1. Décrivez brièvement votre rôle (par exemple, directeur de recherche, enseignant, consultant) dans la conduite de recherches en sciences sociales.

Approfondissement : Comment participez-vous à la production de la recherche, de la collecte des données à la direction de la recherche ?

2. Comment décririez-vous la qualité de l'infrastructure et du soutien de votre établissement ?

Approfondissements : Dans quelle mesure les ressources de travail, telles que l'espace de travail ou l'équipement, sont-elles fournies par votre institution ? Le soutien administratif ? Le renforcement des capacités ?

3. Comment décririez-vous le niveau de diversité de l'environnement de recherche ?

Approfondissements : Cet environnement inclut-il des acteurs de différents types d'institutions, d'ONG, d'agences gouvernementales, etc. – et pourquoi ou pourquoi pas ?

4. Comment décririez-vous l'état/le niveau d'inclusion des femmes chercheurs dans l'environnement de la recherche ? Quels autres groupes considéreriez-vous comme des minorités dans le système national, et comment sont-ils représentés dans la recherche ?

5. Quel est actuellement le rôle des femmes dans le milieu de la recherche en sciences sociales et comment a-t-il évolué (amélioration ou détérioration) au cours des dernières décennies ?

6. Connaissez-vous des réseaux nationaux et régionaux destinés aux chercheuses ?

7. Comment décririez-vous les pratiques actuelles d'évaluation éthique dans votre institution ?

Approfondissements : l'existence d'un comité d'éthique de la recherche ou toute autre instance pour l'évaluation de l'éthique de la recherche, la disponibilité de l'information, des lignes directrices et l'observation des meilleures pratiques de recherche, par exemple, l'utilisation du consentement éclairé, des matériaux protégés par le droit d'auteur, l'intégrité de la recherche, la publication en libre accès et d'autres guides connexes sur l'éthique de la recherche.

8. Que propose votre institution en termes de formation à la communication sur la recherche ?

Approfondissements : Qu'avez-vous appris des formations en communication ? Qu'est-ce qui manquait, le cas échéant ?

9. Dans quelle proportion des femmes ont-elles participé aux formations sur la communication dans le domaine de la recherche au cours des trois dernières années ?

10. Travaillez-vous régulièrement avec les médias pour faire connaître les résultats de la recherche ?

Approfondissements : Voyez-vous souvent votre travail sur différents canaux médiatiques, par exemple sur Internet, à la télévision ou à la radio ?

11. Avez-vous déjà occupé un poste de décideur politique ?

12. Comment, le cas échéant, pensez-vous que les chercheurs sont influencés par les décideurs politiques en matière d'indépendance des résultats de recherche ?

Approfondissements : Qu'est-ce qui est censuré, le cas échéant ? Pensez-vous que les chercheurs bénéficient d'un certain niveau de protection pour produire des résultats indépendants ?

13. Avez-vous reçu des demandes de décideurs politiques pour mener des recherches sur des questions spécifiques d'importance sociale ?

Approfondissements : Parlez-nous de votre expérience de travail avec des décideurs politiques.

14. Comment faites-vous participer les responsables des politiques au processus de conception de la recherche, le cas échéant ?

Approfondissements : Connaissiez-vous des stratégies permettant d'encourager l'adhésion à la recherche en sciences sociales pertinente pour les politiques ?

15. Quels types de produits utilisez-vous pour communiquer les résultats de la recherche aux décideurs politiques ?

Approfondissements : Quels types de produits attirent le plus efficacement l'attention des décideurs ?

16. Jouez-vous un rôle de conseiller en matière de politiques, en particulier pour soutenir la mise en œuvre de politiques fondées sur la recherche ?

Approfondissements : Quelles activités avez-vous entreprises au-delà de la communication de résultats de recherche pour aider les décideurs à mettre en œuvre des programmes ?

17. À quelle fréquence interagissez-vous avec les décideurs politiques ?

18. Dans quelle mesure avez-vous participé à l'élaboration d'une politique ?

Approfondissements : Veuillez énumérer les moyens par lesquels vous avez eu une influence sur l'élaboration d'une ou plusieurs politiques.

19. À votre avis, quelle est l'efficacité des politiques qui s'appuient sur la recherche en sciences sociales ?

Approfondissements : Comment les avantages peuvent-ils être maximisés ?

20. Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez ajouter ?

ANNEXE 2.5 : LES CONTACTS DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE DU CRESPO

Statut	Noms des chercheurs	Discipline
Chercheur principal	Pr Madjindaye YAMBAIDJE Whatsapp: +235.65531488 Linkedin : madji_genial@yahoo.fr	Littérature négro-africaine
Membre 1	Dr Alfred RAMADJI, Dir. Rech. CRESPO Whatsapp: +235.66304661 Linkedin : aramadji@gmail.com	Science politique
Membre 2	Nadjiarabeye BÉASSOUM Christian Whatsapp: +235.63693157 Linkedin : nbeassoum@gmail.com	Économiste statisticien
Membre 3	Dr Douzounet MALLAYE Whatsapp : +235.68223219 Linkedin : douzounetmallaye@yahoo.fr	Économie
Membre 4	Dr Mahamat Fouda DJOURAB Whatsapp : +235.66968796 Linkedin : mahamatfouda1@gmail.com	Socio-anthropologie
Membre 5	Dr Zakaria BEINE Whatsapp : +235.66088220 Linkedin : beine_zakaria@yahoo.fr	Histoire
Membre 6	Dr Manatouma Kelma Whatsapp : +235.66026078 Linkedin : ma_kelma12@gmail.com	Science politique
Membre 7	DJOKINA Dieudonné Whatsapp : +235.62498866 Linkedin : djokinadieudonne3@gmail.com	Histoire
Membre 8	Dr Nasra DJIMASNGAR Whatsapp : +235.66476265 Linkedin : nasradj@gmail.com	Droit
Membre 9	Dr Zakinet DANGBET Whatsapp : +235.66369240 Linkedin : dangbet_zak@yahoo.fr	Histoire

ANNEXE 2.6 : LISTE DES PERSONNES RESSOURCES INTERROGÉES

N°	Nom & prénom	Spécialité	Téléphone	Institution d'appartenance
I. Anciens Ministres de l'Enseignement supérieur				
1	Pr MAKAYE HASSANE TAISSO	Paléontologue	66 27 82 76	Ministère de l'Enseignant supérieur
2	Dr AHMAD TABOYE	Littéraire	66 30 40 56	Ministère de l'Enseignant supérieur
3	Pr AVOCKSOUMA DJONA A.	Gestionnaire	66 23 30 72	Ministère de l'Enseignant supérieur
4	Dr DAVID HOUDEINGAR	Juriste	66 31 72 17	Ministère de l'Enseignant supérieur
5	Dr AHMED DJIDDA	Juriste	66 32 83 64	Ministère de l'Enseignant supérieur
6	Mme LYDIE BEASSEMBDA	Nutritionniste	66 29 29 68	Ministère de la santé
II. Responsables du Ministère de l'Enseignement supérieur				
1	Pr REOUNODJI FRÉDÉRIC	Géographe	66 27 89 37	Ministère de l'Enseignant supérieur
2	Pr OUSMAN MAHAMAT ADAM	Littéraire bilingue	66 22 81 88	Ministère de l'Enseignant supérieur
3	Dr DIONKO MAOUNDÉ	Juriste	66 29 42 95	Ministère de l'Enseignant supérieur
4	Dr ZAKINET DANGBET	Historien	66 36 92 40	Ministère de l'Enseignant supérieur
5	Mme NEMADJI CELESTINE	Linguiste	66 34 75 72	Ministère de l'Enseignant supérieur
III. Enseignants - chercheurs				
1	Pr DJIKOLOUM Benjamin Bénan	Juriste	66 28 74 66	Ex V/Pdt U-N'dj, actuel Pdt de l'U- de Doba
2	Pr MADJIGOTO ROBERT	Géographe	66 29 06 88	
3	Pr ALLAMBADEMEL V.D. PAUL	Sociologue	66 27 31 45	Ex Chef de département de sociologie
4	Pr TATOLOUM AMANE	Géographe	66 25 30 19	Actuel V. Pdt de l'U-N'djaména
5	Dr GONDEU LADIBA	Anthropologue	66 37 20 70	FSHS, Univ. de N'djaména
6	Dr BICHARA TAOUSSI T.	Littéraire	66 25 79 46	
7	Pr DJARANGAR DJITA ISSA	Linguiste	66 22 26 81	FLAC, Univ. de N'djaména
8	Dr FOCKSIA NATHANAEL	Psychologue		Doyen de la faculté des sciences de l'éducation
9	DIONNODJI TCHAIINE	Linguiste	66 28 88 68	
10	NGABO DJAHA	Juriste	66 29 92 06	Chef de département de science politique de l'Université de N'djaména
IV. Enseignants – chercheurs retraités				
1	Dr TCHAGO BOUIMON	Historien	66 29 16 15	Ancien V. Pdt et ancien Doyen de la FLSH de l'Univ de N'djaména
2	Dr MINDÉMON KOLANDI	Historien	66 24 81 17	
3	Dr GAGSOU GOLVANG	Historien	63 05 68 19	
4	Pr NANGKARA CLISON	Archéologue	66 24 16 94	

5	Pr KOINA RODOUMTA	Mathématicien	66 29 66 03	
6	Pr MACRA TADIN	Juriste	66 75 68 92	
7	BRAHIM BOY	Biochimiste	66 29 83 57	
8	ABBA DANA	Economiste	66 29 05 35	Ancien Doyen de la Faculté de droit de l'Univ de N'djaména
V. Laboratoires & Facultés				
1	Pr VAIDJIKÉ DIEUDONNÉ	Philosophe	66 74 73 40	
2	Pr NDOUTORLENGAR Médard	Géographe	66 23 55 93	Président de l'Université de Sarh
3	Dr ROBENATE JEAN-CALVIN	Juriste	63 08 71 49	Doyen de la FSJP
4	Dr DJIMASRA NODJITIDJE	Économiste	66 29 40 26	
5	NDILTAH PATRICK	Communicateur	66 29 36 13	
VI. Partenaires sociaux				
1	Dr GUIRAYO JÉRÉMIE	Philosophe	66 29 58 23	Pdt du SYNECS – Syndicat national des Enseignants et Chercheurs du supérieur
2	Dr DJIM-ADJIM TABO	Géographe arabophone	66 69 62 61	
3	AL HASSAN SALEH		66 29 98 52	
VII. Responsables des institutions				
1	Dr DANADJI ISAAC			DG de l'École normale supérieure
2	Pr DJANGRANG MAN-NA	Géographie	66 37 50 29	
3	Dr ACHAIR LANGABA	Juriste	66 25 88 51	
4	Dr MAHAMAT BOUKHARI		66 48 87 08	
5	Pr TOB-RO NDILBE	Géographie	66 41 52 71	
6	Pr Jean Claude DOUMNANG	Géologue	66 29 65 70	Ex Pdt de l'Université de Moundou
6	Dr NASSIR ANNAYE			
7	Pr MAHAMAT Saleh D. Hag.	Mathématicien	66 29 48 69	Pdt de l'Université de N'djaména
8	Pr NGARKODJE NGARASTA	Mathématicien	66 27 27 16	Ex V. Pdt Univ. N'dj et actuel Pdt de l'Univ. de Sarh
9	Pr AMIR MOUNGACHE	Physicien	66 33 13 73	Directeur de la scolarité de l'Université de N'djaména
10	Dr BOUYO DJIM NAREM	Géographe	66 52 96 65	
11	Dr HELENE LAMBATIM	Juriste	66 29 18 34	
12	Dr SALEH TORMAL	Géographe		
VIII. ONG & OIG				
1	Responsable SECADEV			
2	Responsable INADES			
3	Responsable BELACD			
4	Responsable WORLD VISION			

5	Responsable ADES			
6	Responsable Voix de la Femme			
7	Responsable OXFAM			
8	Responsable SUISSAID			
9	Responsable OIM			
10	Responsable Care International			
IX. Industries de recherche				
1	Responsable CEDPE			
2	Responsable CERDI			
3	Responsable CRASH			
4	Responsable CEFOD			
5	Responsable CERDO			
6	Responsable CNRD			
7	Responsable ITRAD			
8	Responsable IRED			



www.gdn.int

